UNIVERSITÉ LAVAL

Le cinquantenaire

DE

L'Encyclique "Aeterni Patris"

Sous les auspices de l'École Supérieure de Philosophie

LA MARCHE VERS L'ENCYCLIQUE
L'OPPORTUNITÉ DE L'ENCYCLIQUE
LES ENSEIGNEMENTS DE L'ENCYCLIQUE
LES DIRECTIVES DE L'ENCYCLIQUE
LES EFFETS DE L'ENCYCLIQUE
ALLOCUTION DE S. É. LE CARDINAL ROULEAU

L'ACTION SOCIALE LIMITÉE
QUÉBEC

1929

Le Cinquantenaire de l'Encyclique " Aeterni Patris "

AVANT-PROPOS

C'est le 4 du mois d'aout 1879, *fête de saint Dominique, que fut promulguée par Léon XIII sa célèbre encyclique destinée à remettre en honneur, dans toutes les écoles du monde catholique, la philosophie scolastique telle que représentée, principalement, par l'angélique docteur saint Thomas d'Aquin.*

Dès le 9 septembre suivant, le Séminaire de Québec, soucieux de se conformer aux directions du Saint-Siège, décidait d'introduire dans ses classes de philosophie un manuel d'enseignement pleinement thomiste. Et en effet, quelques mois plus tard, la "Somme philosophique" du Cardinal Zigliara (remplacée depuis quelques années par les "Éléments de Philosophie chrétienne" de l'abbé Lortie) devenait le manuel en usage non seulement au Séminaire, mais dans presque tous les collèges classiques de notre Province.

Quatre ans après cette première réforme, l'Université Laval, conformément aux vues du Souverain Pontife et de l'Archevêque de Québec, mettait aux mains des élèves de la Faculté de Théologie, surtout en ce qui regarde l'enseignement du dogme, la "Somme théologique" elle-même de saint Thomas. Ce texte admirable n'a point cessé jusqu'ici d'être, dans nos classes de théologie dogmatique, l'objet fondamental et obligé des Commentaires, aussi fidèles que possible, des professeurs.

Tout naturellement, l'École Supérieure de Philosophie, fondée à l'Université il y a trois ans, se fait, elle aussi, un religieux devoir de baser ses leçons sur la doctrine de l'Ange de l'École. Aussi, est-ce avec une particulière satisfaction qu'elle vient de célébrer, par une série de cinq conférences, le cinquantenaire de l'encyclique Aeterni Patris. *Et ce sont ces travaux, réunis en volume, qu'elle s'estime justement heureuse de pouvoir présenter au public, comme gage de l'attachement sacré du clergé canadien à la Chaire de Saint-Pierre et comme témoignage de l'inviolable fidélité de l'Université Laval aux ensei-*

gnements et aux prescriptions de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Au nom de l'Université et de son École Supérieure de Philosophie, j'offre de sincères remerciements au fils très distingué de saint Dominique qui, pour nous aider à glorifier notre commun maître, a bien voulu associer ses talents et sa science profonde à nos trop modestes efforts.

Je prie en même temps l'éminentissime et très vénéré Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier de l'Université, de vouloir bien agréer l'expression respectueuse de notre humble et très vive gratitude pour la grande bonté avec laquelle il a daigné honorer de sa présence et de sa parole la célébration que nous avons osé entreprendre.

L.-A. PÂQUET, ptre.

LA MARCHE VERS L'ENCYCLIQUE

Le 8 mai 1880 avait lieu à Rome, dans l'Académie des Nobles ecclésiastiques, devant un public d'élite, l'inauguration solennelle de l'Académie romaine de Saint Thomas d'Aquin.

Fondée par Léon XIII le 15 octobre 1879, moins de trois mois après la publication de l'Encyclique *Aeterni Patris*, en vertu d'une lettre adressée au Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Études, l'Éminentissime de Luca, cette institution s'était bientôt organisée par les soins de son Éminence, et elle avait été placée, de par la volonté du Saint-Père, sous la direction éclairée des Éminentissimes Cardinaux Joseph Pecci, frère du Pape, et Thomas Zigliara, des Frères Prêcheurs.

Formaient partie de ce cénacle intellectuel, d'après les statuts fondamentaux de l'Académie, trente membres, dont dix choisis dans la ville même de Rome, dix dans le reste de l'Italie, et dix autres dans les pays étrangers. Le nombre des Académiciens romains fut plus tard porté à vingt : ce qu'il est encore aujourd'hui. Parmi les membres fondateurs, nous relevons les noms de savants théologiens et de philosophes réputés, tels que François Satolli, Benoît Lorenzelli, le Père Gaudenzi, dominicain, les Pères Jésuites Liberatore, Cornoldi, et Mazzella, le professeur Fontana, l'avocat Fabri, le professeur Talamo, secrétaire : noms célèbres, qu'évoquait naguère sa Sainteté Pie XI, l'un des premiers diplômés de l'Académie naissante, dans une allocution d'une exquise bienveillance prononcée lors de la semaine thomiste de 1924.

A la séance d'ouverture de la nouvelle institution, ce fut le Cardinal Pecci, ancien professeur de philosophie à Pérouse

d'abord, puis à Rome, qui inaugura la série des travaux par un discours d'une facture simple, mais d'une conception puissante. Nous en possédons le texte dans le premier volume (1) des cahiers où furent consignés, pendant neuf ans, les commentaires des membres de l'Académie sur saint Thomas, ainsi que les dissertations de quelques correspondants d'une compétence reconnue.

I

Les auteurs de ces études, où l'on serrait de près la pensée du Maître pour l'opposer aux erreurs courantes, n'étaient pas seulement, à cette date même, des collaborateurs de Léon XIII dans l'œuvre désormais officielle et autorisée de la restauration thomiste. Ils avaient été, pour la plupart, des initiateurs courageux et dévoués de cette œuvre, des précurseurs à haute vision de l'Encyclique mémorable dont nous célébrons cette année le cinquantenaire, et qui ouvrit, par les mains augustes du Vicaire de Jésus-Christ, l'une des époques les plus lumineuses et les plus fécondes dans toute l'histoire de l'intelligence humaine.

Quand je parle d'initiateurs et de précurseurs, je n'entends point par ces mots que les hommes de labeur et de science dont il s'agit, créèrent de toute pièce le mouvement destiné à remettre partout sur son piédestal l'incomparable Thomas d'Aquin.

La saine tradition scolastique dont l'Encyclique *Aeterni Patris* retrace si fidèlement la genèse, n'avait certes pas pris fin ; mais, sans se rompre, elle s'était sûrement affaiblie sous la pression de deux forts courants issus de la Réforme, le courant cartésien et le courant kantien ; lesquels d'ailleurs, si on les regarde de près, ne semblent pas loin de se rejoindre et de se confondre dans un commun mépris de la philosophie objective et traditionnelle. (2)

(1) *L'Accademia romana di San Tommaso d'Aquino*, vol. I.

(2) Gonzalez, *Hist. de la Philosophie* (trad. G. de Pascal), t. III, p. 226.

On sait de quel crédit Descartes ne cessa de jouir, spécialement en France, jusque vers la fin du siècle dernier. Il fut l'un des pères du rationalisme moderne ; et ses doctrines hardies, novatrices, et subversives de l'antique discipline de la pensée, ne contribuèrent pas peu à semer et à favoriser, dans les esprits et dans les écoles, cette pléthore de systèmes dont la science philosophique, digne de ce nom, a tant souffert.

Non moins désastreuse fut l'influence du kantisme dont le propre est de couper, en quelque sorte, les ponts entre le sujet pensant et la réalité extérieure des êtres, pour faire refluer la vérité vers le seul foyer d'un subjectivisme autonome, chimérique, et négateur des lois souveraines de l'esprit humain. Dans un article fort instructif de Louis Bertrand sur ses études au lycée de Bar-le-Duc, (1) nous lisions l'an dernier avec quel geste désinvolte le professeur de philosophie de ce lycée, imbu jusqu'à la moelle du virus de Kant, rejetait comme périmée la philosophie scolastique et thomiste, poussant par là ses élèves à toutes les rébellions de l'esprit et à toutes les licences de la vie.

Nous ne faisons ici qu'effleurer quelques-unes des causes principales auxquelles doit s'attribuer cette rupture partielle de continuité, longtemps et très justement déplorée, entre l'enseignement philosophique des grands docteurs du Moyen âge et celui d'écoles plus récentes.

Mais Dieu qui veille sur son Église et sur les destinées des peuples ne crut pas devoir tarder davantage à refréner, par des moyens appropriés, l'anarchie croissante des spéculations humaines. Et ça et là, sous sa motion inspiratrice plus encore que sous la poussée des événements, une réaction énergique et salutaire se dessina. Léon XIII le note dans ce passage de son encyclique sur la philosophie chrétienne " (2) : " La passion de la nouveauté, dit-il, parut avoir envahi dans certains milieux les philosophes catholiques

(1) *Revue des deux Mondes*, 15 mars 1928.

(2) Encyclique *Aeterni Patris*.

eux-mêmes. Dédaignant le patrimoine de l'antique sagesse, ils aimèrent mieux bâtir à neuf qu'élargir et perfectionner le vieil édifice : projet bien téméraire, et dont l'exécution, en substituant à l'ancienne philosophie, si ferme et si sûre, des opinions instables, ne pouvait que compromettre très gravement l'avenir de la science. C'est donc, dans ces dernières années, par une heureuse inspiration que plusieurs savants, adonnés aux études philosophiques et soucieux d'en redresser l'orientation et la marche, se sont appliqués et s'appliquent encore à remettre en vigueur l'admirable doctrine de saint Thomas d'Aquin et à rendre à cet enseignement son ancien lustre."

Nous avons dit que la tradition scolastique, quoique entamée, n'avait point péri. En effet, même dans les âges les plus hostiles à saint Thomas, l'on retrouve notamment au sein de l'Ordre de Saint Dominique, des hommes supérieurs pénétrés de l'extrême importance de la philosophie thomiste, et se donnant pour tâche d'en préconiser les mérites, de l'enseigner et de la propager. Tel, au dix-huitième siècle, pour ne pas remonter plus haut, le dominicain Roselli dont un historien moderne de la philosophie a dit qu'il composa une " Somme philosophique " remarquable, d'un côté, par sa fidélité au Docteur Angélique, de l'autre, par l'application des principes de saint Thomas à la solution de plusieurs problèmes ignorés des écrivains précédents. L'auteur ajoute (1) : " Cet ouvrage a servi de point de départ et comme de base à la restauration scolastico-chrétienne qui s'accomplit aujourd'hui dans les différents pays de l'Europe."

Est-il besoin de faire remarquer que la Révolution porta un coup funeste à toutes les sciences, mais plus particulièrement à celles d'entre elles qui, comme la philosophie, requièrent au plus haut degré le calme de la solitude et la sérénité de l'esprit ? L'ordre doctrinal ne fut pas moins troublé que le domaine social.

(1) GONZALEZ, *ouv cit.*, t. III, p. 416.

Et à la suite de ce chaos, sous les auspices de brillants chefs d'école, les idées jetées en terre par Descartes et Kant prirent un nouvel essor. Elles s'épanouirent, de côté et d'autre, en une végétation touffue des théories les plus captieuses. Pie IX avait l'œil ouvert ; dans plusieurs lettres successives, il dut frapper de ses anathèmes toutes les formes de rationalisme et de naturalisme répandues, au grand dommage de la foi et de la philosophie catholique, dans les centres littéraires contemporains. (1)

II

C'est alors qu'en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie surtout, de robustes penseurs, effrayés de l'état intellectuel du monde, et ne voyant de salut que dans la restauration de la philosophie scolastique, déchue de son rang, vouèrent à ce travail tout leur temps et tous leurs efforts.

Nous signalerons brièvement, dans un rapide tableau, les ouvriers les plus en vue de cette fière tentative où se tendirent les cerveaux les plus puissants, et qui allait être couronnée, au mois d'août 1879, par l'un des actes pontificaux les plus graves et les plus décisifs de l'ère moderne.

*
* *

Commençons par l'allemand Kleutgen, de la compagnie de Jésus.

Joseph Kleutgen naquit dans le royaume de Westphalie en 1811, et mourut au Tyrol en 1883. Tour à tour professeur à Fribourg et à Brig en Suisse, puis à Rome, philosophe très pénétrant et théologien très averti, il prit part à la préparation de l'une des constitutions dogmatiques du Concile du Vatican, et c'est lui, assure-t-on (2), qui, sur la demande du

(1) Syllabus, I-IV.
(2) *The Cath. Encyclopedia*, vol. VIII, p. 667.

Pape, traça la première ébauche de l'Encyclique *Aeterni Patris*. Dans le travail de rénovation des études philosophiques et théologiques d'après saint Thomas d'Aquin, il joua un rôle d'ardent pionnier ; et si profonde, si générale était sa science thomiste qu'on le dénommait, paraît-il, " Thomas ressuscité, *Thomas redivivus* ".

Adversaire résolu du rationalisme germanique, il composa, pour le combattre, un grand ouvrage intitulé la *Philosophie ancienne*, dont le but était de montrer la supériorité de la méthode et des enseignements de la scolastique, en face des procédés et des conclusions de la philosophie moderne. Cette publication de Kleutgen eut, dans les milieux intellectuels de l'Europe, un retentissement énorme. L'ouvrage fut traduit dans plusieurs langues ; et ce n'est pas exagérer son importance que de lui attribuer, ainsi du reste qu'à quelques volumes de théologie du même auteur, une influence toute providentielle dans l'élaboration de l'avenir des études scolastiques et du thomisme.

Kleutgen fait précéder sa " Philosophie ancienne " d'une large introduction. Nous en détachons ce passage où le docte jésuite réprouve la manie, trop commune, de faire fi du passé, et de transporter dans le domaine philosophique où règnent tant de vérités fondamentales et intangibles, le protestantisme novateur, émancipateur, de Luther. "Depuis le commencement de notre siècle, dit-il, (1) en France aussi bien qu'en Allemagne, nous avons vu se lever, comme champions de la vérité catholique, des savants qui excitèrent une sensation plus ou moins vive par la nouveauté de leurs enseignements, mais que l'Église elle-même a successivement reniés en condamnant leurs doctrines comme fausses et pernicieuses. C'est ce qui arriva à Lamennais et à Bautain en France, à Gioberti en Italie, à Hermes et à Günther en Allemagne. Ils se sont attiré ces malheurs, à notre avis, parce qu'ils n'ont pas su se défendre du plus grand préjugé des temps modernes, à savoir, qu'il était réservé à notre

(1) Trad. du R. P. Sierp, t. I, p. 13.

siècle de lumière de découvrir la vérité, cachée à tous les siècles précédents. Ces savants combattaient, il est vrai, l'incrédulité contemporaine, mais ils s'élevaient avec la même vigueur contre la science catholique des siècles écoulés. Au lieu de la prendre comme base de leur défense et de se laisser diriger par ses principes, chacun se croyait obligé de créer, pour les besoins de cette controverse, une science entièrement nouvelle, et surtout de chercher à découvrir un fondement nouveau des connaissances humaines. Préoccupés de cette pensée, les apologistes du christianisme ne s'apercevaient pas que leur esprit se laissait égarer précisément par les principes des systèmes qu'ils voulaient combattre."

Pendant que cette voix d'Allemagne (à laquelle nous pourrions joindre celle du Chanoine Stoeckl) réclamait avec une force singulière le retour des doctrines traditionnelles sans d'ailleurs s'opposer à aucun progrès légitime, des voix d'autres pays, presque avec les mêmes accents, faisaient l'éloge de la scolastique et en préparaient la renaissance glorieuse.

Enfant de saint Dominique, fidèle aux enseignements de son Ordre et aux traditions de la catholique Espagne, le cardinal Zéphirin Gonzalez, archevêque de Tolède, né en 1831, mort en 1892, fut l'un des promoteurs les plus convaincus et les plus efficaces de la restauration désirée.

Laissons ici parler quelqu'un qui l'a fréquenté assidûment, le Révérend Père de Pascal. " Gonzalez, dit ce Père (1), compte parmi les néo-scolastiques les plus éminents de notre temps. Ses *Etudes sur la Philosophie de saint Thomas* comparée avec les principaux systèmes de la philosophie contemporaine, sont un ouvrage de premier ordre qui atteste une connaissance étendue des œuvres de l'Ange de l'École et des philosophes modernes ; sa *Philosophia elementaria* est devenue un livre classique dans un très grand nombre d'universités et de séminaires, et son abrégé de Philosophie en espagnol, a pris rang, dans les collèges de la Péninsule,

(1) GONZALEZ, *Hist. de la Phil.*, t. I (Avant-propos du traducteur).

à côté de l'excellent manuel de Balmès, dont il rappelle les meilleures qualités, avec encore plus de précision et plus de sûreté dans la doctrine philosophique. L'illustre prince de l'Église a couronné ses travaux par une *Histoire de la Philosophie*, qui a le grand mérite d'être suffisamment complète, de mettre parfaitement au courant du mouvement de la pensée humaine dans la suite des siècles, et de ne pas se perdre en d'érudites et interminables dissertations ".

Dans cette Histoire, Gonzalez, parlant du mouvement philosophique contemporain en Espagne, mentionne plusieurs auteurs à qui la vérité scolastique est redevable de quelque contribution et de quelque appui ; mais aucun d'eux n'a eu la fermeté de principes et le degré de persuasion thomiste de l'Archevêque de Tolède.

*
* *

Que dire de la France ?

Nous ne pouvons cacher les immenses ravages qu'y a faits le positivisme, en sacrifiant à l'idole décorée du faux nom de " science " la reine des sciences humaines. Nous ne pouvons taire, non plus, les attitudes antithomistes et antiscolastiques que lui ont tant de fois inspirées les principes et les méthodes de Descartes et de son école. Néanmoins, nous serions injuste envers cette nation d'élite, si nous ne reconnaissions le concours qu'elle a prêté, dans la personne de plusieurs de ses fils, à l'œuvre de la régénération des idées par la philosophie de saint Thomas.

Laissons de côté, pour être bref, les travaux universitaires très sérieux d'un Ravaisson, d'un Barthélémy Saint-Hilaire, par lesquels fut mieux connue et mieux appréciée la doctrine d'Aristote à laquelle s'apparente celle de l'Ange de l'École. Certains manuels d'auteurs français remirent plus directement en honneur la philosophie scolastique et le thomisme (1).

---

(1) Cf. *La vie catholique dans la France contemporaine* (1918) : étude de l'abbé MICHELET.

Goudin fut réédité par l'abbé Roux-Lavergne. Domet de Vorges publia un véritable plaidoyer en faveur de saint Thomas. Et dans le premier volume de *l'Accademia romana di San Tommaso d'Aquino*, l'on peut lire une étude très élaborée de Mgr de la Bouillerie sur le Verbe : verbe dans l'homme, verbe dans l'Ange, Verbe de Dieu ; d'où il appert que le digne prélat s'était depuis longtemps familiarisé avec les écrits du Docteur Angélique.

D'autre part, dans ses conférences commencées avant 1879, et si fortement imprégnées des enseignements de saint Thomas, le docte Père et orateur dominicain Monsabré, faisait revivre avec éloquence, du haut de la chaire de Notre-Dame, la pensée thomiste.

Remarquons de plus, qu'en 1868, le Concile provincial de Poitiers, sous la présidence de Mgr Pie, recommandait de restaurer la doctrine de l'admirable maître Thomas d'Aquin, de l'enseigner selon la méthode des scolastiques, " comme la plus apte à faire acquérir aux jeunes élèves une science sérieuse." (1) Et, en 1874, dans une homélie prononcée à l'occasion du sixième centenaire de la mort de l'Ange de l'École, l'illustre évêque de Poitiers laissait tomber de ses lèvres ces paroles très significatives (2) : " Saint Thomas d'Aquin a manqué à beaucoup de nos contemporains, y compris ceux-là même qui le nomment avec honneur, qui lui empruntent au besoin quelques textes détachés, mais qui ne l'ont pas assez fréquenté pour le connaître, et pour qui sa doctrine comme sa méthode demeurent un livre scellé. La philosophie en particulier n'a su que s'égarer depuis qu'elle ne l'a plus eu pour guide, et elle ne redeviendra digne d'elle-même qu'en reprenant ses traces trop longtemps abandonnées."

Tels étaient aussi les sentiments de Mgr Freppel, évêque d'Angers.

---

(1) *Ibid.*

(2) *Oeuvres*, t. VIII, p. 105.

Du reste, vers cette époque, rayonnait de plus en plus, jusque sur les collèges et les séminaires de France, le flambeau thomiste tenu, en différents centres, par de hautes personnalités italiennes.

*

* *

C'est, en effet, sur le sol même où naquit saint Thomas, que l'on vit se raviver avec le plus de force et le plus d'éclat le culte de ses enseignements et de ses œuvres.

De cette reviviscence merveilleuse dont les écoles d'Italie s'honorent, l'un des premiers et des plus méritants ouvriers, au XIXe siècle, fut le chanoine Sanseverino, décédé prématurément en 1865.

D'abord enclin au cartésianisme, cet esprit supérieur et loyal fut amené, par l'étude comparative des systèmes philosophiques les plus en vue, à se faire une juste idée de la scolastique et du thomisme. Dès lors, toute sa carrière s'orienta vers un but suprême : rétablir la philosophie traditionnelle basée sur les principes d'Aristote et de Thomas d'Aquin. Il fonda, dans ce dessein, une revue doctrinale *Scienza e Fede*, et il écrivit plusieurs savants ouvrages, entre autres, *Philosophia christiana cum antiqua et nova comparata.* D'après Gonzalez, (1) " cette Philosophie chrétienne de Sanseverino est (malgré quelques défauts) un ouvrage grandiose, solide et consciencieux, dans toute l'étendue du mot ; l'auteur y pose les problèmes philosophiques dans toute leur plénitude, et après les avoir discutés avec une grande abondance d'érudition, il les résout dans le sens de la philosophie chrétienne, ou, si l'on veut, dans le sens de la philosophie de saint Thomas, qui lui sert de boussole même dans les questions secondaires et de moindre importance."

L'œuvre de Sanseverino imprima aux études philosophico-thomistes, sur tout le territoire italique, un vaste essor.

(1) *Ouv. cit*, t. IV, pp. 427-28.

Elle tourna vers saint Thomas la curiosité inquiète et l'attention sympathique des penseurs. Elle suscita au Maître immortel, oublié ou méconnu, de nouveaux et très fervents disciples, parmi lesquels se sont distingués Signoriello, Talamo et Prisco. Tous ces noms figurent avec honneur dans les cahiers de l'Académie romaine de saint Thomas d'Aquin.

Mais un nom qu'on y retrouve beaucoup plus souvent et auquel s'attacha une réputation d'apôtre, c'est celui d'un jésuite vénitien qui, avec son confrère Liberatore, prit une très large part dans le travail de rénovation philosophique du siècle dernier.

Au temps de notre jeunesse cléricale, que de fois n'avons-nous pas vu, soit sur les bords solitaires du Tibre, soit dans quelque rue écartée de Rome, un grave religieux, marchant à pas lents, un livre à la main, tantôt plongé et absorbé dans sa lecture, tantôt le regard chercheur, fixe et profond ! C'était le Père Jean-Marie Cornoldi, très connu des étudiants par des brochures et brochurettes sorties de sa plume féconde, où l'auteur commentait avec clarté et avec entrain divers textes philosophiques de l'Ange de l'École.

Né en 1822, et entré de bonne heure dans la compagnie de Jésus, Cornoldi enseigna pendant plusieurs années la philosophie qu'il aimait et vers laquelle sa trempe d'esprit l'inclinait. On a de lui des " Leçons de Philosophie scolastique ", publiées d'abord en italien, puis traduites en latin et en français : elles dénotent, comme tous ses autres écrits, une intelligence vigoureuse, éprise de la vérité et de la beauté des doctrines thomistes, et dominée par le souci de concilier ces enseignements d'un moine du moyen âge avec les résultats les mieux établis de la science moderne.

L'érudit jésuite n'ignorait pas quelle lourde masse de prétendues oppositions, d'antinomies imaginaires de toute sorte, l'on s'était plu à accumuler entre la scolastique et les sciences si ardemment cultivées de nos jours. C'est derrière ce rempart que l'antithomisme dressait ses batteries et ali-

gnait ses canons. Ne fallait-il pas monter à l'assaut de cette muraille ? Cornoldi mit sur pied une revue très vivante intitulée la *Scienza italiana*. De concert avec le Dr Travaglini, il organisa une " Académie philosophico-médicale de saint Thomas d'Aquin " dont il fut le directeur ; et cette société mixte groupa autour d'elle plusieurs travailleurs désireux, comme celui dont ils suivaient la bannière, d'acclimater dans les milieux scientifiques les principes et les données de la philosophie thomiste.

C'est vers le même temps que l'éminent dominicain Thomas Zigliara, devenu plus tard Cardinal, rédigeait et livrait au public sa *Summa philosophica :* ouvrage très précieux dont on a loué avec raison le style châtié, la doctrine abondante, la marche ferme et méthodique, et qui, reçu chez nous il y aura bientôt cinquante ans, imprima dans tant de jeunes âmes canadiennes le goût des choses élevées et l'attachement aux principes.

L'auteur, dans sa préface, déclarait avec une religieuse modestie qu'il lui avait d'abord paru inutile ou du moins inopportun, après les manuels philosophiques très répandus de Sanseverino, de Liberatore et de Gonzalez, de publier le sien, mais que d'autres en avaient jugé autrement. Et il professait sans doute un sentiment d'inviolable fidélité au Docteur Angélique, mais aussi la disposition où il était de ne point fermer les yeux sur ce que des écrivains plus récents ont dit, et de ne refuser la vérité d'aucune main ni d'aucune source. De fait, son livre porte les traces d'une érudition sobre, mais sûre, et qui est comme l'encadrement bien ajusté de la pensée et de l'œuvre thomiste.

Enfin, nous ne voulons pas terminer ce bref aperçu des idées, des travaux et des tendances par lesquels l'opinion publique s'achemina progressivement vers l'encyclique *Aeterni Patris*, sans mentionner d'une façon particulière ce que l'on a appelé l'école de Pérouse.

" Depuis longtemps, a écrit le chanoine Didiot (1), deux hommes du plus haut mérite, les frères Joachim et Joseph Pecci, s'étaient enthousiasmés pour la *Somme théologique* et pour la *Somme contre les Gentils.* Ils y trouvaient la solution de toutes les difficultés philosophiques, la réponse à toutes les objections kantistes et positivistes, la base solide de tout progrès spéculatif et moral, la nécessaire et sûre condition du travail théologique, la plus belle et la plus forte de toutes les sciences naturelles et surnaturelles. Ils étaient ravis de la clarté vraiment angélique avec laquelle l'auteur des deux *Sommes* établit l'objectivité du monde et du moi, l'unité substantielle du composé humain, la collaboration des sens à l'intellection et à la volition spirituelles, l'entière légitimité de notre découverte des principes ou des causes par les faits, des essences par les accidents, des puissances par leurs actes, de l'âme par la vie corporelle, de Dieu par le mouvement des choses, de la révélation par le préternaturel, des mystères ou de la grâce surnaturelle par l'acte de foi. Joachim Pecci, dans son palais archiépiscopal et son séminaire de Pérouse, Joseph, dans sa chaire de haute métaphysique à l'université romaine de la Sapience, formaient des hommes et des prêtres par cette doctrine incomparable ; et ils préparaient l'avenir dont Joachim allait bientôt avoir la direction dans l'Église entière. Quand il devint pape, et Joseph cardinal, on put dire que saint Thomas rentrait avec eux en ce palais apostolique dont il avait été le plus illustre maître aux siècles passés."

Éclipsé par la gloire de son illustre frère et par le rayonnement de la tiare, le cardinal Pecci, malgré plusieurs écrits remarquables, n'a peut-être pas eu, dans l'histoire contemporaine, toute la part de notoriété qu'il méritait.

C'était un prêtre tout ensemble instruit et modeste, très versé dans la connaissance des œuvres de saint Thomas, saisi jusqu'au fond de l'âme par l'intérêt capital de ses enseignements, et profondément convaincu de l'urgente nécessité

(1) *Un siècle* (de 1800 à 1900), p. 402.

de les répandre. Appelé par l'Évêque de Pérouse, le futur Léon XIII, à diriger son séminaire (on ne devait lui confier une chaire à la Sapience que plus tard), il profita de l'autorité inhérente à sa charge pour donner aux études thomistes et à la culture scolastique l'impulsion la plus vive. Sous la double influence de sa parole et de son action, comme aussi sous le regard éclairé de l'Évêque, se formèrent de jeunes philosophes et de jeunes théologiens que la Providence destinait à remplir, dès le début de la prochaine administration papale, les fonctions les plus importantes. Il initia, avec une particulière sollicitude, à l'étude et au culte de saint Thomas un Séminariste très puissamment doué, en qui il discernait déjà l'une des grandes forces intellectuelles de l'Église : François Satolli.

Celui-ci fut ordonné prêtre en 1862, puis chargé dans le séminaire diocésain, d'un cours de lettres d'abord, et ensuite d'un cours de philosophie : ce qui répondait davantage à la tournure hautement métaphysique de son esprit. Le professeur en prit occasion pour joindre à son enseignement des études philosophiques spéciales. " Une académie de saint Thomas avait été fondée à Pérouse par les soins de Mgr Pecci. L'abbé Satolli s'en montra dès l'origine l'un des membres les plus actifs, et il en devint dans la suite le très zélé directeur. L'académie avait pour but, dans des conférences et des discussions qui se poursuivaient chaque mois, de tirer de l'oubli les doctrines admirables du premier des philosophes, et d'en faire voir l'adaptation merveilleuse aux besoins et aux problèmes de l'âge moderne. C'est dans ce dessein que l'abbé Satolli composa un manuel de Logique (imprimé seulement en 1884), et qu'il fit paraître une série de brochures philosophiques du plus haut intérêt. L'idée mère de ces brochures, c'est que la philosophie moderne encombrée de systèmes incohérents et novateurs, a jeté les esprits dans un immense désarroi, et qu'il faut hâter le jour où la philosophie de saint Thomas, mise en accord avec les sciences expérimentales, dégagera celles-ci du métérialisme grossier

qui les dépare,et se parera elle-même d'un nouveau lustre."(1)

François Satolli et Joseph Pecci son maître, furent donc, tous deux, sous les drapeaux de saint Thomas d'Aquin, de nobles et féconds initiateurs de la renaissance scolastique en Italie. Et il est juste d'inscrire leurs noms, au premier plan, dans cette galerie d'hommes très distingués qui, par le caractère génial de leur pensée, la rectitude de leur jugement, leurs labeurs, l'intelligence des dangers et des nécessités de notre époque, secondèrent très efficacement les vues de Dieu dans le déblaiement et la culture préparatoire du terrain où allait germer et grandir, sur la parole même du chef de l'Église, toute une moisson, prodigieusement riche, de doctrines, d'œuvres, d'institutions, de publications, marquées au coin de la plus authentique sagesse thomiste.

III

Cette parole solennelle et régénératrice du Chef de l'Église, tout semblait l'appeler, tout la faisait désirer : d'une part, les succès insolents de l'erreur dans les sphères agrandies du rationalisme, du positivisme, et de la libre pensée ; les incertitudes de croyances chrétiennes mal assises; les indigences et les insuffisances de l'Apologétique,privée, par défaut de fermes notions philosophiques, de ses meilleures chances de victoire ; d'autre part, les travaux des plus lucides penseurs du siècle, où la philosophie traditionnelle émergeait d'ombres fâcheuses, et remontait, grosse de promesses, à l'horizon des écoles.

Le monde paraissait dans l'attente de l'un de ces événements qui redressent ou transforment le cours de l'histoire.

Le 4 du mois d'août 1879, c'est-à-dire dès la seconde année de son pontificat, comme pour poser toute l'œuvre construc-

---

(1) *Études et Appréciations. Fragments apologétiques,* pp. 107-108.— En 1880, l'abbé Satolli fut appelé à Rome par le Pape Léon XIII, pour introduire à l'Université de la Propagande l'enseignement de la Somme théologique. Nous avons assisté à son premier cours, et suivi ses remarquables leçons pendant trois ans.

tive de son règne sur des principes et des fondements inébranlables, Léon XIII fit paraître sa célèbre encyclique *de Philosophia scholastica*. Dans un langage d'apothéose digne des pages les plus glorieuses de la Papauté, il dressa sous les regards de l'univers l'immortelle doctrine de saint Thomas d'Aquin, pour en faire l'objet de toutes les études de fond, le point d'appui et le centre de convergence de tout l'effort philosophique moderne.

C'était, dans le désarroi, le coup de barre qui éloigne le navire des écueils et le préserve du naufrage.

Sur la barque de l'Église assaillie des plus violentes tempêtes, le divin pilote semble parfois sommeiller : *motus magnus factus est in mari, ipse vero dormiebat* (1). Les croyants effrayés s'agitent, prient, crient au secours : *Domine, salva nos, perimus*. L'heure venue, le Seigneur entend leur appel, commande aux vents et à la mer, *imperavit ventis et mari;* et le calme de l'espérance rassérène les figures, anime les courages, stimule et réconforte les volontés dans la lutte sans cesse renaissante contre les ennemis du vrai et du bien.

Nous ne dirons pas que la parole du Pape, pourtant si convaincante, dissipa du coup tout malaise et mit fin à toute hésitation. L'on ne remue pas les couches de l'esprit où se sont gravées et superposées les manières de voir et de sentir de nombreuses générations, comme on peut retourner, d'un premier enfoncement du soc de la charrue, les couches du sol. Nous fûmes nous-même témoin, au lendemain du grand acte pontifical, des discussions et des dissentiments qu'il provoqua, au moins quant à sa signification véritable. Et nous pûmes, d'autre part, admirer le travail presque héroïque accompli par certains maîtres, sur qui Léon XIII comptait davantage, pour faire entrer la philosophie et la théologie de saint Thomas dans les cadres de l'enseignement régulier.

Ce travail, Dieu merci, ne fut pas vain. Il a porté et il portera longtemps des fruits inappréciables.

(1) Matth., VIII, 23-26.

Plus nous relisons l'encyclique *Aeterni Patris*, plus nous nous persuadons qu'elle ne traduit pas seulement le génie de l'homme qui l'a signée ; mais qu'elle exprime en termes admirables l'idée profonde de l'Église elle-même, qu'elle rend fidèlement l'écho de la tradition, qu'elle met les écoles qui la suivent, et tous ceux qui s'en pénètrent, en accord avec les plus fortes têtes de l'humanité pensante.

L.-A. PÂQUET, ptre.

L'OPPORTUNITÉ DE L'ENCYCLIQUE

Le célèbre document, dont nous commémorons cette année le cinquantenaire, est, sans conteste, l'un des plus importants sortis de la plume de l'immortel Léon XIII. En effet, publié à peine un an et quelques mois après l'avènement de son auteur au trône pontifical, on pourrait presque dire qu'il contient tout le programme du nouveau chef de l'Église. Et vraiment, l'Encyclique *Aeterni Patris*,— c'est d'elle qu'il s'agit,— semble avoir été celle qui lui traça surtout sa ligne de conduite dans le gouvernement des âmes. Du reste, depuis toujours ses préférences allaient à saint Thomas d'Aquin. Rien d'étonnant, donc, qu'il prît l'Ange de l'École pour guide et qu'il ordonnât aux Universités et aux Séminaires du monde catholique de le suivre à la lettre dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie.

Pourquoi cet ordre intimé dès le début de son Pontificat ? Autrement dit, cette Encyclique avait-elle sa raison d'être ? L'opportunité de l'Encyclique *Aeterni Patris*, que j'ai à établir dans ce travail, le Pape lui-même en énumère brièvement les motifs, lorsqu'avant de la signer, il s'adresse aux Évêques comme suit : " Nous Vous exhortons, Vénérables Frères, de la manière la plus pressante, et cela pour la défense et l'honneur de la foi catholique, pour le bien de la société, pour l'avancement de toutes les sciences, à remettre en vigueur et à propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas. "

Tel est donc tout le pourquoi de la demande formelle du successeur de Pie IX. Il veut à tout prix qu'on revienne à " la précieuse doctrine de saint Thomas ", bien convaincu qu'elle défend et fait respecter notre foi, qu'elle est le ferme

appui de la société et qu'elle concourt merveilleusement au progrès de toutes les sciences. Voilà aussi qui justifie amplement, aux yeux de l'univers, cet écrit fameux paru il y a un demi-siècle et dont notre École Supérieure de Philosophie se fait un devoir agréable et sacré en même temps de célébrer à sa façon le glorieux anniversaire.

*
* *

Ce serait donc d'abord pour rendre service à la foi que Léon XIII a demandé qu'on revienne à " la précieuse doctrine de saint Thomas ". C'est dire clairement que la philosophie thomiste ne fait point fi des vérités révélées. Sans doute, le dogme, elle ne prétend pas le démontrer comme tel. D'ordre strictement surnaturel, partant, complètement au-dessus de l'humaine raison, celui-ci échappe, en lui-même, à ses prises. Pourtant, avant d'accepter le révélé, avant d'y acquiescer, avant d'y soumettre nos facultés, il y a tout un travail préparatoire, lequel, en tant que tel, ressortit à notre raisonnement. Dès lors, une philosophie qui nie à notre raison la possibilité d'arriver à la certitude, une philosophie qui la renferme comme dans une tour d'ivoire avec défense d'en sortir, cette philosophie-là est l'ennemi déclaré de la foi, parce que nécessairement elle en ferme le chemin, elle en bouche toutes les avenues.

Et c'est précisément dans cette reconnaissance des droits incontestables de nos facultés intellectuelles et même sensibles que gît la première supériorité de la philosophie scolastique. Ce traitement juste et équitable, c'est ce qui avant tout la fait l'auxiliaire précieux et nécessaire de la théologie.

Elle défend la foi, cette philosophie thomiste, oui, parce qu'elle respecte la raison ; elle défend la foi, cette philosophie thomiste, oui encore, parce que la raison, s'acquittant de sor

rôle légitime, fournit en quelque sorte les lettres de créance aux vérités surnaturelles et les fait ainsi accepter de tous ceux que les préjugés et les passions n'aveuglent pas.

On a dit de la philosophie de saint Thomas qu'elle est une philosophie essentiellement *humaine*. Et pourquoi ? C'est parce que dans la hiérarchie des êtres, elle met l'homme là où il faut qu'il soit. Elle n'en fait point un ange, comme Descartes, qui revendiquait pour lui un moyen de connaître analogue à l'intuition des esprits purs ; elle n'en fait point non plus un animal seulement, incapable d'abstraction, enlisé dans la matière et, par suite, condamné à une connaissance toute sensible, partage des brutes. Mais plutôt, elle le loge entre ces deux cases extrêmes. Elle dit qu'il est composé de corps et d'esprit, de matière et de forme, dépendant de ses sens pour arriver à la science. Sa raison, puissance discursive, n'atteint pas d'un bond à la certitude. Non, il lui faut parcourir, souvent bien péniblement, un assez long chemin. Toutefois, malgré ces obstacles et ces difficultés, elle finit toujours, si elle reste fidèle à elle-même, par vaincre. Sans doute, ce n'est pas la victoire définitivement complète. Cependant, cela lui suffit pour étancher convenablement cette soif de vérité qui la tourmente sans cesse.

Et donc, faculté objectivement tributaire de la sensation, faculté qui recourt aux puissances sensitives pour exercer à bon escient ses fonctions naturelles, c'est ainsi qu'il la faut traiter, sinon, elle devient une puissance tronquée, atrophiée, elle devient une puissance en marge du cadre où elle doit agir. Et vous voyez tout de suite la conséquence : la vérité pour elle ne sera plus rivée au roc inébranlable de l'objet qui du dehors s'impose et assure l'immutabilité qui fonde toute science. Non, la vérité ne se ramènera qu'à la seule idée, fruit de l'esprit, sans aucune attache avec le monde externe. Ce sera le triomphe de l'idéalisme. Et puis, si l'animalité est le tout de l'homme, alors c'est le

matérialisme qui aura le dessus. Dans ces conditions, la vérité est mise au rang des pures sensations qui se succèdent, qui n'ont rien de stable, qui ne peuvent aller au delà du singulier, du phénomène concret. Du coup, la voie à tout principe d'ordre métaphysique se trouve fermée. Et ces principes qui nous conduisent à la connaissance des notions les plus essentielles et les plus fondamentales, comme celle de Dieu, méconnus, mis au rancart, toute la science aboutit alors aux faits qui nous entourent, sans pouvoir jamais en saisir le pourquoi. Finalement, ce sera le scepticisme qui aura tous les honneurs.

C'est l'aboutissement fatal de cette philosophie extrémiste, unilatérale, et nécessairement fausse ; de cette philosophie, c'est le temps de le déclarer, qui ne respecte pas la raison, car elle la fait sortir de sa voie normale et l'empêche d'atteindre sa fin.

A l'avènement de Léon XIII, c'était la philosophie régnante à peu près dans toutes les écoles et toutes les universités. Cartésianisme et Kantisme d'une part, empirisme et matérialisme, de l'autre, voilà les noms dont elle s'affublait. Et malheureusement, l'autorité quasi incontestée de ses chefs de file ne contribuait pas peu à son succès. Effrayé à bon droit des ravages causés dans les intelligences par ces fausses doctrines, ravages qui pénétraient jusque dans les Séminaires même, le nouveau Pape, usant de son autorité de gardien de la foi, et donc, de la raison, entreprit la restauration de la philosophie, la restauration de la philosophie thomiste à peu près oubliée.

*
* *

Mais aux excès jusque-là commis, il ne fallait pas répondre par d'autres excès. Phénomène souvent constaté que celui-là, à savoir qu'on tente parfois de guérir un mal par un autre

mal. Clairvoyant, le grand, l'immortel Léon XIII ne pouvait commettre semblable bévue. Il savait depuis toujours que la philosophie de l'Ange de l'École est marquée au coin de cette juste modération qui est le signe infaillible de la vérité. Il était pétri de cette philosophie. Et homme de génie, il avait deviné que le retour franc, complet, à son enseignement, était le moyen le plus efficace pour remettre dans l'ordre la raison humaine toute désemparée et supprimer le désarroi où elle se débattait depuis plus d'un siècle.

Il avait bien raison ; seule cette philosophie de l'être, seule cette philosophie qui professe un réalisme tempéré, situe l'intelligence humaine à bon endroit, et la classe parmi les témoins irrécusables et les critères infaillibles de la vérité. Nécessairement donc, elle évite les erreurs des philosophies extrémistes. Par exemple, elle ne dit point que l'opération fondamentale de notre esprit, l'abstraction, se réduit à une pure dissociation, comme le veulent les sensualistes. Pour eux, en effet, l'abstrait est un extrait de même nature que le tout d'où il est isolé. Ce tout étant primitivement un complexus de sensations et d'images, il faut conclure que l'abstrait est au fond quelque chose de concret. Avec cet empirisme, avec ce matérialisme, comment s'élever à l'immatériel, à l'intelligible ? Impossible, sans contredit, pour les sensualistes de toute nuance d'établir les preuves de la spiritualité de l'âme, de sa liberté et de son immortalité. Et ce qui arrive par une suite inévitable, c'est que l'on nie sans scrupule ces vérités fondamentales.

Même remarque pour les partisans d'une philosophie ultra-spiritualiste. Celle-ci, parce qu'à l'autre extrême, est aussi condamnable. Au vrai, supprimez toute relation de nos facultés avec les sens, défendez-leur tout rapport avec eux, au même instant vous tombez dans le subjectivisme, père du modernisme, le " rendez-vous de toutes les erreurs ", déclarait Pie X.

C'est bien l'histoire de la plupart des hérésies. Toutes presque eurent pour point de départ une aberration en

philosophie. Aberration dont la note caractéristique en général est de ne point se tenir dans ce juste milieu qui est celui de la vertu authentique, de la stricte vérité. Bien venue, trois fois bien venue une philosophie qui sait fuir ces écarts pour rester dans les limites vraies que la nature elle-même lui trace. Or, la nature, fidèle à ses lois profondes, ne saurait tromper. C'est affirmer que tout système, toute doctrine qui s'inspire de ces lois a chance de réussir. Voilà qui a permis au thomisme de remonter le courant. Voilà qui surtout le met bien au-dessus de toutes les tentatives faites le long des âges pour résoudre le problème de la certitude.

On ne saurait assez le proclamer, la philosophie thomiste a un culte pour la raison. Non pas, sans doute, un culte faux qui en fasse une idole et lui décerne les honneurs dus à Dieu seul. Mais un culte véritable qui se fonde sur son essence même, parce qu'il reconnaît en elle un instrument merveilleux de science certaine à condition toutefois que l'on s'en serve pour cette fin et non pas pour une autre.

Et au cours des siècles ce fut la gloire incomparable des Pères et des Docteurs de l'Église, des écrivains ecclésiastiques, que cette confiance légitime en la raison, confiance qui lui fixe des bornes, confiance qui en même temps ne la soustrait pas à la douce et salutaire influence de la foi. Ils ont été des apologètes célèbres, précisément parce qu'ils surent faire un usage juste et constant de ce *lumen rationis*, le plus beau don que Dieu ait fait à l'homme. Autrement dit, ils ont été cela parce qu'ils furent en premier lieu des philosophes dignes de ce nom, qui surent mettre au service des vérités révélées toutes les ressources de la science dont le propre est de rechercher les causes ultimes des choses. Mais entre tous ces philosophes, nous dirons avec Léon XIII, " brille d'un éclat sans pareil, leur prince et maître à tous, Thomas d'Aquin, lequel, ainsi le remarque Cajetan, *pour avoir profondément vénéré les Saints Docteurs* qui l'ont précé-

dé, *a hérité en quelque sorte de l'intelligence de tous.* Thomas recueillit leur doctrine comme les ombres dispersés d'un même corps ; il les réunit, les classa dans un ordre admirable, et les enrichit tellement, qu'on le considère lui-même, à juste titre, comme le défenseur spécial et l'honneur de l'Église." (1)

Défenseur spécial de l'Église, saint Thomas le fut, encore une fois, parce qu'il a toujours été le champion de la raison. Et juste au temps où partout l'on déblatérait contre les croyances chrétiennes, où on les montrait comme opposées au plus élémentaire bon sens et, voire, à la science, il était on ne peut plus opportun de remettre en honneur, de placer au pinacle une doctrine, des principes, des enseignements qui se chargeaient de laver la doctrine révélée de toutes ces accusations et de toutes ces calomnies. Il fallait donc rappeler et démontrer à nouveau que la foi et la raison sont faites pour vivre en une perpétuelle harmonie. Harmonie qui explique les services mutuels que toutes deux sont appelées à se rendre. Mais, au préalable, il était nécessaire de faire confiance à la raison elle-même. Et, on l'a vu, la philosophie de saint Thomas justifie amplement la déférence que l'on doit avoir à l'égard de cette précieuse faculté. Cela admis, s'imposait la tâche de prouver que réellement notre intelligence, *servatis servandis,* est l'auxiliaire précieux et indispensable des dogmes révélés.

*
* *

Plus et mieux que toute autre philosophie, le thomisme s'est chargé de cette importante mission. Pour la centième fois rappelons que le thomisme ouvre toutes grandes, en exposant les motifs de croire, les avenues vers le dogme : avenues bien connues, qui sont les vérités fondamentales, préam-

(1) *Aeterni Patris*

bules à l'acte de foi. Ainsi l'existence de Dieu, d'un Dieu transcendant et personnel, infini en perfection, en sagesse et en justice, Créateur, Providence, capable de révéler le vrai aux hommes et incapable de se tromper ou de nous tromper, voilà les toutes premières vérités que la raison établit avant de donner son adhésion aux mystères. Et puis, l'authenticité de l'Évangile, la possibilité du miracle, l'institution de l'Église, l'existence de l'âme humaine, sa divine origine, son immortalité, le libre arbitre, l'obligation morale, les premiers principes de l'ordre spéculatif et de l'ordre pratique ; les idées d'être et de non-être, de vrai et de faux, de bien et de mal, les principes de contradiction, de raison suffisante, de finalité, etc., tel est, en bref, ce que démontre encore la raison. Et, il faut avouer qu'aucune autre philosophie que la Scolastique ne peut remplir ce rôle important à la satisfaction de tous, car elle seule reconnaît entièrement à notre intelligence cette puissance de découvrir le vrai et de le prouver. (1)

Pourtant, la raison, la raison de la Scolastique, du thomisme surtout, fait encore plus. Grâce à sa pénétration naturelle, elle fouille les divers ordres de connaissances et trouve des analogies heureuses qui lui permettent de présenter nos dogmes, les mystères spécialement, d'une façon aussi intelligible que possible. Et si de nos jours, la Théologie est constituée comme science distincte, c'est encore à elle que nous le devons. En effet, elle lie entre elles, d'abord les vérités naturelles, puis, celles-ci aux vérités révélées, de manière à en faire un ensemble bien cohérent et dûment systématisé, ce qui est le propre de la science véritable. Or, il est avéré que toutes les autres philosophies qui ont essayé cette systématisation ont lamentablement échoué. Comment, au demeurant, ne point déformer les vérités dogmatiques lorsqu'on définit la raison " une organisation utilitaire

---

(1) Miles CHRISTI. *L'introduction de la Scolastique dans l'enseignement secondaire.* Une expérience et quelques réflexions, p. 32.

de la pensée en vue de la pratique " ? Dès lors, les dogmes ne sont plus des vérités immuables, mais plutôt une " attitude ", ou une " conduite " exigée par eux de nous. Ajoutons que la bonne définition des mystères, par exemple, comporte des notions qui ressortissent à la philosophie, comme celles de substance, de nature, d'existence, de personne et même celle de Dieu. Alors que dire d'une philosophie qui ne fait cas de ces concepts ou mieux qui n'en a pas le sens exact ? Encore une fois, ce reproche, il n'y a que la Scolastique qui ne le mérite pas. Et rien d'étonnant donc que l'Église lui ait donné ses préférences. Et rien d'étonnant aussi que cette philosophie qui respecte si bien la raison soit comme le défenseur-né de la foi, puisque la plupart des objections contre nos mystères viennent soit de la méconnaissance des droits de la raison, soit de fausses définitions que se plaisent à colporter divers systèmes, lesquels se moquent des rigides démonstrations de la Scolastique.

L'un des grands services que le thomisme rend à la foi, c'est donc de la défendre contre les erreurs, c'est de répondre à des objections ineptes, c'est d'être son rempart, son mur d'enceinte contre tous ses ennemis. Nous le répétons, la plupart des arguties contre nos dogmes viennent de termes mal définis, d'idées fausses concernant la raison et son mécanisme. Dès lors la vraie philosophie, mettant tout à sa place, n'est-elle pas en état de résoudre victorieusement tous ces doutes proposés par le rationalisme ?

Aussi bien, l'Église a-t-elle toujours regardé la philosophie thomiste comme le bouclier de la foi. L'hérésie a dit : *Supprimez Thomas et je détruirai l'Église.* " Vain espoir, écrit Léon XIII, mais non point vain témoignage". C'est pourquoi au modernisme " rendez-vous de toutes les hérésies ", Pie X, marchant sur les traces de son prédécesseur, a opposé la philosophie de saint Thomas.

Un second motif en faveur de la restauration thomiste invoqué par Léon XIII est " le bien de la société ". Encore ici les faits lui ont donné grandement raison. Car, tous les bouleversements sociaux qui s'échelonnent le long des années, spécialement dans les temps modernes, ne sont rien autre chose que la mise en pratique d'idées fausses, erronées concernant les principes fondamentaux, les bases inébranlables sur lesquelles s'appuie la société.

L'immense péril, dit Léon XIII, dans lequel la contagion des fausses opinions a jeté la famille et la société civile, est pour nous tous évident. Certes l'une et l'autre jouiraient d'une paix plus parfaite et d'une sécurité plus grande si, dans les académies et les écoles, on donnait une doctrine plus saine et plus conforme à l'enseignement de l'Église, une doctrine telle qu'on la trouve dans les œuvres de Thomas d'Aquin. Ce que saint Thomas nous enseigne sur la vraie nature de la liberté qui, de nos temps dégénère en licence, sur la divine origine de toute autorité, sur les lois et leur efficacité, sur le gouvernement paternel et juste des souverains, sur l'obéissance due aux puissances plus élevées, sur la charité mutuelle qui doit régner entre tous les hommes ; ce qu'il nous dit sur ces sujets et autres du même genre, a une force immense, invincible, pour renverser tous ces principes du droit nouveau, pleins de dangers, on le sait, pour le bon ordre et le salut public. (1)

En effet, la famille et la société civile " jouiraient d'une paix plus parfaite et d'une sécurité plus grande ", si partout on se conformait à la doctrine de saint Thomas.

Il serait trop long d'exposer ici tout l'enseignement de l'Ange de l'École sur la famille, par exemple, fondement de la société civile. Bornons-nous à quelques brefs énoncés. Tandis que les sociologues, de l'école organiciste appellent, un peu solennellement, la famille : la *cellule du corps social*, saint Thomas, qui usait rarement et sobrement des métaphores, dit tout bonnement qu'elle est *l'élément primordial de la cité*. Oui, en effet, elle est bien cela la famille ;

---

(1) *Aeterni Patris.*

elle est cela, surtout à cause de sa *stabilité*, de son *indissolubilité* et de son *unité* que notre saint revendique pour elle plus que tout autre.

Comment la famille pourrait-elle être cette base solide, immuable, sur laquelle s'appuie la société tout entière, si elle n'était qu'un agrégat d'éléments unis accidentellement, passagèrement, une union libre dont les membres, pour les plus futiles raisons, auraient le droit, voire l'obligation de se quitter et de se séparer pour toujours. Alors, il arrive ce que tous les jours nous constatons : les enfants qui poussent comme des arbustes sauvages, jetés pêle-mêle sur la rue, candidats à tous les crimes et à toutes les hontes. On parle beaucoup de la criminalité juvénile, on est effrayé des attentats de toutes sortes qu'une prime jeunesse se vante aujourd'hui d'avoir à son crédit. Eh ! bien, de tout ce mal vraiment redoutable, c'est la plaie du divorce et de l'union libre,— au fond les deux reviennent au même,— qui est aux trois quarts la cause.

Et puis, on sait que la crise de l'autorité par trop réelle, est à l'ordre du jour. Pourquoi ne respecte-on plus le pouvoir, pourquoi ne lui rend-on pas tous les devoirs auxquels il a droit ? L'insubordination existe dans toutes les couches de la société, elle règne dans tous les groupements, dans toutes les associations. Cette insoumission, cette indépendance, d'où vient-elle ? En grande partie, de ce que le vrai concept de l'autorité, du commandement, qui est le concept thomiste, est oublié, abandonné. On s'en moque ici et là, on le trouve par trop moyenâgeux. Mais pesez si vous le pouvez les conséquences des définitions erronées que la révolution y a substituées et qui, plus modernes, plus satisfaisantes, apparemment, pour les goûts faussés des esprits contemporains, n'en sont pas moins la cause de toutes ces désobéissances à la loi, de tous ces attentats à la propriété que la police la mieux organisée et la plus disciplinée ne saurait toute seule enrayer.

En vérité, tant qu'avec saint Paul et saint Thomas on ne voudra point admettre que la source de toute autorité est Dieu, et qu'ici-bas ceux qui l'exercent en sont les représentants, tous les efforts faits pour rétablir et maintenir l'ordre resteront à peu près inutiles. Sans doute, les têtes peuvent se courber et même tomber, mais les volontés, mais les intelligences demeureront insoumises. Et pourquoi? Parce qu'elles manquent des principes vrais et des justes directives que seuls peut fournir la véritable doctrine, celle du Prince de la Philosophie.

La bonté primitive de l'homme rêvée par Jean-Jacques Rousseau est un défi à toute contrainte légitime, et donc, à toute autorité digne de ce nom. Car

à l'origine était l'homme, et l'homme était libre, et l'homme était bon, et tous les hommes étaient égaux... ainsi débute son évangile.

Il estime que les temps sont venus où les nations elles-mêmes doivent rompre leurs liens et s'affranchir de toute domination.

Il ne faudra plus, pour commencer, que rien vienne nous rappeler la dépendance originelle de la société à l'égard du Créateur. Qu'on cesse de parler d'institution naturelle, nécessaire, voulue par Dieu. L'état social sera tenu pour un état de choses établi à l'initiative des associés.

Née d'un contrat, la société prendra la forme et suivra l'impulsion que lui donneront ses fondateurs, les hommes. Ne devient-elle pas leur chose, étant déjà leur créature? N'en disposent-ils pas en vertu de leur droit d'auteur? Elle ira, toute étoile éteinte, là où il leur plaira.

La nation sera encore gouvernée,— il le faut bien, il le faudra toujours,— mais le pouvoir ne se croira plus obligé de prendre dans le bien commun ses inspirations et d'en recevoir des directives.

La société, comme l'individu, n'obéira qu'à elle-même. L'autorité, toute autorité appartiendra à la Volonté générale.

Ne demandez pas à Rousseau quel sort réserve à la liberté individuelle ce pouvoir illimité. Sa réponse vous persuaderait tout simplement qu'il vous tient pour un idiot.

L'*unum necessarium* c'est de proclamer, d'établir à tout prix, d'organise n'importe comment la souveraineté populaire. Tel est le nouvel objet du programme politique (1).

---

(1) S. DEPLOIGE. *La crise de l'Autorité*, Cours professé à la Semaine Sociale de Lyon, 1925.

Tout juste, n'est-ce pas, le contre-pied de la doctrine thomiste. Dans le système rousseauiste la théorie du Bien commun se trouve réduite à l'état de notion fossile. Du coup, l'autorité cesse d'être un agent discipliné au service de la communauté. Elle se transforme plutôt en une puissance anormale, une force neutre, livrée aux caprices de l'opinion publique. Pour saint Thomas, au contraire, le Bien commun est le leitmotiv, la raison d'être de l'autorité. Et cet intérêt commun est pour elle une force qui la retient sur la pente, une influence ferme et douce en même temps qui la guide et l'empêche de dévier.

Vous vous rappelez au surplus que pour l'Ange de l'École la société est naturelle à l'homme. Ce dernier ne peut donc pas y renoncer à volonté. Et cette doctrine de l'origine de la société civile en assure toute la stabilité. Parce que sociable, en effet, de sa nature, l'homme instinctivement aime rester en compagnie de ses semblables pour l'excellent motif que là seulement il trouve de quoi satisfaire ses besoins les plus nécessaires et les plus légitimes. Donc, pour l'homme, se révolter contre l'autorité, rompre les liens qui l'attachent à ses semblables, c'est quelque chose qui répugne à sa nature d'être raisonnable.

Inutile d'insister davantage, puisqu'il est facile, par ce qui a été dit, de se rendre compte combien voyait juste le grand Léon XIII lorsqu'il demandait de revenir à la doctrine thomiste afin d'assurer dans le monde, le " bon ordre " et le " salut public ".

Certaine sociologie, celle de Durkheim, par exemple, a bien dénoncé la nocivité du *Contrat Social.* Mais prisonnière du positivisme et de l'agnosticisme, elle se met dans l'impossibilité de trouver la vraie cause du mal, et partant, de lui apporter le remède adéquat. Car " l'essentiel du rousseauisme ne se retrouve ni dans la prétention de n'admettre qu'une forme de gouvernement, ni dans l'hostilité aux associations, ni dans l'exagération de la mission de l'État.

Ce que Rousseau a commencé par dénaturer, c'est la notion de l'homme. Il le conçoit comme un libertaire faisant fi de ce qui est, pour penser ce qu'il lui plaît, et de ce qui doit être pour agir comme il lui plaît. Libre pensée,— autonomie de la volonté : tels sont les deux axiomes fondamentaux de Jean-Jacques ". (1) Voilà, en réalité, tout le dogme de Rousseau. Et comment le réfuter, comment parer à toutes les conséquences funestes auxquelles il a donné naissance, si ce n'est en revenant à la vraie notion de la nature humaine? Or, cette notion il n'y a pas de philosophie autre que celle de saint Thomas capable de la fournir et de la démontrer d'une façon irréfutable.

*

* *

Ce n'est pas seulement la foi, ce n'est pas seulement la société qui bénéficie de la restauration thomiste, c'est encore la science, au dire de Léon XIII. Pour le moins étrange, a dû paraître à plus d'un, cet argument présenté par le Pape aux évêques du monde entier pour les convaincre de l'opportunité du retour à la philosophie traditionnelle ! Au vrai, lors de la publication d'*Aeterni Patris*, le scientisme, fils légitime de Descartes, régnait en maître dans le monde de la pensée : le scientisme, qui professe le déterminisme le plus absolu en tout, et pour qui, tout, en définitive, se ramène à un problème de mathématique ! " Ce sont les mathématiques, écrira plus tard Boutroux, qui communiquent à la science leur nécessité... Nous croyons que tout est déterminé, parce que nous croyons que tout en réalité est mathématique. Telle est la racine du déterminisme moderne ". En effet, nous voyons bien en cela l'écho fidèle du cartésianisme qui explique tout par l'étendue et le mouvement et ramène le problème du monde matériel à un problème mécanique.

---

(1) S. DEPLOIGE. *Ibid. Le conflit de la Morale et de la Sociologie*, 3e édition, 1923. Paris, *Nouvelle librairie nationale.*

Fidèle à cette doctrine, deux siècles après, Taine dira que " le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre ". (1)

Dès lors, une philosophie, qui est tout à l'opposé de ces systèmes en vogue, devait provoquer surprises et sourires lorsqu'un Pape, malgré son génie, osa la remettre sur le piédestal d'où on l'avait fait si injustement descendre.

Tentative hasardeuse, peut-être, mais des plus opportunes, et que les faits, depuis, se sont chargés de justifier. Car, dans ce domaine scientifique, comme dans tous les autres, le thomisme respecte les droits intangibles de l'humaine raison, cependant que le scientisme les méconnaît. Faudrait-il une longue démonstration pour le rappeler ? Il ne semble pas. Qu'il suffise de dire, en raccourci, que ce besoin de connaître, besoin qui nous tourmente sans cesse, et qui ne se contente pas d'une explication de surface, est loin d'êtres satisfait lorsqu'on fixe à l'homme le fait brut, et pas autre chose, comme terme de ses raisonnables aspirations. Eh ! bien, voilà tout le rôle que remplit le scientisme auprès de notre faculté de connaître. N'est-ce pas la renfermer dans un cercle trop étroit ? Méthode dangereuse qui finit par l'anémier, la dégrader en la mettant au rang des simples facultés sensibles. Et d'ailleurs, l'observation la plus élémentaire nous permet d'affirmer que les scientistes les plus convaincus ne peuvent eux-mêmes résister à cet élan spontané de leur raison qui veut toujours aller au delà du phénomène, pour arriver à son pourquoi, à sa cause véritable. Ce qui revient à dire que tous, ils font de la métaphysique... sans le savoir, et cela, quelle que soit leur spécialité.

Sont-ils géomètres ! Alors, il leur faut étudier les lois de l'espace. Et comment le peuvent-ils sans avoir de l'espace une définition, une conception rationnelle ? Puis chercher la définition, puis arriver à un concept, à une conception ration-

---

(1) M.-C. FOREST, o.p. *Science et philosophie*, Revue trimestrielle Canadienne, mars, 1923.

nelle, n'est-ce pas philosopher, ou mieux, n'est-ce pas faire de la métaphysique ? Même constatation pour les physiciens. Les forces générales de la matière et les lois qui les régissent, et le phénomène physique par excellence, le mouvement, tel est à peu près le champ de la physique. Mais force, mais mouvement et loi, il est besoin de les définir aussi, il est besoin de les coordonner ensemble, sans quoi, on ne pourrait pas parler de science physique. Encore ici, cette façon de procéder n'est autre que celle du métaphysicien plus ou moins conscient. Et que dire des chimistes ! En présence des transformations des substances et des éléments constitutifs des corps, se peut-il qu'ils ne cherchent point la nature de ces mêmes éléments et le pourquoi de leurs combinaisons ? Et d'emblée s'offrent à leur esprit curieux les problèmes de la substance, de l'accident, du changement substantiel, qui tous ressortissent à la métaphysique. Sont-ils enfin naturalistes ! Ils n'échappent pas pour cela aux lois de l'esprit humain. Voyez-les dans leur exploration du monde vivant. Ils en font souvent le tour soit par voie d'analyse, soit par voie de synthèse. Mais quel que soit le chemin suivi, tous sont préoccupés par la notion de la vie, et tous la cherchent bien qu'ils s'en défendent. Or, qu'est-ce que cela sinon faire de la métaphysique ? Et Claude Bernard lui-même, qui, pourtant, prétend bien ne pas sortir du domaine de l'expérience, a donné de la vie la définition la plus métaphysique qui soit quand il la définit *une création* (1).

On ne saurait donc discuter l'opportunité d'une philosophie qui veut qu'on obéisse aux lois de l'intelligence, lois auxquelles les scientistes, même les plus convaincus, ne peuvent se soustraire. Et c'est précisément ce que fait le thomisme restauré par Léon XIII. Première raison de n'être pas surpris de ce que le Pape ait invoqué l'avancement des sciences en faveur du retour à saint Thomas. Mais il y en a d'autres.

(1) Mgr D'Hulst, *Mélanges philosophiques*, pp. 318-319.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la science n'est pas positiviste. Toujours elle fait usage des notions qui sont l'objet de la métaphysique. En effet, en tout domaine, elle cherche la substance, elle cherche la cause, elle cherche la fin. Réalités qui sont les conditions vraies de son progrès, mais qui, faussées, peuvent la conduire aux erreurs les plus funestes.

Sans doute, il n'y a pas que le thomisme qui fasse de la métaphysique, il n'y a pas que lui qui prétende respecter les notions de substance, de cause et de fin. Descartes, Leibniz, Cousin font aussi, à leur manière, de la métaphysique. Reste à savoir quel concept ils se forment de ces entités ontologiques qui sont comme l'étoffe de nos connaissances.

La définition aristotélicienne et thomiste de la substance est fondée sur l'expérience. Les changements accidentels et substantiels qui se produisent fréquemment dans la nature, et nous permettent d'arriver à la matière et la forme, voilà par quoi nous nous acheminons vers la notion exacte de cette réalité. En effet, ces deux éléments constitutifs, la matière et la forme, nous montrent l'être tel que l'expérience, l'observation sensible nous le révèle. Et celle-ci nous dit qu'il y a d'abord les êtres purement corporels, matériels, doués d'une forme substantielle, sans doute, mais qui ne leur donne qu'un caractère spécifique d'ordre inférieur. Au-dessus, il y a les substances vivantes, qui s'échelonnent suivant trois degrés : la vie végétative, la vie sensitive et la vie intellective. Enfin, dépassant le domaine de l'expérience pure, mais s'en servant, par induction et analogie, notre raison arrive à la substance par excellence, substistante par elle-même, totalement indépendante, qui est Dieu.

Comme il est facile de le voir, cette définition ouvre des horizons, et parce qu'elle s'appuie sur la plus authentique expérience, elle ne peut être un obstacle au progrès bien entendu des sciences tout court. La matière et la forme sur

lesquelles elle se base, confrontées avec tous les résultats de la science contemporaine, restent indemnes, car elles seules rendent compte, à la satisfaction de tous, des phénomènes qui se produisent dans les différentes catégories de substance.

Descartes a voulu simplifier. Et, pour lui, il n'y a que deux sortes de substances : la matière et l'esprit. La matière dont l'essence est l'étendue, l'esprit qui se ramène à la pensée. Dès lors, deux notions totalement séparées, deux entités qui ne viennent jamais en contact : d'un côté, l'esprit seul avec la vie dont il a la possession exclusive, de l'autre, la matière, le corps, soumis à un aveugle mécanisme, et chez qui l'âme loge comme une " étrangère dans une hôtellerie."(1)

Métaphysique à priori s'il en fut, qui se moque assez de l'expérience, et pour cause, met une entrave sérieuse à l'avancement de la science. Leibniz n'a pas été plus chanceux avec sa *monade*, laquelle est incapable de rendre compte de la passivité qui se manifeste dans la nature. Lui aussi, pour s'être éloigné d'Aristote, comme il l'avoue, du reste, lui-même, " a donné dans le vide et dans les atomes ". Il faut en dire autant de Cousin qui professe à son tour un spiritualisme aussi exagéré, et se fait de la substance un concept trop abstrait, une sorte de réalité trop parfaite qui vraiment ne s'affirme que de Dieu.

Et la causalité, et la finalité, autres notions métaphysiques que les sciences ne sauraient négliger. C'est encore la Scolastique qui les définit exactement, c'est elle encore qui ici satisfait pleinement la raison, laquelle " demande à suspendre à des clous résistants les chaines phénoménales, fussent-elles infinies ". (2) C'est dire à nouveau que ce n'est ni le positivisme avec sa pure succession des phénomènes, ni le matérialisme avec sa négation de toute finalité, et surtout, de la finalité immanente, qui assure le progrès des

(1) Mgr D'HULST, *ouv. cit.*, p. 333.

(2) E. BAUDIN. *Introduction générale à la philosophie.* Qu'est-ce que la philosophie ? p. 229.

sciences. Ou mieux, chimérique pour le moins est cette science des seuls phénomènes, qui condamne le savant à les regarder passer devant sa fenêtre et lui défend de chercher d'où ils viennent et où ils vont ! Véritable perversion de la nature des êtres organiques et inorganiques ! Au demeurant, le problème de la causalité aussi bien que celui de la finalité, les savants, à qui le mot métaphysique ne fait pas peur, l'ont résolu depuis toujours. Car tous, pour ne pas violenter la tendance naturelle de leur esprit, sont obligés d'affirmer que celui-ci va d'instinct au delà du phénomène, au delà du tangible, pour trouver la vraie cause et la fin véritable de ce qui est.

*
* *

Et voilà comment la métaphysique scolastique fait solide, très solide, le terrain de la science, en établissant nos connaissances sur le roc fondamental des principes ontologiques auxquels il faut toujours revenir. Elle est par là le guide éclairé des sciences, elle les conduit à leur but propre en les maintenant dans les cadres à elles tracés, et ainsi, encore une fois, elle assure efficacement leur progrès. Elle a le mérite de planer bien au-dessus de toutes les hypothèses scientifiques plus ou moins brillantes que l'on veut faire passer ici et là pour la science vraie.

De ce qui précède, on peut inférer que les sciences particulières sont subordonnées à la métaphysique. Oui, mais cette subordination n'enlève rien à leur autonomie. C'est ce qu'exprime Aristote lorsqu'il déclare que la direction de la métaphysique par rapport aux autres sciences est une direction politique, plutôt que despotique. En d'autres termes, la métaphysique laisse les sciences tranquilles dans leur domaine propre, à condition, cependant, que celles-ci respectent les normes qui les gouvernent, les directives générales qui sont leur sauvegarde.

N'y a-t-il pas, d'autre part, quelque assujettissement de la métaphysique aux sciences particulières ? Cette subordina-

tion, au dire de Jacques Maritain, se ramène à " une dépendance purement *matérielle,* en ce sens que le supérieur ne dépend de l'inférieur que pour se servir de lui, et non pour le servir ". (1)

Voici comment le même auteur décrit la position de la philosophie scolastique en face de la science moderne :

A l'égard de la *science* moderne... la position de la philosophie scolastique est facile à définir. Philosophie de l'être, fondée sur l'expérience, désireuse de se continuer avec les faits établis par les sciences positives, non seulement elle accueille tous ces faits, mais encore elle est la seule philosophie capable de les faire entrer dans un corps de doctrine, et de réaliser un jour l'union de la métaphysique et des sciences. Qu'il nous suffise d'invoquer, pour la physique, le témoignage de Duhem, montrant la nécessité de revenir à la physique des qualités ; pour la biologie, le témoignage de Driesch, forcé par ses travaux d'embryogénie expérimentale de restaurer l'animisme d'Aristote ; pour la psychologie, le témoignage de Wundt, écrivant dans la conclusion de ses *Principes de Psychologie physiologique :* " Les résultats de mes travaux ne cadrent ni avec l'hypothèse matérialiste ni avec le dualisme platonicien ou cartésien ; seul l'animisme aristotélicien, qui rattache la psychologie à la biologie, se dégage comme conclusion métaphysique plausible de la psychologie expérimentale " ; pour la science sociale, le témoignage de von Ihering : " Maintenant, dit-il en parlant de saint Thomas, que je connais ce vigoureux esprit, je me demande avec étonnement comment il est possible que des vérités comme celles qu'il a professées aient jamais pu tomber chez nos savants protestants dans un aussi complet oubli. Que d'erreurs on eût évitées, si on avait fidèlement gardé ses doctrines ! Pour ma part, si je les avais connues plus tôt, je crois que je n'aurais pas écrit mon livre, parce que les idées fondamentales que je tenais à publier se trouvent déjà exprimées avec une clarté parfaite et une remarquable fécondité de conception chez ce puissant penseur. "

D'autre part, la philosophie scolastique est seule en mesure de mettre les sciences positives à leur vraie place, de tracer comme il convient les limites de leur compétence, de faire voir clairement l'absurdité de ceux qui voudraient absorber en elles toute la connaissance humaine et même notre vie morale et notre bonheur ;

(1) *Éléments de Philosophie,* I, p. 80.

et en même temps de fonder et de justifier la valeur de ces sciences qui, dans l'ordre des causes secondes, atteignent la vérité, et en qui la part de convention et d'arbitraire ne provient que de leur sujétion aux mathématiques.

Actuellement, il est vrai, les sciences positives voisinent dans l'esprit de bien des savants avec une métaphysique ignare et présomptueuse, et elles échappent trop rarement à l'influence du scientisme. Ce qui en souffre, ce n'est pas les faits établis ni les lois proprement dites, mais les théories scientifiques, comme ne le montrent que trop certaines spéculations contemporaines, élaborées sans compétence philosophique, soit par des mathématiciens sur le *transfini* par exemple, soit par des physiciens sur la nature de l'espace et du temps : spéculations auxquelles on ne saurait rien reprocher tant qu'elles portent seulement sur les êtres de raison que la science est libre de fabriquer pour ses besoins, mais qui deviennent proprement insensées quand on prétend les imposer à l'intelligence comme l'exprssion philosophique de la réalité.

La scolastique, ici, doit d'une part élucider les principes des sciences et les résoudre en les principes suprêmes d'une métaphysique digne de ce nom, d'autre part purifier les sciences elles-mêmes de la métaphysique honteuse qui les imprègne trop souvent, et s'employer enfin, en reprenant tout de l'intérieur, à refondre progressivement l'immense quantité de faits et de matériaux amassés par elles dans une grande synthèse organique informée ou vivifiée par les principes de la philosophie première : œuvre vaste et difficile, qui répond à une des plus pressantes nécessités de notre époque.

Mais la philosophie n'est pas la servante des sciences. Elle les domine, elle les règle. Si la philosophie chrétienne doit s'assimiler les sciences, elle ne doit pas être assimilée par elles, elle doit garder sa liberté, son immatérialité (1).

Nous pourrions ajouter que l'opportunité de l'Encyclique *Aeterni Patris* apparaît encore si l'on songe que de leur côté " les beaux-arts demandent à la philosophie, comme à la science modératrice, leurs règles et leur méthode, et puisent chez elle, comme à une source commune de vie, l'esprit qui les anime " (2).

(1) *Antimoderne*, pp. 114-116.

(2) *Aeterni Patris.*

Mais ces considérations nous entraineraient trop loin. Aussi bien, est-il temps de mettre un terme à ce travail déjà long.

Nous croyons en avoir dit suffisamment pour montrer combien opportune a été l'intervention de l'immortel Léon XIII, quand en 1879, il adressa à l'univers entier cette Lettre pontificale, destinée " à remettre en vigueur et à propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas".

Dans cette même Encyclique, l'illustre Pontife parlant du Docteur Commun, dit qu'entre " tous les docteurs scolastiques brille d'un éclat sans pareil, leur prince et maître à tous, Thomas d'Aquin ".

A notre tour nous dirons que pour avoir signé ce document admirable, Léon XIII, lui aussi, brille dans l'histoire " d'un éclat sans pareil ", et peut être appelé à bon droit l'un des plus grands maîtres de la pensée catholique.

Arthur Robert, ptre.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ENCYCLIQUE

Toute la vie de saint Thomas d'Aquin est comprise entre deux faits bien significatifs, qui mettent en pleine lumière toute la carrière du saint Docteur.

C'est d'abord, dans la quiétude du Mont Cassin, sa première question à ses doctes maîtres : " Qu'est-ce que Dieu ? " C'est à Fossa-Nova, sur son lit de mort, l'explication du Cantique des Cantiques.

Sa vie, extraordinairement active, origine ainsi dans la contemplation du mystère divin, dans cette paix sublime qui enveloppe l'abbaye de saint Benoît. Quarante ans plus tard elle s'éteint, tout doucement, dans la contemplation de ce même mystère, pendant que l'âme du saint Docteur, pénétrant le livre de l'amour, fait entendre les derniers accents d'une voix qui a rempli le monde. Il est encore entouré de moines de saint Benoît, les Cisterciens de Fossa-Nova.

La précoce inquiétude du jeune comte d'Aquin oriente donc définitivement sa vie : il cherchera Dieu en tout, il ordonnera tout à Dieu. Saint Thomas a pu être philosophe tout autant que les plus authentiques, il reste incontestablement le Théologien. De sa première question : " Qu'est-ce que Dieu " à sa dernière réponse, dans l'explication du Cantique, il suit une ligne droite, ascendante toujours, sans jamais s'arrêter à ce qui ne relève pas de Dieu, mais ne négligeant rien de ce qui peut y conduire plus sûrement.

Quand saint Thomas reçut le saint Viatique, il résumait ainsi sa vie, dans une dernière protestation de foi et d'amour : " Je te reçois, prix du salut de mon âme ; c'est par amour de toi que j'ai étudié, que j'ai veillé des nuits

entières, que je me suis épuisé. C'est toi que j'ai prêché et enseigné ma vie durant." C'est la confession du théologien !

C'est précisément parce que saint Thomas a été le Théologien par excellence, que son œuvre philosophique égale, dépasse même celle des plus réputés philosophes.

Saint Thomas a compris, dès le premier instant de sa vie intellectuelle, que l'homme est fait pour Dieu ; que toute recherche de l'esprit, toute activité de la volonté doit avoir Dieu pour terme, tout aussi bien dans l'ordre naturel que dans le surnaturel. Dans l'état actuel de notre élévation à l'ordre surnaturel, l'homme parfait c'est le chrétien, où la grâce suppose la nature et où l'activité naturelle n'est que le prélude, mais nécessaire, de l'activité surnaturelle. C'est pour avoir compris cette vérité fondamentale que saint Thomas s'est donné pour tâche de faire connaître Dieu, comme il le dit, citant saint Hilaire : "*Ego hoc vel praecipuum vitae meae officium debere me Deo conscius sum, ut Eum omnis sermo meus et sensus loquatur.*" (*Contra Gentiles*, I, 2.) (1)

Ainsi orientée, l'activité de saint Thomas tendra vers Dieu. Distinguant parfaitement les deux ordres, naturel et surnaturel, il les unira en les subordonnant. La raison, dans les limites de son objet, ira à la conquête comme à la défense de la foi et recevra d'elle, en retour, de puissantes lumières pour ses propres spéculations. Le Père Sertillanges a ainsi résumé l'œuvre du saint Docteur : " Saint Thomas, écrit-il, s'est senti une vocation de conciliateur et s'est donné pour tâche principale, en philosophie, de rénover le système d'Aristote, dont il avait compris la valeur, pour l'adapter ensuite, en théologien, à une conception rationnelle du dogme." (2)

C'est dans ce cadre qu'il faut se placer pour comprendre, dans l'œuvre absolument une de saint Thomas, le développe-

(1) GILSON. *Le Thomisme*, p. 39.
(1) A.-D. SERTILLANGES. *Saint Thomas d'Aquin*, t. I, 14.

ment de sa pensée philosophique, (1) la supériorité de son système et ses principaux caractères doctrinaux.

Sans le dire explicitement, c'est ainsi que l'Encyclique *Aeterni Patris* nous montre saint Thomas, en établissant d'abord les distinctions que le saint Docteur met entre la foi et la raison, donnant à chacune son domaine propre, mais les harmonisant en de mutuels rapports qui profitent à l'une et à l'autre, dans une commune ascension vers Dieu. Puis, nous apparaît, dans l'ensemble du système du saint Docteur, l'incomparable valeur de cette scolastique thomiste, dont la méthode est le naturel procédé de la raison, dont la doctrine est la synthèse de la pensée humaine, traditionaliste et novatrice à la fois, universelle comme les principes sur lesquels elle s'appuie et qui sont puisés dans la réalité, participation des idées divines.

Mais avant d'entrer dans le développement de cet enseignement de l'Encyclique, il me paraît utile de donner un bref exposé des progrès de la pensée philosophique avant saint Thomas.

*
* *

Le développement de la philosophie a été lent dans le monde. Dans les âges reculés, l'Orient n'a pas connu la spéculation philosophique. Il est avant tout le berceau des religions, comme celui du monde, et l'oriental est resté essentiellement religieux et mystique. Les seuls fragments de philosophie que l'on trouve dans la littérature orientale sont des essais d'explications de problèmes qui ont deux solutions, une religieuse et l'autre philosophique, explications gauches où l'imagination a plus de part que la raison, qui ne peuvent sûrement pas servir à constituer un système

(1) E. GILSON. *Le Thomisme*, 39. " Si nous voulons chercher dans la complexe personnalité de saint Thomas un Docteur de la vérité philosophique, c'est seulement à l'intérieur du théologien que nous pouvons espérer le découvrir."

consistant de philosophie. Aussi bien, l'histoire de la philosophie orientale n'est-elle que l'histoire des religions.

Ce sera la gloire de la Grèce d'avoir donné la philosophie au monde. " Artiste et curieuse, écrit le Père Didon, la Grèce a le génie des formes, de l'esthétique et de la philosophie. En philosophie comme dans les lettres, la poésie et les arts, la Grèce a donné les formes typiques et réalisé l'idéal. On peut égaler ses maîtres, mais non les dépasser. Quiconque, après cet âge créateur, a voulu philosopher, c'est-à-dire résoudre le problème de la valeur de la raison, du principe des choses, de la destinée de l'homme et de la conduite de la vie, a dû reconnaître un aïeul et un maître chez les Ioniens ou les Italiques, chez les Eléates ou les Sophistes, dans le Portique ou l'Académie." (1)

Il a suffi de deux siècles et demi de spéculation à la pensée hellénique, de Thalès de Millet à Aristote de Stagyre, pour élaborer et porter jusqu'à la plus haute perfection possible dans ce monde païen, le système de philosophie dont nous vivons aujourd'hui. Il reste cependant dans cette philosophie des faiblesses et des imperfections qui montrent bien que la raison seule, privée des lumières de la foi, n'arrive pas toujours à épuiser toutes les virtualités de son propre objet, et qu'elle reste sujette à bien des erreurs.

C'est cette philosophie grecque qui devait peu à peu pénétrer le monde romain. Mais ce fut l'œuvre de plusieurs siècles. L'Orient donnait la religion, la Grèce apportait la philosophie, le génie positif des Romains allait unir les deux.

C'est d'abord le dogmatisme religieux qui absorbe la pensée des premiers siècles. Dans cette période patriotique, la spéculation philosophique n'a pas encore une place bien à elle. Elle est subordonnée au dogme qu'il s'agit de défendre contre les attaques des païens et des hérétiques. C'est précisément dans cet âge pré-scolastique que les Pères firent appel à la philosophie grecque. Mais, c'est saint Augustin

(1) DIDON, *Vie de Jésus.*

qui, introduisant Platon, a plus fait pour la philosophie, à cette époque. Il créera même une tradition qui, traversant le moyen âge, survivra, plus ou moins intacte, à travers les luttes d'écoles, pour arriver jusqu'à nous, dans le système, vénérable en vérité, d'une famille religieuse.

Après saint Augustin, qui est bien, sans avoir un système complet de philosophie, la figure dominante de cette époque patristique, il y aura une période de quatre siècles, du Ve au IXe, où la pensée philosophique sera mise de côté ou à peu près ; en tout cas, on ne fera que garder les positions sans véritable préoccupation de réel progrès.

Le réveil viendra au IXe siècle, et jusqu'au XIIe le travail sera intense : c'est la période de formation de la scolastique, l'élaboration du système, par la pénétration encore mesurée, mais de plus en plus effective d'Aristote. (1)

En somme, il aura fallu douze siècles pour, non pas donner la perfection, mais préparer l'avènement du prince des philosophes, qui réalisera, lui, au XIIIe siècle, l'idéal qu'Aristote même n'a pas atteint et que les prédécesseurs immédiats de saint Thomas, même Albert le Grand, n'ont contemplé que de loin, tout en le rendant possible et en en préparant la réalisation.

L'Encyclique donne au philosophe Albert le Grand une place à part dans la genèse de la scolastique thomiste : elle le nomme immédiatement après le saint Docteur. M. Étienne Gilson dit bien que l'œuvre d'Albert le Grand est historiquement inséparable de celle de saint Thomas, mais tous les matériaux qu'il a découverts et amassés se retrouvent ajustés les uns aux autres et sertis dans la synthèse admirable que saint Thomas a su en faire. (2)

(1) E. GILSON, *La Philosophie au moyen âge*, p. 4.
E. GILSON, *Le Thomisme*, p. 24.
MARCONE, *Historia philosophiae*.

(2) E. GILSON, *La philosophie au moyen âge*, p. 162.
A.-D. SERTILLANGES, *Saint Thomas d'Aquin*, T. I, Intr.

Il est incontestable que l'œuvre d'Albert le Grand a eu sur la formation définitive de la synthèse philosophique une influence unique et décisive. Dans la hiérarchie des génies qui ont préparé la grande synthèse du XIIIe siècle, il est le premier, après le Docteur angélique, dans ce que M. Gilson appelle l'œuvre de rénovation albertino-thomiste. (1) Mais nous touchons ici à saint Thomas.

*

* *

A l'école d'Albert le Grand, Thomas d'Aquin avait pris contact avec Aristote, mais un Aristote de meilleure marque que celui introduit par les penseurs juifs et arabes, qui le firent entrer dans le monde latin. Cette doctrine dépassait de beaucoup la philosophie de Platon. Comme son maître, Thomas comprit toute la valeur de ce système et tout le profit qu'on en pourrait tirer à l'appui du dogme catholique. (2) Mais il fallait pour cela le rénover, dissiper les justes suspicions qu'avait fait naître l'arabisme, en un mot christianiser Aristote et synthétiser sa pensée. Ce fut l'œuvre gigantesque qu'entreprit saint Thomas d'Aquin.

Nous avons dit, déjà, que le dogmatisme religieux laissa d'abord peu de place à la spéculation philosophique, mais qu'elle s'introduisit peu à peu. Au moment où saint Thomas parut dans le monde de la pensée, la philosophie occupait sûrement une place de choix dans l'enseignement des écoles. Cependant, on ne peut dire qu'elle jouissait d'une pleine autonomie ; elle s'était développée dans les cadres mêmes de la pensée théologique, et malgré les efforts que l'on fit pour séparer les deux domaines, on n'avait pas tout à fait réussi. Même saint Bonaventure est très imprécis sur ce

(1) E. GILSON, *la philosophie du moyen âge*, p. 163. Le R. Père G. Thery, O.P., a tout récemment découvert un manuscrit du Bx Albert le Grand, une *Summa Theologica*, extrêmement important, et dont la publication sera un apport très considérable à l'œuvre du *Docteur universel*.

(2) R. P. FOREST, *Saint Thomas d'Aquin, Le Philosophe*, p. 63.

sujet. (1) Albert le Grand fut le premier à libérer la raison, mais son œuvre restait imparfaite. (2) Il n'y avait pas encore entre la philosophie et la théologie de démarcation bien nette.

C'est une des gloires de saint Thomas, et l'Encyclique y insiste beaucoup, d'avoir à jamais séparé les deux domaines de la foi et de la raison, en établissant cependant entre les deux les plus harmonieux rapports. Voilà, selon M. Gilson, ce qui domine le développement de la philosophie thomiste.(3) " Cette doctrine sur les rapports entre la raison et la foi constitue dans le système thomiste la pierre angulaire dont le rôle et l'importance ne se comprennent qu'en fonction de l'ensemble de l'édifice ".(4)

Il semble que la première réponse que saint Thomas ait donnée à sa propre question : " Qu'est-ce que Dieu ? " est celle-ci : " Dieu est Vérité et de Lui découle toute vérité." Mais comment arriver à la connaissance de cette vérité ? " " Ce n'est pas vainement que Dieu a fait luire dans l'esprit humain la lumière de la raison ". (5) Dieu, faisant l'homme raisonnable, lui a donné la faculté d'arriver au vrai. Par sa raison l'homme s'élève jusqu'aux plus hautes spéculations. Partant de l'expérience sensible, par une triple abstraction. il monte jusqu'aux plus hautes régions de l'immatérialité ; partant du fait particulier il atteint la loi universelle ; le contingent l'élève jusqu'au nécessaire ; contemplant la créature, il découvre le Créateur, dont il connaît l'existence et les principaux attributs, d'une connaissance claire, évidente, qui force l'assentiment de l'esprit. C'est la connaissance humaine dans toute sa perfection, celle où l'intelligence, usant de ses propres forces, va jusqu'à l'extrême limite de son objet, jusqu'au plus haut principe de l'être, ou parce qu'il est lui-même l'être, *l'Ipsum esse*, ou parce qu'il le

(1) MARCONE, *Historia Philosophiae*, II, p. 216.
(2) MARCONE, *Ibid.*, II, p. 217.
(3) E. GILSON, *La philosophie au moyen âge*, p. 174.
(4) HEITZ, *Les rapports entre la philosophie et la foi*, p. 146.
(5) LÉON XIII, Ency. *Aeterni Patris.*

communique, Dieu, le premier moteur immobile ; la première cause efficiente, *causa causarum ;* le nécessaire qui seul rend compte de nos relatives nécessités ou de nos contingences ; le parfait, *sui diffusivum,* dans tous les genres ; intelligence première, suprême sagesse qui ordonne et dirige toutes les choses vers leurs fins propres. (1) C'est ainsi que sondant l'être dans ses dernières profondeurs, l'intelligence humaine découvre Dieu, ultime et principal objet de la philosophie. C'est ce qu'a vu l'aigle d'Aquin. " Si saint Thomas, commentant Aristote, dit M. Gilson, définit la métaphysique, ou philosophie première, la science de l'être en tant que tel et de ses premières causes, lorsqu'il parle en son nom il laisse de côté la considération de l'être en tant qu'être et définit la métaphysique du point de vue de son objet suprême, le premier principe de l'être qui est Dieu ". (2)

C'est que ce principe suprême de l'être s'identifie avec sa fin ultime dont la considération est l'objet principal du sage : " *Sapientis est ordinare ad finem* ". Cette fin c'est la vérité, non pas une vérité quelconque, mais cette vérité première source de toute autre, cette vérité qui est premier principe de toutes choses : " *Non cujuslibet veritatis, sed ejus veritatis quae est origo omnis veritatis, scilicet quae pertinet ad primum principium essendi omnibus* ". (3) Voilà pourquoi saint Thomas conclut plus loin que la philosophie première est toute entière ordonnée à la connaissance de Dieu, comme à sa fin ultime. C'est ce qui la fait appeler une science divine. (4)

Personne jusque là, personne, pas même le Philosophe, qui avait pourtant déterminé que la Philosophie première est la science de la vérité, personne n'avait monté si haut,

(1) S. T. Ia P. Q. I, art. III.
(2) E. GILSON, *Le Thomisme,* p. 45.
(3) *Contra gentiles,* L. I, c. I.
(4) *Contra gentiles,* L. III, c. XXV.

personne n'avait vu plus clairement, personne n'avait indiqué avec plus de précision l'objet principal de la philosophie, de qui relève tous les autres : Dieu, la vérité par excellence, mais Dieu naturel, principe de l'être et sous Lui toute la hiérarchie, depuis " *l'ens mobile* " jusqu'à " *l'ens in quantum ens* " au plus haut degré de l'abstraction. " *Quaedam vero sunt ad quae etiam ratio naturalis pertingere potest, sicut est Deum esse unum et alia hujusmodi* ". (1)

N'est-ce pas affirmer que la Théodicée est la plus haute connaissance humaine, l'épanouissement même de la philosophie, puisque l'esprit humain est arrivé par elle à la considération de l'objet le plus sublime qui soit ? " Saint Thomas pousse hardiment l'esprit aussi loin que l'esprit peut aller et ne l'arrête que devant l'abîme ou l'altitude du mystère." (2)

Dans cette contemplation de sa fin naturelle, l'esprit humain jouit d'un premier contact avec Dieu. Contact sublime, perfection naturelle de l'homme ! Mais, hélas ! contact imparfait encore en comparaison de ce que Dieu auteur de la grâce réserve à sa créature de prédilection : les lumières de la foi ! Car, dit saint Thomas, " *In his quae de Deo confitemur duplex est veritatis modus.*"

Il y a une double manière d'arriver à Dieu-Vérité. Si haut que monte l'intelligence, il est des altitudes qu'elle ne peut atteindre par ses seules forces. " *Quaedam namque vera sunt de Deo quae omnem facultatem humanae rationis excedunt, ut Deum esse trinum et unum.*" C'est tout l'ordre surnaturel, c'est l'objet de la révélation. Dieu alors, par une action libre tout à fait gratuite, se manifeste à nous dans son intimité. Par la lumière de la foi nous pénétrons au centre de la divinité pour y prendre connaissance des intimes secrets de Dieu non pas cependant par une claire vision du mystère divin ; c'est par une connaissance obscure, " *argumentum non apparentium* ", imparfaite, il est vrai, mais réelle, bien

(1) *Contra gentiles*, L. I, c. III.
(2) G. TRUC, *La Pensée de saint Thomas*, Int. p. 31.

réelle, positive et objective, qui nous manifeste ce qu'est Dieu surnaturel, avec une certitude inébranlable, fondée sur la véracité et l'infaillibilité de Dieu lui-même.

Par cette révélation directe nous atteignons encore la vérité première, (1) mais dans ce qu'elle a de plus transcendant et d'inaccessible à toute intelligence créée . Cette vérité première se disant elle-même, rendant témoignage d'elle-même, est la suprême garantie de notre foi, le motif même de notre adhésion à l'incompréhensible, à l'ineffable. (2)

Tel est l'objet de la foi, telle est la raison que nous avons de l'accepter sans aucune crainte d'erreur.

Voilà séparés les deux domaines de la foi et de la raison. Saint Thomas a assigné à chacune un objet propre et un motif formel distinct ; (3) elles ont cependant le même objet matériel : Dieu, Vérité première et source de toute vérité. (4)

*
* *

Comment alors concevoir la possibilité d'un désaccord entre la raison et la foi, puisque toutes deux considèrent à la faveur de lumières différentes des aspects distincts d'une même vérité, puisque l'une présuppose l'autre et la perfectionne, comme la grâce la nature : " *cum igitur gratia non tollat naturam sed perficiat ;* " (5) puisque l'une va rejoindre l'autre, démontrant certaines vérités qui, à proprement parler ne sont pas de la foi, (6) mais que Dieu a voulu révéler, pour faciliter la connaissance des choses de la foi. Léon XIII, dans son Encyclique, reprenant l'argument de saint Thomas, insiste longuement sur les harmonieux rapports de la raison et de la foi. " Nous ne devons pas, dit-il, ni mépriser, ni

(1) S. T. IIaIIae, Q. I, art. I. De Veritate, Q. XIII, art. VIII, ad 16.
(2) De Veritate, *Ibid.*
(3) S. T. Ia P. Q. I, art. I.
(4) *Ibid.* ad IIIum.
(5) S. T. Ia P. Q. I, art. VIII, ad IIum
(6) " Non sunt articuli fidei, sed præambula ad articulos ".

négliger les secours naturels mis à la portée des hommes par un bienfait de la divine Sagesse, laquelle dispose tout avec force et suavité, et, de tous ces secours le plus puissant est, sans contredit, l'usage bien réglé de la philosophie. Ce n'est pas vainement que Dieu a fait luire dans l'esprit humain la lumière de la raison, et tant s'en faut que la lumière surajoutée de la foi éteigne ou amortisse la vigueur de l'intelligence ; au contraire, elle la perfectionne, et, en augmentant ses forces, la rend propre à de plus hautes spéculations." (1)

C'est d'abord la raison qui profite à la foi. *Fides praesupponit cognitionem naturalem*, dit saint Thomas. En plusieurs endroits, notamment dans le *Contra Gentiles*, le *De Veritate*, *la Somme théologique* et le *Commentaire sur le livre De Trinitate* de Boëce, le saint Docteur nous montre le rôle glorieux de la raison démontrant certaines vérités qui ne sont pas, il est vrai, inaccessibles à la raison, mais que Dieu, dans son extrême bonté, a voulu révéler " afin que confirmées par l'autorité divine elle puissent, sans aucun mélange d'erreur, être connues de tous." (2)

C'est l'argument même du Docteur angélique pour prouver la nécessité morale de la révélation des vérités naturelles. Mais n'est-ce pas la gloire de la raison d'aller ainsi au devant de la foi, et d'être chez elle en un domaine où Dieu, cependant, a cru devoir projeter les lumières de la foi ? Est-il rien de plus apte à " disposer les esprits à accepter la révélation ? " (3) S'il est un docteur qui a ainsi " tourné à l'avantage et à l'utilité de la doctrine révélée ces vérités reconnues même par les philosophes païens," (4) c'est bien le rénovateur du système d'Aristote : Thomas d'Aquin. N'est-ce pas le but avoué du *Contra Gentiles ?* Qui ne voit le chemin commode et facile que cette méthode philosophique ouvre à la foi ?

---

(1) LÉON XIII, *Aeterni Patris.*
(2) Id. *Ibid.*
(3) Id. *Ibid.*
(4) Id. *Ibid.*

Ce n'est là que le premier service que la raison rend à la foi. Il en est un second plus glorieux pour la raison, puisque par là elle sert plus immédiatement encore à la révélation. " Nous devons employer la philosophie, dit saint Thomas, pour faire mieux comprendre les choses de la foi, au moyen d'analogies comme l'a fait saint Augustin, dans son livre *De Trinitate*, où il emploie nombre de comparaisons empruntées à la philosophie, pour exposer avec plus de clarté le mystère de la Trinité." (1)

Toutes les vérités qui se rapportent aux mystères divins dépassent infiniment notre mode de connaître, cependant la révélation les propose à notre intelligence. La philosophie viendra ici au secours de la foi. Elle nous aidera à pénétrer les vérités surnaturelles, non pas certes, pour nous en donner la compréhension, mais pour les proportionner, en quelque sorte, à notre intelligence, en fournissant d'abord les formules qui habillent le dogme. Et puis, partant de la connaissance naturelle des choses qui nous entourent, du sensible, du matériel, la raison nous conduit aux choses d'en haut, à l'immatériel, de l'humain au divin, par comparaisons et analogies, jusqu'à nous donner une certaine connaissance, " *per speculum in aenigmate* ", mais connaissance réelle quand même, des choses pourtant incompréhensibles que cachent les formules dogmatiques.

C'est par la théologie surtout, cette science mixte, divino-humaine, que la philosophie rend service à la foi. Avec l'aide de la philosophie thomiste, la théologie a synthétisé " comme en un seul corps, les célestes doctrines, les a disposées avec ordre chacune en son lieu". (2)

Puis quand la théologie a épuisé ses propres arguments, l'autorité divine, la raison humaine vient les confirmer " par des preuves appropriées et inébranlables ". C'est de cette philosophie que la théologie scolastique a reçu " la

(1) *In libro Boetii de Trinitate*, Q. II, art. III.
(2) LÉON XIII, *Aeterni Patris*.

nature et le caractère d'une vraie science". (1) Sans doute, aucun système de philosophie n'est inféodé au dogme, mais il en est certainement un qui est plus en harmonie avec la vérité révélée et la connaissance que l'homme doit en avoir. C'est celui dont Henri Bergson a dit qu'il est " la métaphysique naturelle de l'intelligence humaine ". Après ce témoignage inattendu nous ne sommes pas surpris d'entendre le successeur de Léon XIII, Pie X, déclarer que " abandonner saint Thomas, surtout en métaphysique, ne va pas sans grave dommage ". Et si Pie XI, glorieusement régnant, déclare " qu'en théologie plus encore qu'en philosophie, saint Thomas a la primauté ", il reconnaît que le philosophe est pour le théologien et commande de suivre " non seulement la méthode, mais aussi la doctrine et les principes du prince des philosophes ".

Tel est l'enseignement de l'Encyclique *Aeterni Patris*, qui rappelle celui du Concile du Vatican.

Enfin, " il appartient aux sciences philosophiques, dit Léon XIII, de protéger religieusement les vérités divinement révélées et de résister à l'audace de ceux qui les attaquent. C'est là, certes, un beau titre d'honneur pour la philosophie, d'être appelée le boulevard de la foi et comme le ferme rempart de la religion." Dans le commentaire du livre de Boëce, saint Thomas dit lui-même : " Dans la doctrine sacrée nous pouvons utiliser la philosophie pour combattre les attaques dirigées contre la foi, soit en montrant que les arguments que l'on apporte sont faux, soit en montrant qu'ils ne concluent pas nécessairement. " Ce fut toujours le rôle de la philosophie, dès les premiers siècles, de défendre la foi contre toutes les attaques ; nous avons dit que c'est même ce qui a retardé son développement autonome. Mais après la synthèse thomiste, pas un système n'a été plus efficace pour condamner les fausses philosophies et leurs funestes conséquences dans le domaine de la foi.

(1) LÉON XIII, *Aeterni Patris.*

En réalisant cette grande synthèse, en débarrassant la philosophie d'Aristote de ses faiblesses et de ses erreurs, en gardant de Platon ce qui pouvait servir à son œuvre, mais en rejetant ses incontestables déficiences, le grand Docteur d'Aquin a forgé l'arme la plus puissante pour les combats de la raison contre ses propres abus, et assuré les victoires de la foi contre ses ennemis de tous les temps.

Cette grande supériorité de la scolastique thomiste vient de ce que saint Thomas, comme nous l'avons dit plus haut, a su assigner à la raison son propre objet et, par là, lui a fixé des limites. Usant de son autonomie dans son domaine propre, elle va jusqu'à la frontière du divin et là s'arrête devant le mystère, pour se constituer la servante de la foi. Illuminée d'en haut, la raison " doit se tenir souverainement honorée d'être admise à remplir auprès des célestes sciences les fonctions de servante, et par un bienfait de Dieu, de pouvoir les approcher en quelque façon ".

*

* *

En poussant si loin, dans cette subordination, le pouvoir de la raison humaine, saint Thomas fait plus pour la dignité de l'homme et l'honneur de la science proprement humaine que tous les rationalistes, " dont les assertions pleines d'erreurs ont porté les hommes au comble de la folie ". (1) En effet, si la raison aide la foi, en la servant, en retour la foi procure à la raison les plus grands avantages. Léon XIII, suivant saint Thomas, ne craint pas d'affirmer " que la splendeur des vérités divines, en pénétrant l'âme vient en aide à l'intelligence elle-même, et, loin de lui rien ôter de sa dignité accroît considérablement sa noblesse, sa pénétration, sa solidité".

---

(1) LÉON XIII, *Aeterni Patris*.

Que de fois, hélas ! la raison s'est égarée dans " les vaines subtilités " dont parle l'Apôtre. Que de fois ses propres lumières l'ont éblouie ! L'esprit humain est infirme, et laissé à lui-même, il court toujours le risque de défaillir à la poursuite de son objet. Léon XIII, dans son encyclique, nous fait voir que " parmi les philosophes qui n'eurent pas le bienfait de la foi, ceux mêmes qui passaient pour les plus sages tombèrent dans de monstrueuses erreurs ". N'est-ce pas toute l'histoire de la philosophie païenne, l'histoire de la pensée à travers tous les âges, quand elle s'est crue souveraine et n'a cherché que ses lumières ? N'est-ce pas le triste spectacle que nous offrent les systèmes contemporains, qui professent que le visible est tout ? " Ne croit-on pas vaguement, durant le jour, que les étoiles sont éteintes ? Il suffit d'une coulée de lumière pour nous cacher l'infini lointain ". (1)

Aristote a bien jugé la folie de ses pères, quand, faisant l'éloge d'Anaxagore, qui réussit à se dégager de la matière pour s'élever jusqu'à un certain spiritualisme, au théisme même, il dit de lui qu'il " est apparu comme un esprit sérieux, au milieu de la cohue de ceux qui parlaient à tort et à travers." Et pourtant que nous sommes loin de la vraie philosophie ! Le Philosophe lui-même, Aristote, plus sage que Socrate, qui, " le premier, ramena la philosophie du ciel sur la terre", selon le mot de Cicéron ; plus sage que le Divin Platon, dont l'Idéalisme et la Poésie la firent remonter au ciel, Aristote lui-même n'a pas réussi à garder sa raison de toute défaillance, et au milieu des plus sublimes doctrines, il mêle de monstrueuses erreurs, comme s'exprime Léon XIII, sur Dieu, sa nature, sur l'origine du monde, la création, le gouvernement du monde, la vertu, la fin dernière et la béatitude de l'homme. Il manquait à ce génie si puissant l'étoile qui guide, *Lumen in cœlo*, disons la lumière de la foi.

---

(1) A.-D. SERTILLANGES, *Ce que Jésus voyait du haut de la Croix.*

Quel contraste si nous suivons attentivement l'ascension de la pensée humaine aidée par la révélation. L'Encyclique fait défiler devant nos yeux les Pères et les Docteurs de l'Église. Ce sont les martyrs saint Justin et l'invincible Irénée, Pontife de Lyon, c'est Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, Athanase et Chrysostome, c'est Basile le Grand et les deux Grégoire qui " sortaient d'Athènes, ce domicile de tous les arts, où ils s'étaient pourvus abondamment de toutes les ressources de la philosophie". Mais je vous cite l'Encyclique pour vous parler d'Augustin, " ce puissant génie qui, pénétré à fond de toutes les sciences divines et humaines, armé d'une foi souveraine, d'une doctrine non moins grande, combattit sans défaillance toutes les erreurs de son temps. Quel point de la philosophie n'a-t-il pas touché, n'a-t-il pas approfondi, soit qu'il découvrît aux fidèles les plus hauts mystères de la foi, tout en les défendant contre les assauts furieux de ses adversaires ; soit que, réduisant à néant les fictions des Académiciens et des Manichéens, il assît et assurât les fondements de la science humaine ou recherchât la raison, l'origine et la cause des maux sous le poids desquels l'humanité gémit ? Avec quelle élévation, quelle profondeur, n'a-t-il pas traité des anges, de l'âme, de l'esprit humain, de la volonté et du libre arbitre, de la religion et de la vie bienheureuse, du temps et de l'éternité, et jusque de la nature des corps, sujets aux changements " !

Que voyons-nous ? La foi guide la raison et la doctrine divine épure la vérité humaine ! Le trésor est déjà considérable quand les scolastiques vinrent, en apportant leurs richesses, faire la synthèse. Mais il est un nom qui fait pâlir tous les autres: le nom de celui qui, harmonisant si bien en lui-même la foi et la raison, a pu en parler divinement ; c'est celui qui, pénétré des lumières de la foi, héritant de l'esprit de tous les Pères, synthétisant la pensée de toutes les sagesses humaines, éleva à la raison le plus beau monument qui

soit, dans l'admirable système qui porte son nom. " *Soli comparatus orbem terrarum calore virtutum fovit, et doctrinae splendore complevit.* Comparé au soleil, il réchauffa la terre par le rayonnement de ses vertus, et la remplit de la splendeur de sa doctrine." C'est Thomas d'Aquin ! Le Prince et le Maître de tous les philosophes !

C'est sublime ! La raison humaine, guidée par la foi, est arrivée aux plus hautes régions qu'elle puisse atteindre. Les toutes puissantes clartés de la révélation lui ont fait découvrir par delà la coulée de lumière, l'infini lointain !

C'est la plus grande caractéristique et l'éminente supériorité de la scolastique thomiste que cette distinction, dans ces harmonieux rapports, de la foi et de la raison. J'y ai insisté parce que c'est le point central. Saint Thomas, nous l'avons vu, est essentiellement théologien, et tout son système est en fonction de cette harmonie qui est la fin :" *Sapientis est ordinare ad finem.*"

*

* *

Mais comment saint Thomas est-il arrivé à cette perfection de doctrine ? Répondre à cette question, c'est, en faisant voir la méthode du saint Docteur, marquer les autres caractères doctrinaux de la philosophie thomiste.

Léon XIII l'a indiqué à grands traits dans son Encyclique que je vous citerai. " Thomas recueillit les doctrines de ses prédécesseurs comme les membres dispersés d'un même corps ; il les réunit, les classa dans un ordre admirable, et les enrichit tellement, qu'on le considère lui-même, à juste titre, comme le défenseur spécial et l'honneur de l'Église. Il n'est aucune partie de la philosophie qu'il n'ait traitée avec autant de pénétration que de solidité : les lois du raisonnement, Dieu et les substances incorporelles, l'homme et les autres créatures sensibles, les actes humains et leurs principes,

font tour à tour l'objet des thèses qu'il soutient, dans lesquelles rien ne manque, ni l'abondante moisson des recherches, ni l'harmonieuse ordonnance des parties, ni une excellente manière de procéder, ni la solidité des principes ou la force des arguments, ni la clarté du style ou la propriété de l'expression, ni la profondeur et la souplesse avec lesquelles il résout les points les plus obscurs."

En effet, si la philosophie n'est pas autre chose, pour le " Docteur chrétien ", que le plus haut développement de la raison allant à la rencontre de la foi, comme je l'ai dit au début de ce travail, saint Thomas ne dut négliger rien de ce qui y conduirait plus sûrement.

C'est d'abord cette admirable méthode, tour à tour analytique ou synthétique, par laquelle le saint Docteur a classifié et ordonné les doctrines éparses dans un admirable système, où la solidarité des doctrines se manifeste dans le plus rigoureux enchaînement. Tout y est apparenté et unifié. (1)

Sans doute, la méthode scolastique existait déjà avant saint Thomas, mais il l'a portée à la plus haute perfection, il en a fait une des plus fortes disciplines intellectuelles qui soient, (2). On a dit de saint Thomas qu'il fut député au salut de l'intelligence, (3). Cette méthode de la scolastique thomiste est, sûrement, pour l'intelligence un des plus puissants moyens de salut.

Dans les cadres de cette méthode saint Thomas fit entrer les doctrines de ses prédécesseurs. Il eut la pleine connaissance des disciplines païennes et de la philosophie patristique. Il s'est constitué, dit le Père Pègues, (4) l'héritier de la sagesse antique en même temps qu'il scrutait les doctrines célestes. Il est souverainement injuste de dire que saint Thomas a rompu avec la tradition. La doctrine du saint Docteur est essentiellement traditionnelle. S'il s'est éloigné

(1) De Wulf, *Histoire de la Philosophie médiévale*, T. II, 29.
(2) Voir le beau livre du R. P. Richard : *La Scolastique.*
(3) J. Maritain, *Saint Thomas d'Aquin*, p. 241.
(4) *Initiation thomiste*, p. 19.

d'une tradition, c'est qu'il avait pour lui *la Tradition.* Il nous a donné " Aristote enrichi de l'apport de plusieurs générations de spéculation philosophique". (1) Mais c'est un Aristote christianisé, un Aristote vu par une intelligence éclairée des lumières de la foi. La révélation, les Pères et les Docteurs, illuminant saint Thomas, dans le domaine de la sagesse humaine, il pouvait être plus aristotélicien qu'Aristote lui-même. Jacques Maritain a pu écrire très justement que " entre Aristote vu dans Aristote et Aristote vu dans saint Thomas, il y a la même différence qu'entre une cité aperçue à la lueur des torches promenées par les hommes, et la même cité apparue dans les rayons du soleil du matin".

La doctrine péripatéticienne de saint Thomas ne rompt donc pas avec la Tradition, elle en est le plus pur produit ; elle vient en ligne directe des siècles de spéculation humaine, éclairée et épurée par la tradition divine et divino-humaine. Pour avoir profondément vénéré les saints Docteurs qui l'ont précédé, dit Cajetan, saint Thomas a hérité, en quelque sorte, de l'intelligence de tous.

Mais ce traditionalisme thomiste ne va pas sans l'introduction de quelques nouveautés dans l'École, en marge des disciplines augustino-platoniciennes. Et ce fut un des traits de génie de saint Thomas. Il est avant tout épris de vérité. Il corrige, il ajoute, il enrichit, il évolue entre le mysticisme outré et le rationalisme trop matériel. Il se sépare souvent d'Augustin, qui reste cependant son maître, de Bonaventure, son ami : *Magis amica veritas* ; il se sépare de Platon sur beaucoup de points. C'est ainsi par exemple qu'il enseigne l'unicité de la forme substantielle, l'âme humaine devient ainsi forme substantielle du corps ; la simplicité des substances spirituelles ; il distingue entre l'âme et ses facultés, affirme le pouvoir de l'intelligence d'arriver au vrai dans les limites de son objet propre sans illumination spéciale de Dieu, il distingue l'essence de l'exis-

(1) R. P. FOREST, *Saint Thomas d'Aquin, Le Philosophe*, p. 72.

tence, il rétablit l'équilibre des valeurs en substituant au volontarisme augustinien la belle doctrine de l'intellectualisme, établissant ici encore les plus harmonieux rapports entre l'intelligence et la volonté. C'était, pour ceux qui regardaient en arrière, trop de nouveautés ! L'auteur fut suspect, condamné. L'orage passa ! Au Concile de Trente, saint Thomas fut mis sur l'autel.

Le Père Woronieçki a écrit : " Ce n'est pas le Catholicisme qui est thomiste, c'est le Thomisme qui est catholique, il est catholique parce que il est universel." (1) Et cela n'est que l'écho de la parole du Pape qui dit : " Les autres docteurs furent de leurs temps, tandis que saint Thomas est de tous les temps." Saint Thomas s'est placé au dessus des hommes, au-dessus du temps, au-dessus de tous les particularismes. Il n'a regardé le passé qu'en fonction de l'avenir. Docteur chrétien, il n'élaborait pas son système, il cherchait Dieu. Et il s'est trouvé que, placé à ces hauteurs, et dégageant la vérité éparse dans les doctrines des siècles passés, il a fait la synthèse de la pensée humaine. C'est cet universalisme du thomisme qui lui garantit l'avenir. Saint Thomas n'est pas l'homme d'un siècle, il représente la vérité qui est éternelle.

Si l'on veut la dernière raison de ces caractères doctrinaux du thomisme c'est qu'il est par excellence la philosophie du réel. " L'intelligence, pour saint Thomas, dit Rousselot, est essentiellement le sens du réel, mais elle n'est le sens du réel que parce qu'elle est le sens du divin." (2) L'étude d'Aristote a révélé à saint Thomas le penseur profond, penché sur la réalité pour lui arracher ses plus intimes secrets, pour épuiser toutes ses virtualités. Il ira ainsi de la pure puissance à l'Acte pur, passant par tous les degrés de l'être et toutes ses modalités. Aucune doctrine n'est plus réaliste au meilleur sens du mot.

---

(1) *Catholicité du Thomisme*, Revue thomiste, oct.-déc. 1921.
(2) ROUSSELOT, *L'Intellectualisme de Saint Thomas*, Int. XI.

Dieu est vérité et source de toute vérité. *Veritas est adaequatio rei et intellectus.* Partant du réel l'intelligence s'élève par la vérité créée, elle arrive jusqu'à connaître l'existence de la Vérité increéée. Puis la foi vient à son secours pour l'élever jusqu'à Dieu surnaturel, la grande réalité, l'unique réalité, le terme de toute connaissance et l'objet de tout amour !

*
* *

Béatrice regardait le ciel et Dante regardait Béatrice ! C'est Thomas d'Aquin qui contemple la nature où se réflète la beauté divine qui l'attire. Puis il chante son admiration et si bien !

De Deo loquitur quasi vidisset !
De Angelis sic disputat quasi spiritus esset !
Incarnatum Verbum sic explicat quasi vox Verbi !

En effet, saint Thomas se perd dans la lumière. " En le regardant vous ne voyez que l'objet qu'il vous montre et la clarté du visage de Dieu." (1)

Je résume tout mon travail par une dernière citation de Léon XIII : " En même temps que saint Thomas distingue parfaitement, ainsi qu'il convient, la raison d'avec la foi, il les unit toutes deux par les liens d'une amitié mutuelle. Il conserve à chacune ses droits, il sauvegarde sa dignité, de telle sorte que la raison, portée sur les ailes de saint Thomas, jusqu'au faîte de l'intelligence humaine, ne peut guère monter plus haut, et que la foi peut à peine espérer de la raison plus de secours que ceux que saint Thomas lui a fournis."

Remercions Dieu ! Nous sommes les héritiers de cette grande pensée. Pénétrons-nous-en toujours davantage ; gardons-la pure de tout alliage ; mais surtout semons avec libéralité cette lumière dans les intelligences, elle tournera sûrement à aimer ! Sans cela nous aurions trahi notre mission !

P.-M. GAUDRAULT, O.P.

---

(1) J. MARITAIN, *Saint Thomas d'Aquin*, p. 249.

LES DIRECTIVES DE L'ENCYCLIQUE

L'Église n'a pas une mission purement doctrinale à remplir dans le monde ; elle a été fondée sans doute pour enseigner la vérité, selon cette parole que Notre-Seigneur adressa aux apôtres peu de temps avant son ascension : " Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à observer tout ce que je vous ai commandé" (1); mais si elle doit éclairer les esprits par sa doctrine, elle est aussi tenue de diriger les volontés par ses commandements.

Les facultés de tendance présupposent la connaissance et la suivent naturellement ; montrer la vérité à l'esprit, c'est donc déjà diriger la volonté. Cependant, dans l'état actuel de notre nature déchue, une telle direction est souvent inefficace, et il faut y ajouter des prescriptions qui lient la liberté. Aussi Notre-Seigneur a-t-il voulu que l'autorité chargée de présider aux destinées de son Église fût investie du pouvoir, non seulement d'enseigner la vérité, mais encore de faire des lois : "Tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans le ciel," (2) disait-Il à ses apôtres et, en leur personne, à tous leurs successeurs.

C'est ce qu'a fait le grand pape Léon XIII dans son Encyclique *Aeterni Patris ;* c'est le double but qu'il s'est proposé en l'écrivant, c'est le double rôle qu'il y a joué. L'Encyclique contient donc, outre des enseignements qui sont une lumière pour l'intelligence, des prescriptions qui tracent à la volonté la ligne à suivre. Quelle est la force impérative de ces directions ? quel en est le sens exact ? c'est précisément ce qu'il nous incombe de démontrer.

(1) Matth., XXVIII, 18-20
(2) Matth., XVIII, 18

*
* *

Léon XIII commence par nous dire l'importance de la philosophie, les services qu'elle rend à la foi chrétienne ou les torts qu'elle lui cause, selon qu'elle est vraie ou fausse ; puis il nous fait connaître quelle est la philosophie que l'Église juge saine et propre à procurer le bien de la religion : c'est la philosophie scolastique qui trouve sa plus parfaite expression dans les œuvres de saint Thomas d'Aquin.

C'était déjà là une direction assez claire et une sollicitation assez vive d'adopter la philosophie thomiste. Cependant Léon XIII ne s'en contente pas et il ajoute : " Nous vous exhortons, Vénérables Frères, de la manière la plus pressante, et cela pour la défense et l'honneur de la foi catholique, pour le bien de la société, pour l'avancement de toutes les sciences, à remettre en vigueur et à propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas... Que des maîtres, désignés par votre choix éclairé, s'appliquent à faire pénétrer dans l'esprit de leurs disciples la doctrine de saint Thomas d'Aquin, et qu'ils aient soin de faire ressortir combien celle-ci l'emporte sur toutes les autres en solidité et en excellence. Que les académies, que vous avez instituées ou que vous instituerez par la suite, expliquent cette doctrine, la défendent et l'emploient pour la réfutation des erreurs dominantes. "

Mais est-ce là une direction ayant force obligatoire ou un simple conseil, quelque pressant qu'on le suppose ? Ces paroles sont-elles l'expression d'un désir, vif sans doute mais n'entraînant aucun devoir strict, ou l'énoncé d'une loi liant les volontés ?

Une distinction s'impose ici.

Une direction peut être impérative *re et verbo*, ou bien *re tantum*, c'est-à-dire en réalité et en paroles, ou en réalité

mais non cependant dans l'expression. Si les mots mêmes dont se sert l'autorité sont impératifs, point de doute sur la force obligatoire d'une telle direction. Mais il peut arriver, et de fait il arrive quelquefois, qu'une direction, qui, si on n'en considère que les termes, est une simple exhortation, constitue pourtant une véritable loi ou un réel précepte obligeant en conscience.

Exemple : Un père de famille dit à son fils : Je t'ordonne de faire telle chose ; je te défends de faire telle autre chose. Le doute n'est pas possible : c'est là un commandement et une défense qui ne laissent à la volonté d'autre alternative que de se soumettre.

Mais le père peut n'être pas aussi catégorique, user d'expressions adoucies et n'en pas moins imposer une véritable obligation. Ainsi, ayant appris que son fils s'est lié d'amitié avec un compagnon débauché, qu'il va souvent en un endroit suspect, il le fait venir, lui représente le danger auquel il s'expose en fréquentant tel jeune homme ou tel lieu et il ajoute: "Je t'en supplie, ne va plus avec un tel ou dans telle maison." Nous vous le demandons, n'est-ce pas là une vraie défense, surtout si elle émane d'un père de famille conscient de son autorité et des devoirs qu'elle lui impose ? Et le fils pourrait-il raisonner ainsi : Je dois sans doute en conscience obéir à mon père lorsqu'il me commande ; mais présentement ce n'est pas un précepte qu'il me fait, c'est un simple conseil qu'il me donne, puisqu'il ne me dit pas : *je t'ordonne* ou *je te défends*, mais : *je t'en supplie.* Non, évidemment. Or c'est précisément le cas ici.

Si on ne considère que les termes de l'Encyclique par lesquels le pape formule la directive qu'il adresse aux Évêques et si on les interprète dans leur sens strict, il n'y a pas là de véritable prescription, puisque Léon XIII n'use pas de mots qui, rigoureusement parlant, expriment une obligation.

Après avoir rappelé les efforts faits par plusieurs évêques pour la restauration de l'enseignement de saint Thomas, il

ajoute : " Cela a causé à Notre âme la plus grande joie. Nous les en louons vivement et Nous les exhortons à persévérer dans cette noble entreprise ; quant aux autres, Nous les avertissons tous que rien ne Nous est plus à cœur et que Nous ne souhaitons rien tant que les voir fournir largement et copieusement à la jeunesse studieuse les eaux très pures de la sagesse, telles que le Docteur angélique les répand en flots pressés et intarissables ". Et plus loin : " Nous vous exhortons, Vénérables Frères, de la manière la plus pressante... à remettre en vigueur et à propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas. "

Nous concédons bien volontiers que ces expressions : *Nous les louons, nous les exhortons, nous les avertissons que rien ne nous est plus à cœur, nous ne souhaitons rien tant, nous exhortons de la manière la plus pressante,* prises à la lettre, si elles manifestent chez le pape un vif désir, n'impliquent pourtant pas commandement. Mais ces mots ne prennent-ils pas un autre sens, quand on les lit dans leur contexte ? Ce désir du pape, si on considère les causes qui l'ont fait naître, ne nous apparaît-il pas comme un vrai précepte, exprimé en termes discrets sans doute, mais suffisamment clairs tout de même ?

Relisez toute l'Encyclique et plus particulièrement les trois ou quatre paragraphes qui précèdent immédiatement celui où sont formulées les directives, et dites-nous ensuite si un désir basé sur de telles raisons et chez un homme comme Léon XIII, si pénétré de la responsabilité qui pèse sur ses épaules, si soucieux de remplir fidèlement le devoir qui lui incombe de promouvoir le bien de l'Église, d'écarter les dangers qui la menacent et de sauvegarder les intérêts supérieurs de la famille et de la société civile, ne constitue pas un véritable précepte.

Dès le début de l'Encyclique, après avoir rappelé que Jésus, non content d'avoir apporté sur la terre la lumière de la divine sagesse, a institué l'Église pour conserver et répandre cette

même lumière dans le monde, il nous avertit, avec l'apôtre saint Paul, que c'est surtout par la philosophie,—une fausse philosophie, cela s'entend,—et les vaines subtilités que l'esprit des fidèles du Christ se laisse le plus souvent tromper et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes ; et il déclare expressément que plusieurs des maux dont nous souffrons ne sont que l'effet de fausses doctrines philosophiques répandues dans le peuple. Et après avoir montré les funestes conséquences d'une philosophie erronée, il énumère longuement les services que peut rendre à la vraie religion cette même philosophie, si elle est saine. Il met donc en regard la nocivité de l'une et la grande utilité et même la nécessité morale de l'autre ; puis il nous dit quelle est cette philosophie que l'Église juge apte à produire ces biens : c'est la philosophie scolastique qui a atteint son plus haut degré de perfection en saint Thomas. Et vous penseriez qu'après cela le pape s'est contenté d'en conseiller l'enseignement ? Il juge que ça été "une témérité de n'avoir continué ni en tous temps ni en tous lieux à rendre à l'enseignement de la philosophie thomiste l'honneur qu'il mérite ", et il n'userait pas de son autorité pour empêcher que ne se renouvelle pareille témérité, et cela au détriment de l'Église et des âmes ? Non, l'on doit supposer qu'il y a chez le Vicaire de Jésus-Christ plus de logique ; et nous le répétons, les directives de l'Encyclique *Aeterni Patris* ne sont pas facultatives, mais s'imposent à la conscience catholique ; elles constituent un commandement dont le pape, mû par un sentiment de délicatesse et confiant dans l'intelligence et l'esprit de soumission du clergé, a adouci l'expression, mais qui n'en est pas moins rigoureux pour cela.

D'ailleurs c'est l'interprétation de Léon XIII lui-même. Le 4 août 1880, soit un an exactement après la publication de l'Encyclique *Aeterni Patris*, parut le bref *Cum hoc sit* par lequel le même pape Léon XIII, se rendant à des désirs maintes fois exprimés, proclamait saint Thomas patron des écoles catholiques.

Il commence par rappeler que c'est l'usage de rechercher le patronage des saints qui ont excellé ou atteint la perfection en quelque genre pour les imiter ; que c'est en conformité de cet usage que beaucoup d'ordres religieux, de facultés, etc., ont déjà choisi saint Thomas pour patron particulier ; que de nombreuses demandes ont été, dans ces derniers temps, adressées au Saint-Siège pour qu'il daignât assigner saint Thomas comme patron à tous les collèges, académies et écoles du monde catholique ; qu'il a cru devoir différer de satisfaire à ces désirs, mais que le publication de sa Lettre Encyclique sur la restauration dans les écoles catholiques de la philosophie chrétienne selon l'esprit du Docteur Angélique, saint Thomas d'Aquin, l'a convaincu de l'opportunité de le faire maintenant. " Les Évêques, ajoute-t-il, les Académies, les doyens de Facultés et les savants de tous les points de la terre déclarèrent d'un seul cœur et comme d'une seule voix qu'ils seraient *dociles à nos prescriptions.*" Le texte latin qu'on a rendu en français par *dociles à nos prescriptions* est *Nobis dicto audientes.* C'est là une expression dont le sens étymologique est un peu vague, et qui peut tout aussi bien signifier *dociles à nos conseils* ; mais l'usage en a restreint la signification et a fait de *alicui audire* une locution synonyme de *obedire jussis alicujus.* Et Léon XIII était trop bon latiniste pour ignorer le sens usuel de cette expression. D'ailleurs c'est ainsi qu'on l'a publiquement traduite sans que personne, à notre connaissance du moins, se soit inscrit en faux contre une pareille traduction.

Ajoutez à cela que le pape Pie X s'est précisément servi de la même expression dans une circonstance analogue. Écrivant, le 7 mars 1907, au Recteur et aux Professeurs de l'Université S.-Thomas de Manille, il dit : "Quamquam de vestra officii constantia nullum est dubium, sinite hortemur vos ut sanctum et solemne semper habeatis et dicto audientes esse huic Apostolicae Sedi et ducem philosophandi

de divinisque rebus disputandi sequi Thomam" (1) Or ces directions auxquelles Pie X exhorte le Recteur et les Professeurs de l'Université S.-Thomas de Manille à être fidèles sont, sans nul doute, celles de l'Encyclique *Aeterni Patris ;* d'un autre côté, nous savons par ailleurs en quel sens impératif il les a toujours interprétées. Cette communauté d'expression sous la plume de Léon XIII et de Pie X constitue donc, ce nous semble, une nouvelle preuve que l'auteur de l'Encyclique *Aeterni Patris* a attaché à la partie directive de ce document un caractère obligatoire.

Nous venons de dire que Pie X a toujours considéré comme de véritables prescriptions les directions de son prédécesseur immédiat relatives à l'enseignement de la doctrine thomiste.

En effet, le 6 mai 1907, il écrit aux Évêques Protecteurs de l'Institut catholique de Paris à l'occasion de la réunion qu'ils devaient prochainement tenir au sujet du dit Institut ; il leur en rappelle toute l'importance et même la nécessité et il les engage, quelle que soit la difficulté des temps, à faire tous les sacrifices requis pour maintenir cette maison de haut enseignement ; puis il leur donne, entre autres instructions, celle-ci : " Ac de philosophia petimus a vobis ne unquam patiamini in seminariis vestris minus sancte observari quae providentissime litteris encyclicis *Aeterni Patris* decessor Noster *praecepit.*—Pour ce qui est de la philosophie, Nous vous demandons de ne jamais souffrir que dans vos séminaires on se relâche sur l'observation des règles que Notre prédécesseur a *édictées* avec tant de prévoyance dans son encyclique *Aeterni Patris* ." Et il ajoute pour rendre raison de la rigueur de cette obligation : " Permagni ad custodiam et tutelam fidei hoc interest.—Ce point est d'une très grande importance pour le maintien et la protection de la foi " (2).

(1) *Acta A. S.*, 1909, p. 274

(2) *Questions Actuelles*, tome 91, p. 293

Le même Pontife est encore peut-être plus énergique dans son Encyclique *Pascendi* consacrée au modernisme.

Après avoir longuement exposé cette erreur, ou plutôt ce groupe d'erreurs, il en vient aux moyens à prendre pour enrayer ce mal qui menace l'Église et la Foi. Le premier de ces remèdes, c'est la philosophie thomiste. Il écrit donc : " Premièrement en ce qui regarde les études, Nous voulons et ordonnons que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées...Et quand Nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que Nous entendons surtout par là — ceci est capital — c'est la philosophie que Nous a léguée le Docteur Angélique." Et cette prescription n'est pas une chose nouvelle : dans l'esprit et l'intention de Pie X, elle n'est que la reproduction de celle que fit Léon XIII. " Nous déclarons donc, ajoute-t-il en effet, que tout ce qui a été *édicté* à ce sujet par Notre prédécesseur — de qua quidquid a decessore Nostro sancitum est — reste pleinement en vigueur, et en tant que de besoin (mais l'on sent bien que dans sa pensée cette nécessité d'une nouvelle promulgation, si nécessité il y a, provient moins du défaut de la première que des passions qui auraient empêché de la bien voir) et en tant que de besoin Nous l'édictons de nouveau et le confirmons et ordonnons qu'il soit religieusement observé" (1).

Et ces paroles, il les répète dans deux autres documents officiels très importants : dans sa lettre *Sacrorum Antistitum* du 1er septembre 1910 et son motu proprio *Doctoris Angelici* du 29 juin 1914.

Le doute n'est donc pas possible : Pie X a vu dans les directions de l'Encyclique *Aeterni Patris* de son prédécesseur, non de simples conseils et exhortations, mais une véritable loi liant les consciences.

Et la tradition se continue avec Benoît XV et Pie XI.

(1) *Q. A.*, tome 93, p. 265

Que Benoît XV ait eu une grande estime pour la doctrine thomiste et qu'il en ait, non seulement instamment conseillé, mais même rigoureusement imposé l'enseignement dans les écoles catholiques, la chose est évidente.

En plusieurs circonstances, il loue la philosophie de saint Thomas en des termes tels qu'on voit clairement qu'il la juge nécessaire et ne veut pas qu'on s'en éloigne. D'ailleurs, c'est lui qui a promulgué le Code de Droit canonique et lui a donné force de loi dans l'Église. Or les canons 589 et 1366 de ce même Code enjoignent à ceux à qui il incombe de former les clercs et de leur donner l'enseignement philosophique de le faire selon la méthode, la doctrine et les principes de saint Thomas.

Mais, présentement, il s'agit moins de savoir quels sont les sentiments personnels de Benoît XV au sujet de la philosophie thomiste que de chercher le sens qu'il a attaché aux directives de l'Encyclique *Aeterni Patris* et le degré de force impérative qu'il leur a reconnu. Or il est facile de montrer clairement qu'il y a vu de véritables prescriptions.

Le 3 décembre 1914, peu de temps donc après son élévation au souverain pontificat, dans un *motu proprio* adressé au Collège théologique de Bologne, il écrit : "Là, nous le savons parfaitement, est honoré comme il doit l'être Thomas d'Aquin dont les enseignements furent comblés des plus grands éloges par Nos illustres prédécesseurs Léon XIII et Pie X, lesquels *ordonnèrent* aussi que ces mêmes enseignements fussent religieusement maintenus dans les écoles catholiques." (1)

Dans une lettre au Rév. P. Hugon, O. P., en date du 5 mai 1916, il dit : " C'est un devoir sacré et une chose utile et presque nécessaire que dans les écoles où la jeunesse cléricale s'initie aux sciences philosophique et théologique l'on ait pour maître suprême Thomas d'Aquin. Aussi faut-il ab-

(1) " Probe autem novimus debito in honore ibidem esse Thomam Aquinatem, cujus doctrinas decessores Nostri illtusres Leo XIII et Pius X maximis extulerunt laudibus easque scholis catholicis religiose retinendas praescripserunt " (*Acta A. S.*, VI, p. 690)

solument garder intactes et observer scrupuleusement les règles que Nos prédécesseurs, particulièrement Léon XIII et Pie X, d'heureuse mémoire, ont si sagement établies à ce sujet " (1) Le texte officiel est : quae hac de re constituta sunt ; on l'a traduit avec raison par : *les règles qui ont été établies*, et non par : *les conseils qui ont été donnés*, car le mot latin *constituere* implique une idée de fermeté et de stabilité qui cadre mal, ce nous semble, avec des directions facultatives.

Qu'on nous permette de citer encore un extrait d'une lettre du même pontife adressée, le 17 nov. 1918, au T. R. Père Louis Theissling, maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs : " *Non moins que Notre très sage prédécesseur Léon XIII*, vous le savez, Nous avons à cœur la gloire de saint Thomas d'Aquin et *voulons* que les étudiants ecclésiastiques des écoles philosophiques et théologiques soient d'autant plus fidèles à écouter ce grand docteur comme leur maître et à le suivre comme leur chef que les hérétiques de notre époque l'attaquent avec plus de haine " (2).

Ainsi donc Benoît XV déclare qu'à l'exemple et à l'égal de Léon XIII il veut que saint Thomas soit considéré comme chef et maître tant en philosophie qu'en théologie. Or nous croyons avoir démontré que le prédécesseur de Pie XI veut, non d'une manière quelconque, mais d'une volonté nettement impérative, l'enseignement de la philosophie thomiste dans les écoles catholiques. N'est-ce pas lui, avons-nous

(1) " Sanctum et salutare est ac paene necessarium in scholis catholicis ubi ad philosophiae ac theologiae scientiam instituitur sacra juventus, summum haberi magistrum Thomam Aquinatem. Ita quae a decessoribus Nostris, praesertim Leone XIII et Pio X, fel. rec., ac de re sapientissime constituta sunt, omnino opus est salva et inviolata consistere " (*Acta A. S.* VIII, p. 174)

(2) " Nostis enim non minus quam sapientissimum decessorem Nostrum Leonem XIII, Nos Aquinatis gloriae studere, ac *velle* ut hic tantus Doctor, quo inimicius ab haereticis hujus aetatis appetitur, eo impensius ab alumnis Ecclesiae in philisophiae cultu sacrisque disciplinis, tamquam dux et magister observetur " (*Acta A. S.*, X, p. 480)

dit, qui a promulgué le Code de Droit canonique, lequel prescrit si impérieusement la méthode, la doctrine, les principes de saint Thomas (can. 1366).

Il en est donc de même de Léon XIII ; et où celui-ci a-t-il manifesté sa volonté à ce sujet, si ce n'est dans l'Encyclique *Aeterni Patris* qu'il a publiée précisément pour la restauration de la philosophie chrétienne ?

Et comme Benoît XV, Pie XI interprète les directions de Léon XIII relatives à l'enseignement de la philosophie thomiste dans le sens de réelles prescriptions. C'est ainsi que, deux fois, en termes équivalents, il les nomme dans sa Lettre Encyclique *Studiorum ducem* adressée à l'Épiscopat à l'occasion du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas. Pour prouver l'excellence de la doctrine de l'Ange de l'École, il cite les éloges que lui ont décernés divers papes ; il rappelle ce fait éminemment glorieux pour saint Thomas qu'au concile de Trente sa somme théologique fut placée sur l'autel à côté de la sainte Bible, et il ajoute : " Dans cet ordre d'idées, nous ne passerons point ici en revue un à un les innombrables documents du Saint-Siège ; rappelons du moins — c'est pour nous un heureux souvenir — que Léon XIII par ses *prescriptions réitérées*, remit en honneur la doctrine de saint Thomas ". Et plus loin, après avoir conclu de l'exposé qu'il venait de faire de la vie et des œuvres du Docteur Angélique que celui-ci est un modèle de perfection pour tous les âges et tous les états, mais plus particulièrement pour la jeunesse, pour les étudiants ecclésiastiques, les religieux et les prêtres, et que sa doctrine est l'antidote de ce mortel poison des esprits chrétiens qu'est le modernisme : " Pour Nous, dit-il, nous ordonnons que les *prescriptions* de Nos prédécesseurs, en particulier de Léon XIII et de Pie X, comme également les directions que Nous donnions l'année dernière, soient méditées avec soin et scrupuleusement ob-

servées par tous ceux surtout qui occupent dans les écoles ecclésiastiques les chaires les plus importantes " (1). Et il n'y a pas le moindre doute que ces prescriptions de Léon XIII que rappelle ici Pie XI et qu'il ordonne d'observer scrupuleusement ne soient les directives de l'Encyclique *Aeterni Patris*, puisque le texte officiel la mentionne expressément en note.

Une dernière preuve que, dans l'intention de celui qui les a formulées, les règles contenues dans l'Encyclique *Aeterni Patris* étaient bien obligatoires.

En montant sur le trône pontifical, Pie X, de sainte mémoire, ordonna la codification des lois de l'Église et, à cet effet, nomma une commission qui se mit à l'œuvre.

Elle avait sans doute le pouvoir de faire disparaître certaines lois désuètes et d'apporter aux autres les modifications exigées par les conditions nouvelles ; mais sa principale mission était de mettre de l'ordre dans le chaos des lois ecclésiastiques. Le Droit canonique actuel n'est donc pas un droit nouveau ; sur un très grand nombre de points, il ne fait que reproduire l'ancienne discipline. Et dans ce cas les codificateurs ont eu le soin de mentionner les sources. Or il se trouve que l'une des sources indiquées par eux du canon 1366 ordonnant l'enseignement de la philosophie thomiste est précisément l'Encyclique *Aeterni Patris*. Les codificateurs du Droit canonique lui ont donc reconnu un caractère impératif. Et outre que c'étaient des hommes profondément versés dans la connaissance des lois ecclésiastiques, ils ve-

(1) La traduction de ces deux extraits de l'Encyclique *Studiorum ducem* est empruntée à la *Documentation catholique*, tome X, colonnes 967 et 973. En voici le texte latin: *a*) "Atque in hoc genere ne persequamur ex ordine omnia Sedis Apostolicae documenta, quae innumerabilia sunt, feliciter memoria nostra contigit ut *Leonis XIII auctoritate et instantia*, Aquinatis disciplina revivisceret ". *b*) " Nos autem, quae et decessores Nostri, in primisque Leo XIII et Pius X, *decreverunt* et Nosmetipsi anno superiori mandavimus, ea omnia volumus sedulo attendant inviolataque servent ii praesertim quicumque in clericorum scholis majorum disciplinarum magisteria obtinent ". (*Acta A. S.* XV, pp. 314 et 323.)

naient en contact trop immédiat avec le pape pour qu'ils aient pu sur ce point exagérer la pensée de l'Église.

Les directives de l'Encyclique *Aeterni Patris* ne sont donc pas de simples conseils, mais de véritables prescriptions, par conséquent des règles de conduite que l'on ne peut mépriser et refuser de suivre sans forfaire à un devoir strict de la conscience catholique.

*
* *

Voyons maintenant quelles sont ces directives dont nous venons de démontrer clairement, ce nous semble, le caractère impératif. Elles sont condensées dans ce paragraphe de l'Encyclique : " Nous donc, tout en proclamant qu'il faut recevoir de bonne grâce et avec reconnaissance toute pensée sage, toute invention heureuse, toute découverte utile, de quelque part qu'elles viennent, Nous vous exhortons, Vénérables Frères, de la manière la plus pressante, et cela pour la défense et l'honneur de la foi catholique, pour le bien de la société, pour l'avancement de toutes les sciences, à remettre en vigueur et à propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas. Nous disons : la doctrine de saint Thomas ; car s'il se rencontre dans les docteurs scolastiques quelque question trop subtile, quelque affirmation inconsidérée, ou quelque chose qui ne s'accorde pas avec les doctrines éprouvées des âges postérieurs, qui soit dénué, en un mot, de toute valeur, Nous n'entendons nullement le proposer à l'imitation de notre siècle. Du reste que des maîtres, désignés par votre choix éclairé, s'appliquent à faire pénétrer dans l'esprit de leurs disciples la doctrine de saint Thomas d'Aquin, et qu'ils aient soin de faire ressortir combien celle-ci l'emporte sur toutes les autres en solidité et en excellence. Que les académies que vous avez instituées et que vous instituerez par la suite expliquent cette doctrine,

la défendent et l'emploient pour la réfutation des erreurs dominantes. Mais pour éviter qu'on ne boive une eau supposée pour la véritable, une eau bourbeuse pour celle qui est pure, veillez à ce que la sagesse de saint Thomas soit puisée à ses propres sources ou du moins à ces ruisseaux qui, sortis de la source même, coulent encore purs et limpides, au témoignage assuré et unanime des docteurs ; de ceux, au contraire, qu'on prétend dérivés de la source, mais qui, en réalité, se sont gonflés d'eaux étrangères et insalubres, écartez-en avec soin l'esprit des adolescents ". (1)

Les successeurs de Léon XIII, non seulement ont affirmé et souligné le caractère impératif des directions contenues dans l'Encyclique *Aeterni Patris*, et les ont répétées et promulguées de nouveau, mais ils en ont encore précisé et expliqué le sens et déterminé la portée. Et ce sont ces directions considérées et en elles-mêmes et à la lumière des documents pontificaux qui les ont suivies que nous allons maintenant analyser.

Deux points dans ces directions : l'un principal et relatif à la doctrine philosophique à enseigner ; l'autre, en un certain sens, secondaire et ayant trait aux sources où il faut aller puiser cette même doctrine, sources qui sont, disons-le tout de suite pour n'avoir pas à y revenir, les œuvres mêmes de saint Thomas ou les commentaires autorisés et fidèles qui en ont été faits.

La philosophie que Léon XIII a commandé qu'on enseigne, c'est, d'une manière générale, la philosophie scolastique, cette philosophie qui est selon le Christ (2), cette philosophie " qui respecte en même temps et les règles de la foi et la dignité des sciences humaines " ; cette philosophie qui a garde de nier les vérités surnaturelles ou de les mesurer à ses propres forces ou de les interpréter selon son caprice, qui au contraire les reçoit d'une foi humble et entière, mais

(1) *Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII*, Roger et Chernoviz, Paris, I, p. 73–75.
(2) *Epist. ad Colos.*, II, 8.

qui, dans les choses qu'elle peut saisir par ses forces naturelles, garde sa méthode, ses principes et ses arguments, sans jamais toutefois se soustraire à l'autorité divine ; cette philosophie qui est faite, d'une part, de ce qui dans les ouvrages des philosophes païens était conforme à la vérité et à la sagesse et, d'autre part, de tout ce que les Pères de l'Église ont pu par leurs profondes méditations et l'aide de Dieu y ajouter (1).

Mais la scolastique n'est pas la doctrine d'un jour ni d'un seul homme. Elle a eu ses commencements, ses progrès, son apogée et sa décadence. Elle s'étend de la fin de l'ère des Pères jusqu'à la Renaissance, soit dix siècles. Elle a donc été la doctrine d'un grand nombre ; mais on comprend qu'elle n'ait pas toujours été cultivée par tous avec le même succès, que tous n'en aient pas été des interprètes également fidèles.

Mais parmi tous les docteurs de l'École, il en est un qui a porté la scolastique à sa dernière perfection. Cet homme, ou plutôt cet ange, car de l'ange il semble avoir eu la pureté et le coup d'œil intuitif et profond, c'est Thomas d'Aquin. Aussi est-ce la philosophie scolastique telle que l'a faite Thomas d'Aquin que le pape Léon XIII a ordonné d'enseigner dans les écoles catholiques. " Nous vous exhortons de la manière la plus pressante, dit-il en s'adressant aux Évêques, à mettre en vigueur et à propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas ". Et il souligne ces derniers mots d'un trait de plume puissant : " Nous disons la doctrine de saint Thomas, poursuit-il, car s'il se rencontre dans les docteurs scolastiques quelque question trop subtile, quelque affirmation inconsidérée ou quelque chose qui ne s'accorde pas avec les doctrines éprouvées des âges postérieurs, qui soit dénué, en un mot, de toute valeur, Nous

(1) Encyclique *Aeterni Patris ;* cf. *Lettres apostoliques de Léon XIII*, vol. I, pp. 45, 53 et 57.

n'entendons nullement le proposer à l'imitation de notre siècle " (1).

Quand il s'agit des autres scolastiques, Léon XIII admet qu'il y a lieu à un certain éclectisme et il fait des réserves ; mais quand il parle de saint Thomas, il ne met aucune sourdine à ses éloges ; il célèbre l'excellence de sa doctrine sans la moindre restriction. Et c'est cette doctrine que les Évêques doivent " remettre en honneur et propager le plus possible. "

Ceci, cependant, appelle une remarque.

Les sciences acquises par l'observation et l'expérience ont fait depuis le XIIIe siècle d'immenses progrès. Que de découvertes depuis ce temps ! et que de théories admises au moyen-âge qui aujourd'hui sont reconnues fausses ! Saint Thomas, qui " avait compris l'utilité pour le philosophe de sonder attentivement les secrets de la nature et d'employer un long temps à l'étude assidue des choses physiques, ne s'absorba pas tellement dans la contemplation de la philosophie qu'il n'ait aussi apporté un grand soin à la connaissance des choses naturelles. " (2) "Et dans cet ordre de connaissances, ajoute Léon XIII, il est plus d'une de ses affirmations, plus d'un de ses principes que les maîtres actuels approuvent et dont ils reconnaissent la justesse." Tout de même la physique expérimentale de saint Thomas est celle de son temps. Aussi peut-il se faire qu'on rencontre chez lui certaines propositions qui constituent des erreurs scientifiques. Mais cela n'affecte en rien sa doctrine philosophique ; car si les sciences subalternes sont utiles à la philosophie, celle-ci n'en dépend pourtant pas absolument. Si elle use de leurs conclusions pour illustrer ses vérités, elle ne s'en sert cependant pas comme d'un fondement, de sorte que certaines théories scientifiques peuvent s'écrouler sans que la philosophie en soit ébranlée. Elle se base sans doute sur l'expé-

(1) *Aeterni Patris ;* ibidem, p. 73
(2) Encycl. *Aeterni Patris*, ibidem. p. 73

rience ; mais les faits dont elle a besoin pour élever son édifice, l'observation vulgaire suffit à les lui fournir. (1) Voilà pourquoi la philosophie de saint Thomas est aussi solide aujourd'hui qu'elle l'était autrefois ; et selon le témoignage de Léon XIII, " à notre époque même, plusieurs illustres maîtres des sciences physiques attestent publiquement et ouvertement qu'entre les conclusions admises et certaines de la physique moderne et les principes philosophiques de l'École il n'existe en réalité aucune contradiction. " (2)

Cependant si Léon XIII commande sans restriction l'enseignement de la philosophie thomiste, il ne nous enjoint pourtant pas de nous y cantonner et absorber à tel point que nous nous désintéressions absolument de tout ce qui n'est pas saint Thomas. Agir ainsi, ce serait bien mal imiter la conduite du Docteur Angélique qui, tout en s'assimilant la sagesse antique, suivait attentivement le mouvement philosophique et scientifique de son temps ; ce serait aussi exagérer la portée des directions de Léon XIII et fausser sa pensée, pensée trop clairement exprimée pour qu'on fût excusable de la dénaturer ainsi. Donc qu'on n'ait pas peur des savants, qu'on ne redoute pas leurs travaux ; loin de là, qu'on accueille " de bonne grâce et avec reconnaissance " leurs inventions et leurs découvertes, qu'on les considère à la lumière de la science supérieure qu'est la philosophie. Elles ne lui sont pas opposées ; au contraire, elles ne peuvent que la servir en faisant éclater davantage ses propres conclusions.

Pareillement, qu'on scrute les autres philosophies, tant anciennes que modernes ; et si elles sont fausses, qu'on les réfute ; mais si elles renferment quelque chose de bon, Léon XIII ne nous défend pas de l'admettre, il veut même que nous en fassions notre profit, d'autant plus que " ces pensées sages qu'il faut recevoir de bonne grâce et avec reconnaissance, de quelque part qu'elles viennent", ne sont évi-

(1) Cf. Jacques Maritain — *Éléments de philosophie*, I, p. 80
(2) Encycl. *Aeterni Patris*, ibidem, p. 73

demment pas autre chose, dans l'esprit de Léon XIII, que des explications de la doctrine de saint Thomas ou des applications de ses principes ; car, dit le même pontife dans le bref *Cum hoc sit*, paru un an après l'Encyclique *Aeterni Patris* et nommant saint Thomas patron des écoles catholiques : " Sa doctrine est si vaste qu'elle contient, comme une mer, toute la sagesse qui découle des anciens. Tout ce qui a été dit de vrai, tout ce qui a été sagement discuté par les philosophes païens, par les Pères et les Docteurs de l'Église, par les hommes supérieurs qui florissaient avant lui, non seulement il l'a pleinement connu, mais il l'a accru, complété, classé avec une telle perspicacité des espèces, avec une telle perfection de méthode et une telle propriété des termes, qu'il semble n'avoir laissé à ceux qui le suivraient que la faculté de l'imiter, en leur ôtant la possibilité de l'égaler. " (1)

Léon XIII a donc prescrit la philosophie thomiste ; mais l'a-t-il fait de telle sorte qu'il soit défendu de soutenir ouvertement une opinion contraire ?

Formellement, les prescriptions de l'Encyclique *Aeterni Patris* ainsi que celles, relatives au même objet, qui ont suivi, ne sont qu'une réglementation, à la fois doctrinale et disciplinaire, des études philosophiques dans les écoles catholiques. La seule chose que Léon XIII et ses successeurs, qui tous ont fait écho à sa parole sur ce point, aient *directement* ordonnée, c'est que la philosophie thomiste soit la philosophie des écoles dont la direction appartient à l'Église, qu'elle y soit enseignée, c'est-à-dire exposée, expliquée et défendue comme étant la meilleure, celle qui donne des choses l'explication la plus satisfaisante pour la raison humaine et la plus conforme à la foi catholique.

Revoyons la partie directive de l'Encyclique *Aeterni Patris ;* qu'y lisons-nous ? Le pape s'adressant aux Évêques : " Nous vous exhortons, Vénérables Frères, dit-il, à remettre

(1) Bref *Cum hoc sit*, *Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII*, édition citée, p. 113

en vigueur et à propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas. » Voilà le but qu'ils doivent poursuivre ; mais comment ? par quels moyens ? Léon XIII le leur indique immédiatement : " Que des maîtres, désignés par votre choix éclairé, s'appliquent à faire pénétrer dans l'esprit de leurs disciples la doctrine de saint Thomas d'Aquin et qu'ils aient soin de faire ressortir combien celle-ci l'emporte sur toutes les autres en solidité et en excellence. Que les académies que vous avez instituées ou que vous instituerez par la suite expliquent cette doctrine, la défendent et l'emploient pour la réfutation des erreurs dominantes". (1).

Ces paroles, si nous les prenons dans leur sens strict, ne font évidemment que déterminer l'enseignement philosophique qui devra être donné dans les maisons d'études dirigées ou contrôlées par l'Église.

Et les prescriptions de Pie X, interprétées rigoureusement, n'ont pas un autre sens.

En trois occasions différentes et dans les mêmes termes : la première fois dans son Encyclique *Pascendi* (2) du 8 sept. 1907 contre le modernisme, la seconde fois dans sa Lettre *Sacrorum Antistitum* (3) du 1er sept. 1910 prescrivant les mesures à prendre pour combattre efficacement l'erreur moderniste condamnée précédemment, enfin dans son motu proprio *Doctoris Angelici* (4) du 29 juin 1914, le successeur immédiat de Léon XIII écrit: " Pour ce qui regarde les études, Nous voulons et ordonnons que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées... Et quand Nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que Nous entendons surtout par là — ceci est capital (ce sont les propres paroles de Pie X) — c'est la philosophie que nous a léguée le Docteur Angélique."

---

(1) *Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII*, édit. citée, vol. I, p. 73.
(2) *Questions actuelles*, tome 93, p. 265
(3) *Questions actuelles*, tome 109, p. 3
(4) *Actes de S. S. Pie X*, édition de la Bonne Presse, tome VIII, p. 98.

Que par là Pie X, directement du moins, n'ait eu d'autre dessein et n'ait fait d'autre chose que déterminer la philosophie qui serait enseignée dans les écoles catholiques, nous en avons maintes preuves. Cela ressort d'abord du fait que dans sa pensée et son intention, la présente prescription n'est qu'une promulgation nouvelle de celle qui est contenue dans l'Encyclique *Aeterni Patris* et dont nous venons de voir le sens et la portée. " Nous déclarons donc, ajoute en effet Pie X, que tout ce qui a été édicté à ce sujet par Notre prédécesseur reste pleinement en vigueur, et, en tant que de besoin Nous l'édictons de nouveau et le confirmons et ordonnons qu'il soit par tous rigoureusement observé." Puis il déclare expressément qu'elle n'a pour objet que les études : " Pour ce qui regarde les études, dit-il. Nous voulons et ordonnons que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées. " Il n'y mentionne que les séminaires et les écoles de formation religieuse : " Que dans les séminaires où l'on aurait pu le mettre en oubli, les Évêques en imposent et exigent l'observance, prescriptions qui s'adressent aussi aux chefs des ordres religieux. " Il y avertit que " s'écarter de saint Thomas, surtout dans les questions métaphysiques, ne va pas sans détriment grave ", ce qui est vrai pour tout le monde ; cependant, ce solennel avertissement, le pape ne l'adresse nommément qu'aux professeurs. Et ce qui doit achever de nous convaincre, c'est qu'au commencement de son motu proprio *Doctoris Angelici* il rappelle cet enseignement de saint Thomas : " La réglementation des études appartient surtout à l'autorité du Siège Apostolique préposé au gouvernement de l'Église universelle dont le bien est promu par les centres généraux d'études", et il déclare expressément que c'est en accomplissement de ce devoir de sa charge qu'il a émis la règle en question.

Enfin le canon 1366, §2, du Code de Droit canonique, canon qui cristallise les prescriptions de l'Encyclique *Aeterni Patris*, s'énonce ainsi : " Que les professeurs traitent absolument les études de philosophie rationnelle et de théolo-

gie, ainsi que la formation des élèves en ces matières, selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur Angélique, et qu'ils s'y tiennent saintement." Or il semble évident que cette loi, si on la regarde en elle-même et non dans ses conséquences logiques, ne s'adresse, à proprement parler, qu'aux professeurs de philosophie et de théologie des écoles catholiques.

Ceux-ci donc n'ont pas, comme tels, au regard des injonctions de l'Église, la liberté de soutenir une thèse qui soit en contradiction avec la doctrine philosophique de saint Thomas; "ils doivent, ainsi que le leur rappelle Pie X, avoir loyalement à l'esprit qu'ils n'ont point reçu le pouvoir d'enseigner à l'effet de communiquer aux élèves qui suivent leurs cours les opinions qui leur plaisent, mais pour leur livrer les doctrines tenues par l'Église comme les plus conformes à sa pensée ".(1)

Mais aux autres, la chose est-elle loisible ?

L'on ne peut douter que les préférences de l'Église n'aillent à la philosophie thomiste et qu'elle n'en souhaite ardemment une diffusion de plus en plus large; toutefois, il faut avouer qu'en vertu des seules prescriptions de Léon XIII et de ses successeurs il n'y a pour eux, directement et immédiatement, aucune défense de soutenir un sentiment opposé à celui du Prince de la philosophie chrétienne.

Mais en est-il de même indirectement ? Nous ne le croyons pas. Nous ne voulons pas parler de telle ou telle thèse particulière qui, bien qu'étant sûrement de saint Thomas, a été cependant et est encore, parmi les philosophes catholiques, le thème de discussions assez vives et au sujet de laquelle une lettre de Benoît XV, lettre d'un caractère plutôt privé puisque, à notre connaissance du moins, elle n'a jamais été insérée dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, laisse une certaine latitude. Mais cette réserve faite, prôner, ne fût-ce qu'en son propre nom et comme simple docteur privé, une doctrine qui

(1) Motu pr. *Doctoris Angelici*, cf. *Actes de S. S. Pie X*, éd. citée, tome VIII, p. 72

soit manifestement opposée à celle de saint Thomas, et cela nonobstant les prédilections si souvent et si hautement exprimées par les Pontifes romains pour la philosophie thomiste et leurs injonctions relatives à l'enseignement de cette doctrine dans les écoles catholiques, une telle manière d'agir ne constituerait-elle pas un certain manque d'égards envers l'autorité ecclésiastique et une espèce de mépris de ses directions ? Puis, étant donnés les motifs très graves qui ont déterminé les directives de l'Encyclique *Aeterni Patris* et les grands services qu'au témoignage de Léon XIII et de plusieurs autres papes la philosophie thomiste rend à la foi et à la religion, et le précieux, et jusqu'à un certain point même, l'indispensable instrument qu'elle met aux mains de l'Église pour l'accomplissement de sa mission de salut, étant donné tout cela, combattre la doctrine de l'Ange de l'École, ne serait-ce pas, dans la mesure de l'opposition qu'on lui fait, de l'autorité qu'on possède et de l'influence qu'on exerce, empêcher les bienfaits qu'elle peut produire et, ainsi, blesser en quelque sorte la charité qu'on doit à l'Église, mère de nos âmes ? (1)

Léon XIII et ses successeurs ont donc indirectement commandé à tous, même à ceux qui n'occupent pas une chaire de philosophie ou de théologie dans une école catholique, au moins une certaine déférence, un certain respect extérieur pour la doctrine thomiste. Mais sont-ils allés jusqu'à l'imposer aux esprits ?

Il faut, ici, faire une distinction.

Parmi les vérités dont est faite la philosophie thomiste, comme toute vraie philosophie d'ailleurs, il y en a qui entrent en même temps dans le trésor de la révélation ou qui intéressent immédiatement le dépôt de la foi, et qui, en cette qualité, ont été définies par l'Église ; mais il en est d'autres, même parmi les principes ou thèses fondamentales de saint Thomas, qui ne sont ni des dogmes de foi ni des vérités intimement

(1) Encycl. *Æterni Patris*, éd. citée, pp. 47-53 et 71.

liées à la révélation, et qui n'ont été, de la part du Magistère suprême de l'Église, l'objet d'aucune définition. Les premières, l'on ne saurait en douter, tout esprit catholique, s'il n'en a pas la science proprement dite, est tenu, de par la foi divine ou la foi ecclésiastique, d'y croire. Mais les secondes? Jouit-on, par rapport à celles-là, d'une entière liberté? On nous permettra de ne point l'admettre.

Sans doute, ni Dieu ni l'Église n'en ont imposé la croyance par voie de commandement ; ni la première des vertus théologales ni aucune loi positive de l'Église ne nous font une obligation directe d'y adhérer intérieurement. Mais outre la foi et l'obéissance à l'autorité émanée de Dieu, il y a telle disposition intellectuelle qui s'appelle la logique et telle vertu morale surnaturelle qui a nom prudence chrêtienne. Et si la foi et l'obéissance n'imposent pas, directement, à l'esprit l'obligation d'accepter cette partie de la doctrine thomiste qui intéresse moins immédiatement le dépôt de la révélation, il n'en est pas ainsi, absolument parlant, de la logique et de la prudence.

En effet, pourquoi Léon XIII, suivi en cela de tous ceux qui lui ont succédé sur le trône pontifical, pourquoi ont-ils tous si impérieusement commandé dans les écoles catholiques l'enseignement de la philosophie thomiste, si ce n'est parce qu'ils la croyaient moralement nécessaire et qu'ils voulaient qu'elle subjuguât et dominât les esprits? Mais alors les exigences des lois qui régissent l'ordre intellectuel ne nous obligent-elles, d'une certaine manière, à reconnaître cet empire du Prince de l'École?

Et Léon XIII n'a-t-il pas écrit que " ça été une *témérité* de n'avoir continué ni en tous temps ni en tous lieux à rendre à l'enseignement de la philosophie thomiste l'honneur qu'il mérite" ? (1) et Pie X n'a-t-il pas déclaré formellement que s'éloigner de Thomas d'Aquin, ne fût-ce que d'un pas, surtout dans les choses de la métaphysique, n'est pas sans un

(1) Encycl. *Æterni Patris*, éd. citée, p. 67.

détriment grave? (1) Mais n'était-ce pas là déterminer l'objet de la prudence, qui veut qu'on ne s'expose jamais au danger sans raison sérieuse et qu'on prenne toujours les meilleurs moyens pour arriver à la fin, et nous faire, par l'intermédiaire de cette même prudence, directrice des autres vertus morales, un devoir d'accepter, franchement et sans feinte, l'enseignement thomiste, et implicitement taxer de présomption le refus de le faire ?

En 1916, cependant, on demanda à la S. Congrégation des Séminaires et Universités si les vingt-quatre thèses thomistes approuvées, deux ans auparavant, par la S. Congrégation des Études, étaient réellement l'enseignement de saint Thomas et si elles devaient être imposées aux écoles catholiques ; et la S. Congrégation, qui répondit affirmativement à la première partie de la question, se contenta, il est vrai, de dire en réponse à la seconde : "*Proponantur veluti tutæ normæ directivæ* — Qu'on les propose comme des normes directives sûres." Si les membres de la S. Congrégation ne se sont pas servi du mot *imposer*, c'est parce que cette expression, ici, semblait impliquer l'obligation, faite par voie d'autorité de l'Église, d'une adhésion intérieure et qu'ils ne voulaient pas affirmer que la même loi, qui prescrit l'enseignement de ces thèses dans les écoles catholiques, fait également à l'esprit un devoir direct de les accepter.(2) Mais il ne serait nullement logique d'en conclure qu'ils ont nié absolument toute obli-

---

(1) Motu pr. *Doctoris Angelici*, éd. citée, p. 71.

(2) " Que si le mot *imposer* n'a pas été retenu par elle, il faut bien se garder d'en tirer des conclusions qui seraient en opposition directe avec la question soumise à la Sacrée Congrégation. Il était demandé, en effet, si, étant donné que les vingt-quatre thèses contenaient l'enseignement authentique de saint Thomas, il fallait imposer ces thèses aux écoles catholiques. Le mot *imposer* prenait ici un sens très précis. Imposer ces thèses dans les écoles catholiques, c'était demander l'*adhésion de l'intelligence au nom de l'autorité de l'Église ;* c'était transférer les thèses en question du domaine de la philosophie ou de la théologie dans celui des strictes décisions doctrinales. La Sacrée Congrégation n'a pas cru de son rôle d'aborder la question sous ce jour. Elle n'a pas cru qu'il lui appartînt d'ordonner qu'on imposât ces thèses dans les écoles catholiques. L'Église n'a rien défini à leur sujet. Demander l'adhésion intérieure par voie d'autorité eût été dépasser les limites d'*une simple consultation disciplinaire par rapport à une direction doctrinale.* (R. P. Thomas PÈGUES, O.P., *Autour de saint Thomas*, p. 20.)

gation de le faire. Au contraire, le seul fait de dire : *Qu'on les propose comme des normes directives sûres*, n'était-ce pas, non seulement maintenir l'obligation de les enseigner dans les écoles catholiques, mais encore déclarer implicitement que c'est un devoir de prudence pour l'esprit d'y adhérer. (1)

Il y a donc une certaine obligation dérivant, non pas directement de l'encyclique *Aeterni Patris* et des documents pontificaux postérieurs, mais indirectment, par l'intermédiaire de la logique, du respect et de l'amour dus à l'Église et de la prudence chrétienne, il y a pour nous une certaine obligation de ne pas soutenir, fût-ce en dehors des écoles catholiques, une doctrine qui soit contraire à celle de saint Thomas, prise dans son ensemble, et de donner à ses enseignements, considérés pareillement d'une manière générale, l'adhésion de notre intelligence.

Quelle est la rigueur de cette obligation ? Quelle en est l'étendue ? Nous n'avons pas à le dire ici. Ce qui est certain,

---

(1) " Si... on s'était contenté de dire : " *eaeque proponantur :* que les thèses en question soient proposées dans les écoles catholiques, ce serait déjà beaucoup. Il est vrai qu'on ne dit pas de les *imposer*. Mais on ne se contente pas de dire, non plus, qu'on doit les *exposer*. On dit qu'il faut les *proposer : proponantur*. Or nul n'ignore que proposer une thèse dans les écoles, c'est l'exposer de manière à la soutenir et à la défendre. Par conséquent faire un devoir de proposer les thèses en question, c'est demander qu'on les enseigne dans les écoles catholiques ; qu'on ne se contente pas de les exposer, comme on pourrait le faire de n'importe quelle autre thèse ; encore moins qu'on les expose en les réfutant et en leur opposant des thèses contraires que l'on défendra devant les étudiants ; mais qu'on les expose *en marquant la préférence que l'Eglise leur donne* et qui est celle précisément d'être l'*enseignement authentique de saint Thomas sur des points essentiels en chose métaphysique*. Voilà le sens formel du mot *proponantur* dans le texte en question. Et nous le répétons, la Sacrée Congrégation n'aurait-elle fait que répondre ce mot, ce serait déjà beaucoup. Mais sa réponse est autrement explicite. Elle ajoute en effet : *proponantur veluti tutæ normæ directivae :* qu'on les propose *comme des normes sûres de direction.* Qu'est-ce à dire ? Puisqu'il s'agit de *normes*, il est évident qu'on devra s'y tenir. Qu'est-ce une norme ou une règle qu'on ne suit pas ? Et il s'agit de normes *sûres*. Il y aurait donc *imprudence* à ne pas les suivre. Non seulement il faut les suivre parce qu'elles sont des normes et des règles ; mais aussi parce qu'en les suivant *on est sûr de ne pas s'égarer*. Elles sont en effet des normes sûres de *direction ;* quelque question doctrinale que l'on traite, en suivant ces normes, on ne risque pas de tomber dans l'erreur." (R. P. Thomas PÈGUES, O.P., opuscule cité, p. 19-20.)

c'est que ce devoir, quelqu'imprécis qu'il puisse paraître, n'en est pas moins réel.

Léon XIII a donc ordonné l'enseignement de la philosophie thomiste dans les écoles catholiques. Mais, nous l'avons déjà dit, les actes subséquents du Saint-Siège ont, non seulement remémoré, mais encore expliqué cette prescription de l'Encyclique *Aeterni Patris*.

C'est d'abord Pie X qui distingue entre la philosophie de saint Thomas et ses principes et grands points de doctrine, non pour dispenser de l'une ou des autres, mais pour faire remarquer que si l'on est tenu d'enseigner sa doctrine en général, l'on est particulièrement obligé de le suivre quand il s'agit de ses principes et de ses thèses fondamentales.

Le successeur de Léon XIII ayant donc dit dans l'Encyclique *Pascendi* et la lettre *Sacrorum Antistitum* : " Quand nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que nous entendons *surtout* par là, c'est la philosophie que nous a léguée saint Thomas ", certains interprétèrent cette parole dans le sens que s'il avait des préférences pour le Docteur Angélique, il ne défendait nullement de suivre les autres auteurs scolastiques, fussent-ils en désaccord avec lui-même sur ses principes, et ne se firent pas faute d'agir en conséquence. C'est alors que Pie X lance son motu proprio *Doctoris Angelici* dans lequel il dit : " Il s'est trouvé, parce que Nous avions dit en cet endroit (la lettre *Sacrorum Antistitum*) qu'il fallait *surtout* suivre la philosophie de Thomas d'Aquin, sans dire qu'il fallait la suivre *uniquement*, que plusieurs se sont persuadé, qu'ils obéissaient à Notre volonté, ou, à tout le moins, qu'ils ne lui étaient pas contraires s'ils prenaient indistinctement, pour s'y tenir, ce que tel autre des docteurs scolastiques a enseigné en philosophie, bien que cela fût en opposition avec les principes de saint Thomas. Mais en cela ils se sont grandement trompés. Lorsque Nous donnions aux nôtres saint Thomas comme chef, il va de soi que Nous avions voulu surtout l'entendre de ses principes sur lesquels, comme sur ses fondements, cette philosophie repose. " Et

plus loin il ajoute : " Nous déclarons...que ceux-là ne suivent pas saint Thomas, mais s'égarent très loin du saint Docteur, qui pervertissent dans leurs interprétations ou qui méprisent entièrement ce qui, dans sa philosophie, en constitue les principes et les grandes thèses (principia et pronuntiata majora)". (1)

Le Code de Droit canonique, promulgué par Benoît XV explique encore davantage les directives contenues dans l'Encyclique *Aeterni Patris;* il distingue et commande trois choses : la méthode, la doctrine et les principes de saint Thomas. " Que les professeurs, y est-il dit, traitent absolument les études de philosophie rationnelle et de théologie, ainsi que la formation des élèves en ces matières, selon la *méthode*, la *doctrine*, et les *principes* du Docteur Angélique, et qu'ils s'y tiennent saintement" (can. 1366, § 2).

Quelle est la méthode de saint Thomas ? C'est la plus pure méthode scolastique, qui consiste à procéder avec ordre et de telle manière que toutes les questions s'appellent l'une l'autre, s'enchaînent et forment un tout compact et solide ; à bien délimiter chaque question ; à donner les définitions et faire les distinctions nécessaires pour qu'on en ait l'intelligence parfaite ; à énoncer la proposition à prouver, indiquer les raisons qui semblent militer contre cette doctrine, à la démontrer, puis à réfuter les objections qu'on lui oppose.

Et ses principes ? ses grands points de doctrine ou thèses fondamentales ? Pie X ne les mentionnait pas dans son motu proprio *Doctoris Angelici ;* il en indiquait cependant les caractères généraux en disant que ces principes sont ceux " qui nous donnent des choses créées une science s'accordant parfaitement avec la foi, qui nous permettent de réfuter toutes les erreurs de tous les temps et de discerner avec certitude de qui appartient à Dieu seul et ne peut convenir à nul autre, qui nous font voir clairement et la diversité et l'analogie qu'il y a entre Dieu et ses œuvres " ; et en ajoutant que " ces principes de saint Thomas, si nous

(1) *Actes de S. S. Pie X*, éd. citée, tome VIII, pp. 69 et 72.

les prenons d'une façon générale et dans leur ensemble, ne contiennent pas autre chose que ce que les plus grands philosophes et les princes des Docteurs de l'Église avaient trouvé par leurs méditations et leurs raisonnements sur les raisons propres de la connaissance humaine, sur la nature de Dieu et des autres choses, sur l'ordre moral et la fin dernière de la vie qu'il faut atteindre. " (1)

Mais un mois plus tard, soit le 27 juillet, il précisait sa pensée et faisait approuver par la S. Cong. des Études vingt-quatre thèses comme constituant les principes et les grands points de la doctrine thomiste dont il avait parlé dans le motu proprio *Doctoris Angelici*

Léon XIII, en prescrivant la philosophie de saint Thomas avait, implicitement, prescrit tout cela : et sa doctrine évidemment, et sa méthode difficilement séparable de sa doctrine, et ses principes qui en sont les points principaux et ceux dont les autres découlent. Le motu proprio *Doctoris Angelici* et le canon 1366 ne constituent donc que des explications et précisions des directives de l'Encyclique *Aeterni Patris*, explications et précisions qui ont cependant leur raison d'être. Elles sont doublement utiles. D'abord elles préviennent toute interprétation trop étroite de la dite Encyclique et ferment à la mauvaise volonté toute porte de sortie ; puis elles nous ouvrent de nouveaux horizons. Ce que Léon XIII voulait en enjoignant d'enseigner la philosophie thomiste, c'était, non un enseignement momifié, mais un enseignement vivant. Il voulait, non qu'on se contentât de répéter les thèses de saint Thomas comme des perroquets, mais qu'on expliquât, commentât et développât cette doctrine ; il voulait, non qu'on s'enfermât dans saint Thomas jusqu'à n'avoir même pas un regard pour les autres philosophies, mais qu'on les considérât toutes et qu'on les jugeât à leur valeur ; il voulait, non qu'on se désintéressât du mouvement scientifi-

(1) Motu proprio *Doctoris Angelici*, *Actes de S. S. Pie X*, éd. citée, tome VIII, p. 70

que, mais au contraire qu'on le suivît attentivement et qu'on ne craingnît pas d'aborder les problèmes nouveaux qui surgiraient et qu'on en donnât l'explication. Mais sa volonté était aussi—nous ne pouvons en douter, et c'est précisément ce sur quoi Pie X et Benoît XV ont voulu attirer notre attention—la volonté de Léon XIII était que l'enseignement philosophique fût toujours thomiste, et lorsqu'il consisterait, non pas dans la communication pure et simple de la doctrine de saint Thomas, mais dans l'explication des problèmes surgis après lui et la solution des questions nouvelles posées à l'esprit humain, il se fît cependant selon la méthode et les principes de l'Ange de l'École.

Voilà le vrai sens et la vraie portée des directions de l'Encyclique *Aeterni Patris*, telles que reproduites, interprétées et expliquées par les actes pontificaux postérieurs, notamment le motu proprio *Doctoris Angelici* et le canon 1366 du Code de Droit canonique.

Et ces prescriptions n'ont rien perdu de leur force. Non seulement elles n'ont pas été abrogées, mais elles ont été solennellement confirmées par le pape glorieusement régnant, et cela par trois fois au moins : *a*) dans sa Lettre Encyclique *Officiorum omnium* du 1er août 1922 relative à la formation des clercs, dans laquelle il dit : "Nos lévites doivent, comme préparation à la théologie, vaquer très sérieusement deux ans au moins, à l'étude de la philosophie. Nous entendons la philosophie scolastique soigneusement élaborée par les travaux ininterrompus des saints Pères et des Docteurs de l'École et que l'œuvre et le génie de Thomas d'Aquin ont portée à sa dernière perfection... Les professeurs de philosophie se préoccuperont donc avant tout, en enseignant cette science aux séminaristes, de suivre non seulement la manière et la méthode de saint Thomas, mais encore sa doctrine et ses principes" (1) ; *b*) une seconde fois dans l'Encyclique *Studiorum ducem* publiée à l'occasion du 6me centenaire de la canonisation de saint Thomas,

(1) Voir *Documentation catholique*, tome VIII, col. 266

le 27 juin 1923, et où il rappelle à l'esprit et renouvelle les prescriptions de ses prédécesseurs Léon XIII et Pie X et celles que lui-même avait faites dans l'Encyclique *Officiorum omnium :* " Pour Nous, dit-il dans cette Lettre, Nous ordonnons que les prescriptions de Nos prédécesseurs, en particulier de Léon XIII et de Pie X, comme également les directions que Nous donnions l'année dernière, soient méditées avec soin et scrupuleusement observées par tous ceux qui occupent dans les écoles ecclésiastiques les chaires les plus importantes " (1) ; *c*) une troisième fois, dans la lettre *Unigenitus Dei Filius*, adressée, le 31 juillet 1924, aux supérieurs généraux des ordres religieux et autres congrégations d'hommes et relative à la formation des religieux, dans laquelle il est encore, si possible, plus énergique. " Surtout, dit-il, considérez comme sacrée et inviolable la règle, conforme au Droit Canon, que nous avons formulée dans Notre Lettre Apostolique sur les séminaires et les études ecclésiastiques : dans l'enseignement de la théologie et de la philosophie, les maîtres sont tenus de suivre fidèlement la méthode scolastique, suivant les principes et la doctrine de saint Thomas ". (2)

Nous ne voyons pas comment, après cela, il serait encore possible de soutenir raisonnablement que l'on peut, sans violer les prescriptions de l'Église, ne pas suivre saint Thomas et s'écarter de sa doctrine. Il est bien vrai qu'il est dit dans l'Encyclique *Studiorum ducem:* " On évitera d'exiger les uns des autres plus que ne réclame l'Église, maîtresse et mère de tous; et sur les points où les auteurs les plus autorisés des Écoles catholiques se partagent ordinairement en sens contraires, chacun sera laissé libre de suivre l'opinion qui lui paraît la plus vraisemblable "(3). Mais cette liberté ne comporte pas celle d'adopter et d'enseigner une opinion qui soit évidemment contraire à la doctrine de saint Thomas.

(1) Ibidem, tome X, col. 973
(2) Ibidem, tome XII, col. 972
(3) Ibidem, tome X, col. 974

On ne peut en effet supposer que le pape se contredit, qu'il ordonne de suivre le Docteur Angélique et, un moment après, donne toute liberté de s'en écarter. Pie XI dit bien : " Nous désirons que s'établisse une noble émulation, respectueuse d'une juste liberté et propice au progrès de la science. " Mais entre qui désire-t-il que s'établisse cette émulation respectuseuse de la liberté de chacun ? C'est " *entre les amis fervents de saint Thomas* " (1). Cette liberté dont il est question à cet endroit est donc simplement la liberté d'adopter, dans le cas d'interprétations différentes de certains points de la doctrine de saint Thomas, celle qui plaît davantage et paraît la plus vraisemblable.

Voilà donc ce que sont les directives de l'Encyclique *Aeterni Patris :* de vraies prescriptions faisant indirectement à tous un devoir, dans certaines limites au moins, de ne pas combattre saint Thomas et même de soumettre leur esprit à ses enseignements, mais enjoignant plus particulièrement aux professeurs de philosophie des écoles juridiquement catholiques, en termes exprès, d'y exposer, expliquer et défendre sa doctrine et, implicitement, de suivre toujours sa méthode et d'être surtout fidèles à ses principes.

JOSEPH FERLAND, ptre.

(1) Ibidem, tome X, col. 974

LES EFFETS DE L'ENCYCLIQUE

Un historien célèbre (1) a dit que " si Urbain II fut le Pape des croisades militaires, Léon XIII fut le Pape de la croisade intellectuelle ".

Le règne du grand pontife, en effet, n'est qu'un long combat pour l'établissement de la vérité. Mais parmi les directives qu'il imposa à l'univers catholique, aucune n'eut une portée plus grande que l'Encyclique *Aeterni Patris* dont l'Université Laval est heureuse de célébrer, par son École supérieure de philosophie, le glorieux cinquantenaire. C'est cet aspect du document pontifical que nous avons, ce soir, à mettre en lumière.

Après avoir vu " la marche vers l'Encyclique ", et en avoir compris " l'opportunité ", " les enseignements " et " les directives ", il était naturel qu'on se demandât quels furent " les effets de l'Encyclique ".

Comme conclusion d'*Aeterni Patris*, Léon XIII avait écrit à l'épiscopat du monde entier : " Nous vous exhortons, Vénérables Frères, de la manière la plus pressante... à remettre en vigueur et à propager la précieuse doctrine de saint Thomas. Que les Académies que vous avez instituées ou que vous instituerez dans la suite expliquent cette doctrine et la défendent ". Pour dissiper les ténèbres amoncelées par les fausses philosophies sur les questions religieuses ou scientifiques, politiques ou sociales, il voulait donc, ce grand Pape surnommé *Lumen in cœlo*, que s'établissent, nombreux et puissants, des foyers destinés à porter au loin la lumière thomiste. Ses désirs ne furent pas vains.

Voyons quelle en fut la réalisation dans les différents centres du monde catholique.

---

(1) Cf. F. MOURRET : *Histoire de l'Église* (Époque contemporaine), p. 363.

*
* *

Léon XIII comptait d'abord sur les Universités romaines.

Dans la Ville-Éternelle, qui dit université ne signifie pas seulement un établissement où l'on confère des doctorats, dont l'objet de l'enseignement est universel, mais où les élèves viennent de partout, et d'où ils retournent, pour la plupart, enseigner dans les chaires collégiales ou universitaires du monde entier. On voit immédiatement l'influence et les conséquences des doctrines qu'on leur prêche. Il importe qu'elles soient pures et limpides comme l'eau qui jaillit des fontaine romaines. A qui Léon XIII pouvait-il mieux s'adresser d'abord qu'aux universités des Dominicains et des Jésuites ?

Un de ses successeurs, Benoît XV, ne devait-il pas, un jour, écrire des Frères-Prêcheurs, dans sa lettre *Fausto appetente die* : " Cet ordre mérite d'être loué, non pas tant de ce qu'il a été la famille du Docteur Angélique que parce que jamais dans la suite, il ne s'est écarté de sa doctrine, même de l'épaisseur d'un ongle ". (1)

Léon XIII devait donc trouver là, pour chaque génération d'étudiants qui viendraient à Rome, une suite de professeurs distingués par leur science et leur orthodoxie. On a dit l'appui que dès les commencements il reçut de Zigliara, devenu plus tard cardinal préfet de la Congrégation des Études. Chargé de rééditer en collaboration les œuvres du saint Docteur, l'illustre dominicain représentait la pureté de la doctrine. Qui donc a affirmé qu'il fut longtemps avant la lettre le défenseur des vingt-quatre thèses thomistes ? Aussi Léon XIII ne craignit-il pas de dire un jour : " Zigliara, c'est saint Thomas. " (2) Zigliara devait avoir de brillants successeurs, à la Minerve d'abord : la chaîne d'or thomiste ne devait pas s'interrompre.

---

(1) L. LAVAUD : *Saint Thomas*, guide des études, p. 229 (*Acta Apos. Sedis*, vol. 8, p. 397).

(2) *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses* : Article de Barbedette, Tome VI, p. 978.

Et j'ai nommé en premier lieu le Père Lepidi. Après de longues années de professorat à Louvain, où il combattit l'ontologisme, il vient à Rome. Ses " Éléments de philosophie " et ses " Opuscules ", de toute première valeur, portent à l'étranger le nom du futur Maître du Sacré Palais. Mancini et Buonpensiere soutiennent à leur tour l'enseignement dominicain qui devait, un quart de siècle plus tard, prendre tant d'éclat à l'Angélique.

Et immédiatement se présente à notre souvenir le nom du Père Garrigou-Lagrange, ce grand apôtre thomiste dont les ouvrages sur " le Sens commun ", sur " Dieu ", et " De revelatione " s'imposent au mouvement de la pensée contemporaine. Qui l'a entendu ne peut l'oublier. C'est le professeur vivant, ardent et clair. Son épée n'est jamais au fourreau. Il croit au thomisme comme à l'existence de Dieu.

Son ardeur était tempérée par la bonté proverbiale du Père Hugon, compagnon d'enseignement, vulgarisateur par excellence de saint Thomas. Professeur à Rome depuis vingt ans, il avait conquis, au moment de sa mort récente, les esprit et les cœurs. Son *Cursus philophicus* est aujourd'hui entre toutes les mains, comme ses volumes français sur la théologie thomiste.

Mais quelle est donc cette fourmillère d'étudiants qui, en soutanes de toutes couleurs où domine le rouge, croisent sur le chemin ceux qui vont à l'Angélique ? Ce sont les élèves de la Grégorienne. Cette université, la plus ancienne comme la plus achalandée, portait autrefois le nom de Collège Romain. Ayant eu l'honneur de fournir une dizaine de papes à l'Église, elle se devait de soutenir Léon XIII dans ses efforts de restauration scolastique.

Après Kleutgen, Liberatore et Cornoldi, il est un nom qui incarne le thomisme pour de nombreuses générations d'étudiants chez les jésuites, c'est le Père Billot dont l'œuvre remarquable a fait autorité dans les deux mondes. En 1909, il était remplacé dans sa chaire de professeur par le Père Mattiussi, une des gloires de la Compagnie de Jésus. On

prétend que Pie X fit de ce dernier son collaborateur pour l'Encyclique *Pascendi* et pour la rédaction des 24 thèses thomistes (1). Si l'on ajoute le nom de Ferretti et de Schiffini à celui des Pères de Maria, Gény, de la Taille et Vermeersch, pour nommer les plus connus, il résulte que la Grégorienne n'est pas restée à l'arrière du mouvement thomiste depuis cinquante ans. Son œuvre a été soutenue par les écrits de la *Civilta Catolica.*

Et l'Université de la Propagande, — qui se dressera bientôt près du Vatican, sur le Janicule, — pouvait-elle échapper à l'impulsion de Léon XIII ? Il voulait, par elle, faire pénétrer le thomisme jusque dans les pays les plus lointains: *Exivit sonus eorum in fines orbis terrae.*

Satolli était venu de Pérouse, Lorenzelli vint de Bologne. Tous deux métaphysiciens très remarquables, surent, de plus, faire passer dans leurs leçons un courant scientifique, répondant ainsi à ceux qui prétendaient que la scolastique est trop vieux jeu. N'est-ce pas Huxley (2) qui écrit dans ses " Lays sermons " : " Aujourd'hui le courant scientifique et critique se dessine avec le Père Lepidi et Satolli... Dans de *Habitibus* de Satolli se trouve une remarquable discussion des théories de Spencer. Dans tout le cours de Mgr Lorenzelli les adversaires, cités le plus souvent dans leur langue, ont la place très large, et d'autre part, on y assiste à des démonstrations de science qui, pour être associées à la théologie, ne sont pas pour cela moins consciencieuses ni moins solides. "

En parlant de la Propagande, est-il nécessaire de rappeler ici le nom du Père Lépicier, devenu cardinal de la Sainte Église ? Il compte au Canada plusieurs anciens élèves et amis. Personne n'a oublié le charme de sa parole, l'érudition de ses leçons, la profondeur de ses connaissances philosophiques et théologiques. Parmi les professeurs des universités

(1) R. P. Guido MATTIUSSI, S.J., *Les points fondamentaux de la philosophie thomiste* (Avant-propos par Jean Levillain, p. IX et X).
(2) Cité par C. BESSE : *Deux centres du mouvement thomiste*, p. 33.

romaines, il en est peu qui ont publié autant d'ouvrages et d'une aussi grande valeur. Avec Mgr Talamo, autrefois de l'Apollinaire, il reste à l'heure actuelle, un des membres les plus distingués de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin.

Dans *Aeterni Patris*, Léon XIII fait l'éloge de saint Bonaventure, qui fut l'ami de saint Thomas. Il convient donc de louer hautement les Franciscains pour l'édition monumentale qu'ils ont donnée des œuvres du Docteur Séraphique. Et comment ne pas rappeler aussi une de leurs gloires actuelles : le Père Gemelli, directeur autrefois de la Revue néo-scolastique de Florence, et maintenant recteur de la nouvelle mais déjà célèbre Université du Sacré-Cœur, à Milan.

L'un des principaux résultats du thomisme romain fut de bien marquer l'accord de la philosophie avec les dogmes, ce dont on ne s'était pas toujours suffisamment préoccupé. Il aida puissamment à confondre les fausses doctrines contemporaines, telles que le Rosminisme, l'Américanisme, le Modernisme. Au sujet de cette dernière condamnation, n'a-t-on pas dit qu'il n'y avait que la scolastique pour saisir d'aussi subtiles erreurs et en montrer la synthèse qui s'efforçait de se dérober même aux plus clairvoyants ?

On ne saura jamais la portée du thomisme prôné, depuis un demi-siècle, par les documents pontificaux relatifs aux questions morales, politiques et sociales (1). Pour n'en montrer qu'une application, qui peut énumérer toutes les conséquences de la doctrine thomiste dans le Concordat récent du Latran ? On y est loin de la conception hégélienne de l'État qui marqua les débuts du fascisme. L'individu était pour l'État, et non l'État pour l'individu. L'État était une fin et non un moyen. On se rappelle encore les protestations de Sa Sainteté Pie XI. Dans le récent accord entre le Vatican et le Quirinal, c'est la pure conception scolastique : alliance de l'Église et de l'État, avec reconnaissance de la primauté du spirituel. Ce Concordat type, qui n'est qu'un chapitre

(1) KLIMKE, S.J. : *Institutiones historiae philosophiae*, IIe vol., p. 300.

du programme que S. S. Pie XI entend réaliser dans la chrétienté, (1) est vraiment le miracle des temps modernes.

Aeterni Patris a donc fait de Rome un foyer universel de thomisme. Et Rome continue à agir sur les Anciens, les *Alumni*, même quand ils l'ont quittée. On en suit de loin le mouvement. Il y a là comme une union thomiste dont on reste les membres actifs. On lit les publications des maîtres et les " semaines thomistes " qui s'y renouvellent chaque année. Et même on y retourne. C'est d'ailleurs le conseil de Pie XI aux séminaristes français, en juin 1928 : " Quand bien même, dit-il, vous devriez nous quitter... vous reviendrez, c'est la loi de Rome. "Qui donc n'a jeté, avant de partir, le sou légendaire dans la fontaine de Trévi ? On retourne dans la Ville-Éternelle pour revoir le Père commun, mais aussi pour revivre la vie scolastique de ces milliers d'étudiants qui animent les rues, les parcs et les églises, et même pour s'asseoir, ne fût-ce que pendant quelques leçons, à leurs côtés, sur les bancs d'autrefois. On comprend par là l'influence thomiste de Rome dans l'univers. Et on saisit de mieux en mieux la pensée géniale de Léon XIII dans son Encyclique *Aeterni Patris*.

* * *

Quand on parle de renaissance thomiste, il est une ville et un nom qui se présentent immédiatement à l'esprit : Louvain et le Cardinal Mercier.

Pour exécuter ses desseins philosophiques, Léon XIII comprit qu'il devait se tourner aussi vers la Belgique. Il la connaissait pour en avoir été le nonce. N'y avait-il pas là, depuis 1834, une université à la fois catholique et libre, ayant tout de même les privilèges d'une université d'État : une université au sens complet du mot, possédant un enseignement à la fois littéraire, scientifique et professionnel ?

(1) Paroles de M. André HAURIOU, professeur à la faculté de Droit, de Toulouse (*La Croix*, 28 avril 1929).

Quel avantage inappréciable de trouver ainsi, au centre de l'Europe, une ville où l'esprit catholique régnait en maître, et où la préoccupation des recherches scientifiques entrait de plus en plus dans l'enseignement.

Ayant toujours à cœur le plan de restauration énoncé dans *Aeterni Patris*, le Souverain Pontife demanda, le 25 décembre 1880, au Cardinal Dechamps et aux évêques de Belgique l'établissement à Louvain d'une chaire de philosophie thomiste. Et pour en urger la fondation, il se préparait à y envoyer comme professeur un ecclésiastique italien (1) qu'il aurait revêtu de la dignité épiscopale, quand les évêques jetèrent les yeux sur le jeune abbé Désiré Mercier. Il avait 31 ans.

Il n'était pas de l'école ontologiste d'Ubaghs ; ses leçons données au Séminaire de Malines étaient déjà thomistes, comme celles des Jésuites de San, Castelein et Van der Aa, à Louvain. Il partit donc pour Rome et Léon XIII l'ayant vu, l'aima.

Conformément aux désirs du Pontife, Mercier ambitionna une scolastique plus adaptée aux découvertes de la science moderne. Cornoldi et Lorenzelli avaient commencé le mouvement à Rome ; il s'agissait de lui donner plus d'ampleur dans un milieu nouveau. Voilà en quel sens la philosophie y sera néo-scolastique. Le jeune maître voulut alors se faire élève. A l'école de Charcot, il étudiera les maladies nerveuses. A Louvain, il suivra les cours des célébrités : Van Genuchten sur la neurologie, Paul Henri sur la chimie, et Paul Mansion sur les mathématiques.

L'enseignement de Mercier eut un grand succès. Après certaines hésitations qui lui furent pénibles, les élèves affluaient, étonnés d'entendre le jeune professeur parler également philosophie, physiologie et biologie.

Mais ce cours facultatif ne suffit bientôt plus. Léon XIII voulait d'autres chaires pour entourer et compléter celle

(1) P. VERMEERSCH : *Nouvelle Revue théologique*, avril 1926 : le Cardinal Mercier, p. 242.

de Mercier. Nys eut la Cosmologie, Deploige les études sociales, de Wulf l'histoire de la philosophie. Ainsi fut formé, en 1894, l'Institut Léon XIII avec Mercier pour président. Le Pape fit don de 150,000 francs et accorda les grades canoniques.

Des œuvres de maîtres ne tardèrent pas à voir le jour. Mercier composa un cours de philosophie en sept volumes, dont nous avons : Logique, Ontologie, Psychologie, et Critériologie générale. Ce cours fut complété par la Cosmologie de Nys et l'Histoire de la philosophie médiévale de Wulf. Les professeurs Noël, Defourny, Michotte et Balthazar devaient aussi dans la suite apporter leur contribution.

La renaissance thomiste en Belgique n'eut pas tout à fait le même caractère que celle de Rome. Ici elle s'adressait aux milieux ecclésiastiques, là, aux milieux surtout laïques. Dans la Ville-Éternelle, on voulait démontrer l'harmonie du thomisme plutôt avec le dogme ; à Louvain, plutôt avec les sciences. Voilà pourquoi Mercier avait tenu à établir des travaux de laboratoire. Il désirait qu'un enseignement de philosophie scientifique formât des professeurs pour la physique, la chimie et les sciences naturelles, tout comme pour les sciences économiques et sociales.

En 1900, Léon XIII disait à une délégation des élèves de Louvain : " Je suis heureux de voir à votre tête les professeurs de l'Institut fondé par moi. Non seulement les études supérieures que Mgr Mercier dirige servent aux clercs, mais elles servent aussi aux laïcs, qui sont venus pour étudier la philosophie, même après avoir pris d'autres grades : tel De Lantsheere, qui vient d'entrer à la Chambre belge. Voilà pourquoi, tout en tenant à ce que la philosophie de saint Thomas soit étudiée en latin, nous avons établi que les leçons y seraient données en français. Je veux et souhaite la prospérité de mon Institut. " (1)

Les souhaits du grand Pontife ne devaient pas manquer de se réaliser. " A la veille de la guerre, dit *le Correspondant*

(1) Mgr LAVEILLE : *Le Cardinal Mercier*, p. 94.

du 10 février 1916, l'Institut de Louvain comptait plus d'une centaine d'étudiants réguliers, une dizaine de professeurs spécialement attachés à son enseignement, aidés par d'autres professeurs de l'université, plusieurs conférenciers étrangers. Il publiait quatre revues. Il possédait trois laboratoires, une série de cours pratiques, donnait asile à cinq ou six sociétés d'études, dirigeait une maison d'édition et une imprimerie. Ses anciens élèves étaient près de six cents. Il y en avait sur les bancs du conseil des ministres, d'autres enseignaient la philosophie aux quatre coins de l'Europe et de l'Amérique ".

Certaines opinions de Mercier sur des points secondaires parurent avec raison discutables, mais il n'en restera pas moins un des plus grands ouvriers de la restauration thomiste demandée par Léon XIII. Et son nom ne fera que grandir, si nous songeons à l'union que la philosophie catholique a produite en Belgique, résultat qui stupéfie nos adversaires eux-mêmes. N'est-ce pas Monsieur Picavet, professeur en Sorbonne, qui écrit dans son *Esquisse d'une Histoire des philosophies médiévales* : " Le thomisme a été le lien qui a rapproché de plus en plus les catholiques belges, qui leur a donné la cohésion et l'unité ; il a indiqué aux professeurs, aux savants, aux théologiens et aux politiques le but... à poursuivre. Aussi les catholiques des divers pays admirent l'œuvre qui s'est faite en Belgique et surtout par Louvain. " (1)

Honneur donc à l'Encyclique *Aeterni Patris* qui a déterminé le mouvement !

* * *

L'Encyclique ne devait pas tarder à vaincre bien des préjugés sur la terre de France.

En 1853, le Père Gratry écrivait : " Égal au moins à Aristote comme métaphysicien et logicien, plein de saint Augustin et impliquant dès lors ce que Platon a dit de vrai,

(1) *Picavet*, p. 233.

saint Thomas d'Aquin, dans sa Somme, prouve et défend par la raison, par la tradition, par toute la science possible, les articles de la foi catholique avec une force qui pousse, sur presque toutes les questions, le vrai jusqu'au sublime. Saint Thomas d'Aquin est inconnu de nous parce qu'il est trop grand. On le comprendra peut-être dans quelques générations, si la philosophie se relève, si la sagesse reparaît parmi nous. "

La sagesse devait reparaître plus tôt que ne l'avait auguré Gratry, et cela, grâce à l'Encyclique *Aeterni Patris* (1). On a dit l'obscurité philosophique qui règnait dans la France chrétienne avec le cartésianisme, l'éclectisme, l'ontologisme et le traditionalisme. Comme un soleil, le thomisme devait percer le nuage.

C'était au temps de l'organisation des Instituts catholiques.

Où Léon XIII aurait-il pu trouver instruments mieux marqués par la Providence pour accomplir la restauration qu'il rêvait ? Et dans ces Instituts, dès le commencement, deux noms rayonnèrent de l'auréole du plus pur thomisme : Mgr Élie Blanc et Mgr Farges.

En 1878, Élie Blanc est nommé professeur à l'Institut catholique de Lyon qui vient d'être fondé. Il y passera presque toute sa vie. Par son enseignement, ses Manuels, ses Mélanges, sa *Revue de la pensée*, il exercera la plus profonde action. Puissant esprit de synthèse philosophique, il eut la préoccupation constante de montrer l'application de la doctrine, spécialement sur le terrain social.

Mais c'est à Paris que devait surtout fleurir la philosophie thomiste.

A l'Institut catholique, l'abbé Farges est au premier plan. Il met en contact avec les sciences le mouvement de la pensée chrétienne. Adversaire acharné du Kantisme, il s'efforce de combler le fossé que le philosophe de Koenisberg veut établir entre le sujet et l'objet des connaissances. On

(1) Cf. Mgr BAUNARD : *Un siècle de l'Église de France*, p. 373.

lui doit les ouvrages les plus réputés parmi les néo-scolastiques.

Mais il faut bien reconnaître que celui qui contribua le plus à donner du prestige au thomisme fut Mgr d'Hulst.

Sans embrasser toutes les doctrines de l'École, il en avait accepté du moins les points fondamentaux. Il sut les imposer à l'attention et même au respect du monde savant. Son esprit métaphysique, sa culture scientifique, son influence remarquable le destinaient à ce rôle prépondérant. Ses *Mélanges philosophiques* nous renvoient encore l'écho du cours magistral qu'il donna pendant quelques années pour défendre la philosophie traditionnelle contre les erreurs contemporaines. De l'Académie Saint-Thomas d'Aquin, fondée à Paris dès 1878, il sut faire un centre rayonnant d'études où l'on confrontait les principales thèses thomistes avec les résultats actuels de la science. Animateur des Congrès scientifiques internationaux des catholiques, il sut y faire donner une part considérable à l'étude des problèmes tels que posés en philosophie par saint Thomas. Comme Monsabré, et plus tard le Père Janvier, il portera ces préoccupations thomistes jusque dans la chaire de Notre-Dame.

L'Institut Catholique devait cultiver de plus en plus la philosophie traditionnelle avec les dominicains Bayonne, Sertillanges, Gillet, Blanche, Roland-Gosselin ; avec les jésuites Bainvel, de la Barre, Yves de la Brière ; et ce thomisme restait en contact immédiat avec les sciences par le Père Peillaube, et avec la philsophie moderne par l'abbé Guibert.

Comment ne pas mentionner les autres Instituts groupés autour de celui de Paris ?

Lille prenait part au mouvement. Outre les chanoines Dehove et Thamiry, le chanoine Didiot s'imposait à l'attention par sa " Contribution philosophique à l'étude des sciences " et Mgr Chollet par son ouvrage : *La Morale stoïcienne en face de la morale chrétienne.* Mgr Sauvé et Mgr

Bourquart illustraient les chaires d'Angers pendant qu'à Toulouse se distinguaient les Pères Coconnier, Gayraud, Montagne et l'abbé Michelet.

Si l'on ajoute les Père de Regnon et Bonniot, jésuites, Schwalm, Gardeil et Pègues, dominicains, on voit que les ordres religieux ont apporté une très grande contribution à la restauration thomiste, soit sur le terrain métaphysique, soit sur le terrain social. Et cela, non pas seulement du haut de leurs chaires d'enseignement, mais dans les grandes revues qu'ils publient : les *Études*, des jésuites, la *Revue thomiste*, la *Revue des sciences philosophiques et religieuses*, des dominicains. Le thomisme de ces derniers rayonne aussi dans *la Vie Intellectuelle* fondée tout récemment par le Père Bernadot, à la demande de Sa Sainteté Pie XI.

Les séminaires et les collèges ont fini par subir presque partout l'influence du renouveau, que les nécessités du programme officiel avaient retardé. Les mandements des évêques fidèles aux désirs de Léon XIII, ont prouvé à tous l'importance de la scolastique, et c'est depuis ce temps qu'on a les manuels Brin, Dupeyrat, Zigliara, Vallet, dépassés aujourd'hui semble-t-il par les manuels Collin et autres, pour l'adaptation aux besoins actuels.

Il ne serait pas juste de passer sous silence la part des laïques dans la renaissance thomiste. Et j'ai nommé, d'abord MM. Amédée de Margerie, Gardair et Domet de Vorges.

Mais en est-il un comparable au sympathique et célèbre Jacques Maritain, la plus pure gloire philosophique actuelle de l'Institut catholique de Paris ?

Petit-fils du protestant libéral Jules Favre, disciple de Le Dantec et ensuite de Bergson, converti au catholicisme par Léon Bloy, il devient, grâce à l'initiation du Père Clérissac, le plus ardent défenseur de saint Thomas. Bien au courant de toutes les philosophies modernes, familier avec les sciences (ne crut-il pas, un jour, au scientisme ?) il est

armé pour poursuivre l'ennemi sur son propre terrain. Cartésianisme, positivisme, kantisme, et surtout bergsonisme, auront désormais en lui le plus redoutable adversaire. Ses ouvrages en témoignent : *La philosophie bergsonnienne, Théonas, Antimoderne, Réflexion sur l'intelligence* et les *Trois Réformateurs*. Ses *Éléments de philosophie* rendent les meilleurs services à nos professeurs de séminaires. Membre de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin, à Rome, il y va presque chaque année pour la semaine thomiste. Il vient de se faire le défenseur des idées romaines dans un ouvrage désormais célèbre : *la Primauté du Spirituel.* Son sens philosophique lui a aussi permis d'apporter des précisions utiles dans une discussion célèbre sur la mystique. (1) Bref, il est à l'heure actuelle le type du laïc thomiste que nous voudrions voir dans tous les pays.

L'Encyclique *Aeterni Patris* n'aura donc pas été sans résultats sur la terre de France. L'abbé Michelet, professeur à l'Institut catholique de Toulouse en énumère trois : la formation d'un sens traditionnel qui désormais, sans aucune déviation, trouvera dans saint Thomas " la ligne de direction de toute philosophie catholique future ; la marche vers l'unité d'enseignement philosophique commandée par Léon XIII; le retour de la pensée catholique par de là Descartes, à un spiritualisme, véritable, scientifique et intégral " (2).

Vive donc Léon XIII ! et gloire à l'Encyclique *Aeterni Patris* !

* * *

Les pays de langue allemande, bien qu'ils nous soient souvent moins connus, doivent aussi retenir un instant notre attention.

---

(1) Cf. P. GARRIGOU-LAGRANGE. *Perfection chrétienne et contemplation*, IIe vol. p. 58.

(2) *La Vie Catholique dans la France contemporaine*, p. 375.

On a accusé l'Allemagne d'être le foyer du modernisme : on sait les luttes que Pie X dut y soutenir. Mais c'est aussi le pays des réformes et des renaissances catholiques. Le thomisme devait y faire son chemin.

La *Philosophie scolastique* de Kleutgen fraya la voie où passa ensuite le Dr Stoeckel, Qui ne connaît, en partie du moins, la *Philosophia Lacensis* de Maria Laach où se distinguent surtout les jésuites Pesch et Meyer ? Quel professeur n'a pas sur les rayons de sa bibliothèque les manuels Cathrein Reinstadler, Donat, Willems et Gredt ? Parmi les gloires allemandes, on remarque le Père Weiss, O.P. avec son Apologie du Christianisme justement célèbre ; le Père Denifle qui brille dans ses écrits sur l'histoire de la philosophie médiévale, tout comme le Père Erhle, jésuite, aujourd'hui cardinal, qui en outre, a édité avec grand succès les œuvres d'Aristote.

A Cologne, n'y a-t-il pas un Institut Albert-le-Grand fondé à la demande du cardinal Schulte ? On a dit de Mgr Martin Grabman, de Munich, qu'il est le savant le plus au courant des manuscrits de la philosophie médiévale. Pour le problème critériologique, on nomme Geyser et Switalski, et le fameux Père Wasman pour la psychologie animale. Gutberlet fonda une remarquable revue néo-scolastique. La psychologie expérimentale a des maîtres dans Frobes et Lindworski. (1) Dans toutes les universités d'État qui ont une faculté de théologie catholique, on enseigne la philosophie néo-scolastique.

En parlant de thomisme, comment pourrais-je ne pas donner un souvenir reconnaissant à la jeune mais florissante Université de Fribourg, en Suisse. qui compte tant d'anciens élèves qui lui font honneur.

Pour faire rayonner la scolastique dans ce centre international, Léon XIII confia aux Dominicains les chaires de

(1) ZYBURA : *Present day thinkers*, p. 260-275.

philosophie et de théologie (1) Aussi y compte-t-on des maîtres comme Del Prado, Weiss, Allo, de Munnynck, Marin-Sola, Montagne, Mandonnet, le plus sympathique des professeurs, et Prummer dont les solides ouvrages sont bien connus dans nos séminaires. Est-il besoin de rappeler que c'est aussi le thomisme qui, vers 1885, a dirigé les études sociales de l'*Union de Fribourg* où se coudoyaient Mermillod, de Mun, Lehmkuhl, de Blome, Decurtins, Toniolo et la Tour du Pin ? " La Somme de S. Thomas devint, dit Georges Goyau, le volumineux bréviaire des catholiques de bonne volonté qui pour guérir la misère humaine, coalisaient leurs excusables inexpériences et leurs admirables intentions " (2). On sait que des travaux de l'Union de Fribourg sortit l'encyclique sur la condition des ouvriers. *Aeterni Patris* préludait ainsi à *Rerum novarum* qui devait avoir une grande répercussion sociale.

En Espagne, la scolastique n'avait jamais complètement disparu. Sous l'impulsion de Léon XIII, elle eut comme une reviviscence avec Orto y Lara, professeur de métaphysique à l'Université de Madrid, et les Jésuites Urraburu et Mendive. Quelques revues furent fondées, entre autres : *Cienca tomistica.*

L'Autriche entra aussi dans le mouvement. Qu'il suffise de nommer l'université de Salzburg qui a sa faculté de philosophie thomiste, et celle d'Innsbruck où enseignent les Jésuites.

Les Dominicains brillent en Hollande avec le Père de Groot à l'Université d'Amsterdam, et le Père Langel Vandels à l'Université de Nimègue.

Dans les pays de langue anglaise (3), nommons seulement (pour être plus court, car le temps presse) : en Angleterre, les Jésuites de Stonyhurst ; en Irlande, le Père Finlay ;

---

(1) Cf. PIE PHILIPONA : *Vie de Georges Python* (fondateur de l'Université de Fribourg), p. 85.

(2) LÉON GRÉGOIRE : *le Pape, les Catholiques et la Question sociale*, p. 32.

(3) PERRIER : *Revival of Scholastic philosophy*, p. 228-250.

aux États-Unis, Mgr Pace et l'Université de Washington ; les Pères Hill et Russo ; la revue *America* ; et enfin, dans le Canada anglais, Mgr Alexandre McDonald, philosophe très bien doué, le collège S.-Michel de Toronto où Monsieur Gilson, professeur en Sorbonne, parle de thomisme.

Il me tardait d'arriver enfin au Canada français.

C'est de Rome que nous vint la lumière thomiste. Nous sommes en 1883. L'Encyclique *Aeterni Patris* commence à peine son rayonnement. Par les universités, Léon XIII veut en illuminer le monde catholique. Les maîtres de l'heure sont anxieux de répondre à ses désirs. Voyez-vous là-bas, dans l'inoubliable jardin de la Ville-Éternelle qu'on nomme le Pincio, ce professeur d'âge mûr faisant la traditionnelle *passegghiata* avec un de ses disciples ? C'est Satolli accompagné d'un jeune abbé canadien. Tout en conversant amicalement, il l'entraîne à l'argumentation scolastique pour une soutenance qui, à la fin de l'année, aura lieu devant le Pape. Léon XIII veut démontrer aux cardinaux, aux prélats, aux prêtres qui seront présents, la droiture et la vigueur d'esprit que donne cette formation thomiste prônée par *Aeterni Patris*. On comprend l'anxiété du maître qui veut faire honneur à la Propagande, et les appréhensions du disciple en qui reposent les espérances de sa maison et de son pays.

Le jour redoutable arrive. Le succès est complet. Le lendemain l'*Osservatore romano* portait à la connaissance publique le nom du héros et les félicitations à lui adressées par Léon XIII. Ce jeune Canadien s'appelait l'abbé Louis-Adolphe Pâquet.

L'avenir du thomisme au Canada était dès lors assuré. Sans doute, à son retour de Rome, l'abbé Olivier Mathieu avait déjà introduit les leçons de Zigliara auxquelles devait succéder l'excellent manuel du regretté Monsieur Lortie, mais il fallait quelqu'un pour lancer le mouvement, pour le soutenir jusqu'à établissement définitif sur le terrain philoso-

phique, théologique, apologétique et social. Ce fut surtout l'œuvre de Mgr Pâquet. Nous disons surtout : parce que, au début, il eut la collaboration des abbés Lemieux et Gouin, comme lui élèves de Rome. Par ses cours à l'Université Laval, par ses nombreux et remarquables ouvrages, bien connus à l'étranger, sur la théologie, l'apologétique, les questions sciales, le droit public de l'Église, Mgr Pâquet a mérité cet éloge peu banal de *la Revue Dominicaine* : " Vous avez été parmi les initiateurs du mouvement thomiste chez nous, et de tous le plus efficace, puis vous êtes resté le maître (1). " Il vient de couronner son œuvre par la fondation de l'École supérieure de philosophie dont il fut le promoteur.

Honneur donc à l'Université Laval, premier foyer du thomisme en Canada ! Qui dira l'influence, que par les milliers d'élèves de ses collèges affiliés, formés depuis cinquante ans à la véritable doctrine scolastique (2), elle a exercée sur les lois et l'esprit public en notre pays ? Honneur aussi aux universités d'Ottawa et de Montréal qui se sont si puissamment associées à son œuvre, surtout depuis la fondation des " Cercles d'études " Là se distinguent, entre autres, les Pères Rodrigue-Villeneuve, O.M.I., Forest, Lamarche et Gaudrault O.P. Honneur enfin aux différents monastères (spécialement à ceux des Oblats, des Dominicains et des Pères de Marie, à Ottawa) qui par leur enseignement, leur prédication et leurs écrits, entretiennent chez nous le culte du véritable thomisme. Pourrions-nous oublier que c'est l'un d'entre eux qui donna à Québec le plus philosophe de ses évêques, et à l'Université Laval le plus thomiste de ses chanceliers.

Continuons donc l'œuvre commencée. Que nos laïcs eux-mêmes, surtout les professeurs, les journalistes et les députés encouragent le mouvement. N'est-ce pas à eux que Léon XIII s'adresse quand il dit, dans *Aeterni Patris*,

---

(1) *Revue Dominicaine*, avril 1928, p. 238, par P. GAUDRAULT.

(2) Mgr PÂQUET : *Études et appréciations* (Mélanges canadiens), p. 140-207.

que l'étude de saint Thomas "sera utile à ceux qui sont appelés aux honneurs, aux charges publiques, à la direction des cités" ? Encourageons aussi le recrutement du Collège Canadien à Rome, qui, par ses étudiants, a tant fait dans l'enseignement philosophique de nos maisons d'éducation.

Et pour que le thomisme fleurisse de plus en plus en notre province, pourquoi n'ambitionnerait-on pas la fondation d'une société de philosophie qui aurait pour effet de susciter l'émulation, de provoquer les initiatives, d'encourager les efforts jusqu'ici isolés ? Nous avons déjà des sociétés littéraires, artistiques, scientifiques. On vient même de fonder une société de mathématiques. Pourquoi n'aurions-nous pas notre *Société de philosophie thomiste* ?

*
* *

En un pâle résumé, tel est, dans les différents centres du monde catholique le résultat de l'Encyclique *Aeterni Patris*. Pour n'être pas parfaits, les effets n'en furent pas moins des plus bienfaisants. Outre l'enseignement philosophique de saint Thomas adopté désormais dans un grand nombre d'universités et dans presque tous les collèges et les séminaires, quelle efflorescence de travaux remarquables ne doit-on pas à l'impulsion du document pontifical : travaux historiques ou critiques, travaux didactiques, apologétiques ou scientifiques qui ont imposé le thomisme à l'attention des penseurs modernes.(1)

Léon XIII avait donc raison de dire un jour : " De toutes mes Encycliques, celle qui me tient le plus au cœur et qui m'a donné le plus de consolation, c'est l'Encyclique *Aeterni Patris* ". Mgr Battifol en explique le pourquoi : " C'est qu'elle est peut-être de toutes les Encycliques de ce grand pontificat celle qui exprime la pensée la plus personnelle et en même temps la plus centrale de toute l'œuvre de Léon

(1) KLIMKE, S.J., *Op. cit.* II, p. 317-328.

XIII, celle aussi par laquelle il domine de plus haut son propre temps (1).

Par elle, en effet, il a projeté sur tous les terrains la pure lumière thomiste qui finira par éclairer les difficultés ; par elle aussi, il a ramené chez les catholiques cette philosophie " qui a une force immense, invincible pour renverser tous les principes de droit nouveau pleins de danger pour le bon ordre et le salut public " (2) ; par elle enfin, il a voulu établir cette union qui ira grandissante, au témoignage même de ceux qui ne sont pas des nôtres : " Tous les thomistes, dit M. Picavet, ont travaillé à s'unir sur le terrain philosophique, scientifique et social, comme en religion et en théologie. Malgré certaines dissidences entre dominicains et jésuites, entre thomistes italiens et thomistes belges, entre catholiques français qui ne s'accordaient pas sur le régime politique... malgré les condamnations portées par Léon XIII contre ceux qui inclinaient trop vers les nouveautés, l'unité, par le thomisme, a été grandissante..." (3)

Et nous ne sommes qu'au début de cette restauration thomiste. Qui pourrait en supputer toutes les conséquences lointaines ?

Le pèlerin qui visite l'église de S.-Jean de Latran ne manque pas d'admirer le mausolée du grand pontife sculpté par le maître Tadolini. Léon XIII semble sortir de son tombeau, et, porté sur la *sedia gestatoria* comme aux jours de gloire dans Saint-Pierre, il élève sur les foules qui passent sa main bénissante. Ce geste auguste n'est-il pas un symbole ? Il nous semble, en effet, que du haut du ciel, l'illustre pontife continue à esquisser sur l'univers cette bénédiction qu'il donna tant de fois. Puisse-t-elle faire germer tous les fruits de salut que l'Église attend de ses enseignements apostoliques ! C'est là le vœu que forment spécialement tous ceux qui ont été heureux de célébrer avec nous le cinquantenaire de son immortelle Encyclique *Aeterni Patris*.

Wilfrid LEBON, ptre

(1) E. PICAVET, *Opus cit.*, II, p. 281.
(2) *Aeterni Patris.*
(3) *Opus cit.* p. 287.

ALLOCUTION DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL ROULEAU (1)

Au terme de cette série magnifique de Conférences données par notre Université Laval, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la promulgation de l'Encyclique " Aeterni Patris ", c'est pour moi un devoir très doux d'exprimer de chaleureuses félicitations à l'École Supérieure de Philosophie, qui a pris cette brillante et féconde initiative, ainsi qu'à Messieurs les Professeurs, qui ont répondu de si docte façon à l'invitation qui leur a été adressée.

En ces derniers temps, on a célébré avec autant d'éclat que de raison le 25e anniversaire de l'Encyclique " Rerum Novarum ", considérée à juste titre comme la Charte catholique du monde du travail. Mais, si noble et si important que soit ce document de la sagesse pontificale, la direction imprimée aux études philosophiques par le génie de Léon XIII n'est-elle pas d'une portée infiniment plus haute et plus étendue ? Dans le premier cas, il s'agit d'une question particulière et de règles pratiques données pour une province de l'activité humaine ; dans le second, on traite des principes supérieurs qui doivent gouverner l'universel empire des opérations intellectuelles et morales ici-bas. Il était donc

(1) Sur les cinq conférences contenues ici, S. E. le Cardinal Rouleau, voulut bien en présider deux: la troisième, celle du R. P. Gaudrault, O.P., et la dernière où il prononça cette remarquable allocution. La première, la deuxième et la quatrième ont été présidées par Mgr Camille Roy, Recteur de l'Université, qui a aussi honoré de sa présence les deux autres. Mgr Plante, Auxiliaire, a assisté aux quatre premières conférences. Son départ pour la visite pastorale l'a empêché, à son grand regret, d'être présent à la dernière.

On remarquait aussi à la dernière conférence : NN. SS. Forbes, archevêque d'Ottawa, Brunault, évêque de Nicolet, Langlois, évêque de Valleyfield, et Ross, évêque de Gaspé. S. G. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, honora de sa présence la troisième conférence faite par le R. P. Gaudrault, O.P.— A. R.

à propos de mettre dans un jour glorieux cette œuvre du grand Pape qui a déjà produit de si bienfaisants résultats, et qui doit orienter le travail des penseurs de l'avenir.— Rappeler devant un auditoire d'élite la *préparation*, l'*opportunité*, les *enseignements*, les *prescriptions* et les *effets* de l'immortelle Encyclique du 4 août 1879, est un acte des mieux inspirés.

Ce geste devait se dessiner ici même, dans cette Institution, qui n'a suivi si fidèlement, dès la première heure, les directions pontificales, sur l'enseignement de la Philosophie thomiste, que parce qu'elle possède la gloire inaltérée d'un filial attachement à la doctrine du Siège Apostolique, comme d'une obéissance de cœur et sans délai à ses prescriptions disciplinaires. Aussi, le Chancelier de l'Université Laval a-t-il recueilli naguère avec une émotion de fierté et de joie facile à comprendre cette déclaration de l'Éminentissime Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Études, des Séminaires et des Universités : " L'Université Laval a toujours été fidèle à suivre les directions du Saint Siège. Elle ne m'a donné que des consolations. "

Nous n'avions pas besoin de ce témoignage, si auguste et si honorable soit-il, pour savoir dans quel esprit de loyauté on se conforme ici, dans tous les domaines du savoir, au désir de l'Église, et pour apprendre que le Maître Suprême dans toutes les Facultés est l'Ange de l'École, saint Thomas d'Aquin.

Si le rayonnement de sa pensée éclaire plus immédiatement le théologien et le philosophe, il exerce aussi son influence sur l'homme de science, qu'il étudie la législation des peuples, ou qu'il recherche le soulagement des infirmités humaines, qu'il cultive les lettres et les arts, ou que, par ses investigations, il arrache à la nature ses plus profonds secrets. De cette emprise la raison est manifeste. C'est que les principes de Thomas d'Aquin, par leur élévation, leur ampleur et leur sûreté, dominent tous les champs de la connaissance. Là où ils pénètrent, ils ont le pouvoir d'introduire

l'ordre et la lumière au milieu de l'amoncellement des matériaux, objets d'étude. Ils savent en coordonner et en hiérarchiser les valeurs diverses ; ils établissent partout la splendide unité d'une doctrine, qui s'élève des plus humbles éléments jusqu'à la majesté de la cause première, de l'Être suprême. Et toujours, en parfaite harmonie avec les données de la Révélation divine, de l'Évangile du Christ Jésus.

C'est pour ces raisons décisives que celui à qui incombe une responsabilité religieuse ou scientifique est libéré de la crainte de tout égarement, dès qu'il s'attache avec sincérité à ce Docteur, dès qu'il s'avance constamment à la suite de ce génie de lumière. En lui, il a trouvé un Maître.

Selon la doctrine de saint Thomas d'Aquin, le véritable maître doit être doué de nombreuses qualités que le Prince des Docteurs ramène à trois principales : la solidité, la clarté et l'utilité.

D'abord, la solidité, c'est-à-dire un sincère amour de la vérité, qui ne permet aucune déviation, qui interdit le plus furtif attachement à l'erreur. Qui, plus que Thomas d'Aquin, fut jamais épris de cette sainte passion ? Elle le défend contre tout mensonge et toute vanité. Aussi, en fut-il récompensé par l'approbation explicite du Christ, lui déclarant du haut de sa Croix : " Bene scripsisti de me, Thoma ! " Il possède également la clarté. Souvent le Docteur angélique a été comparé au soleil. Il en a l'éclat puissant et la bienfaisante splendeur qui portent la lumière jusqu'en l'obscure profondeur des plus difficiles problèmes. Cette flamme et cette vigueur lui permettent de découvrir et de dissiper les captieuses assertions des sophistes. Son œuvre est comme remplie de la gloire de l'Éternel : *gloria Domini plenum est opus ejus* (Eccli. XLII, 16).— Enfin, jamais il n'enseigne pour sa propre utilité; il ne communique sa science, soit par la parole, soit par la plume, que pour le bien de l'Église et l'honneur de Dieu. Aussi, avec quelle sereine sincérité ne déclare-t-il pas : " Je suis conscient que ma vie appartient à Dieu, et que toutes mes pensées et toutes mes paroles vont à lui " !

Oui, certes, tout ce qu'il aime, il l'aime en Dieu. Ses affections, ses œuvres, son labeur scientifique, tout entier sont pénétrés de Dieu. Ce sont là autant d'actes commandés, sinon immédiatement produits, par la divine charité.

Dès lors, faut-il s'étonner que la doctrine du Maître soit dotée de ce caractère surnaturel qui brille à son origine, qui pénètre sa nature intime, et qui l'enveloppe dans tous ses effets comme d'une céleste auréole ?

Puisse cette trop rapide énumération rappeler aux amis et aux disciples du Saint Docteur la magnificence doctrinale qui légitime les préférences de la Sainte Église ! Pour assainir l'atmosphère intellectuelle contaminée par les miasmes d'erreurs issus du Subjectivisme et du Matérialisme modernes, le Seigneur, dans sa vigilance sur Son Église, ne lui a pas accordé de plus puissant médecin. Dans son amour pour le peuple fidèle, il ne lui a pas accordé de guide meilleur et plus sûr, tant dans l'ordre spéculatif, que dans l'ordre pratique. En effet, que l'on traite de Métaphysique ou de Morale, de Sciences politiques, sociales ou économiques, telle est la fécondité des principes thomistes, qu'elle projette partout sa pure lumière, et qu'elle provoque les solutions les plus justes et les plus avantageuses. Elle est, de ce fait, une sauvegarde assurée contre les dangereuses aventures d'intelligences emportées dans les ténèbres par des souffles étrangers. Semblable au phare toujours allumé, elle guide de ses feux vers le port de la vérité la barque des travailleurs de l'esprit.

Par cette influence toute de bienfait, la vie des hommes et la vie des sociétés peuvent atteindre tous les progrès ; elles peuvent se promettre toutes les perfections. Qu'elles s'élèvent donc jusqu'au Dieu Créateur et Rémunérateur ! Que chacune, selon le mode qui lui est propre, chante à jamais la gloire du Dieu, Maître et Seigneur des sciences, de l'adorable Trinité !

Honneur, gloire, reconnaissance à saint Thomas d'Aquin, qui a jeté dans le monde une vertu qui se change en immortalité !

TABLE DES MATIÈRES